



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

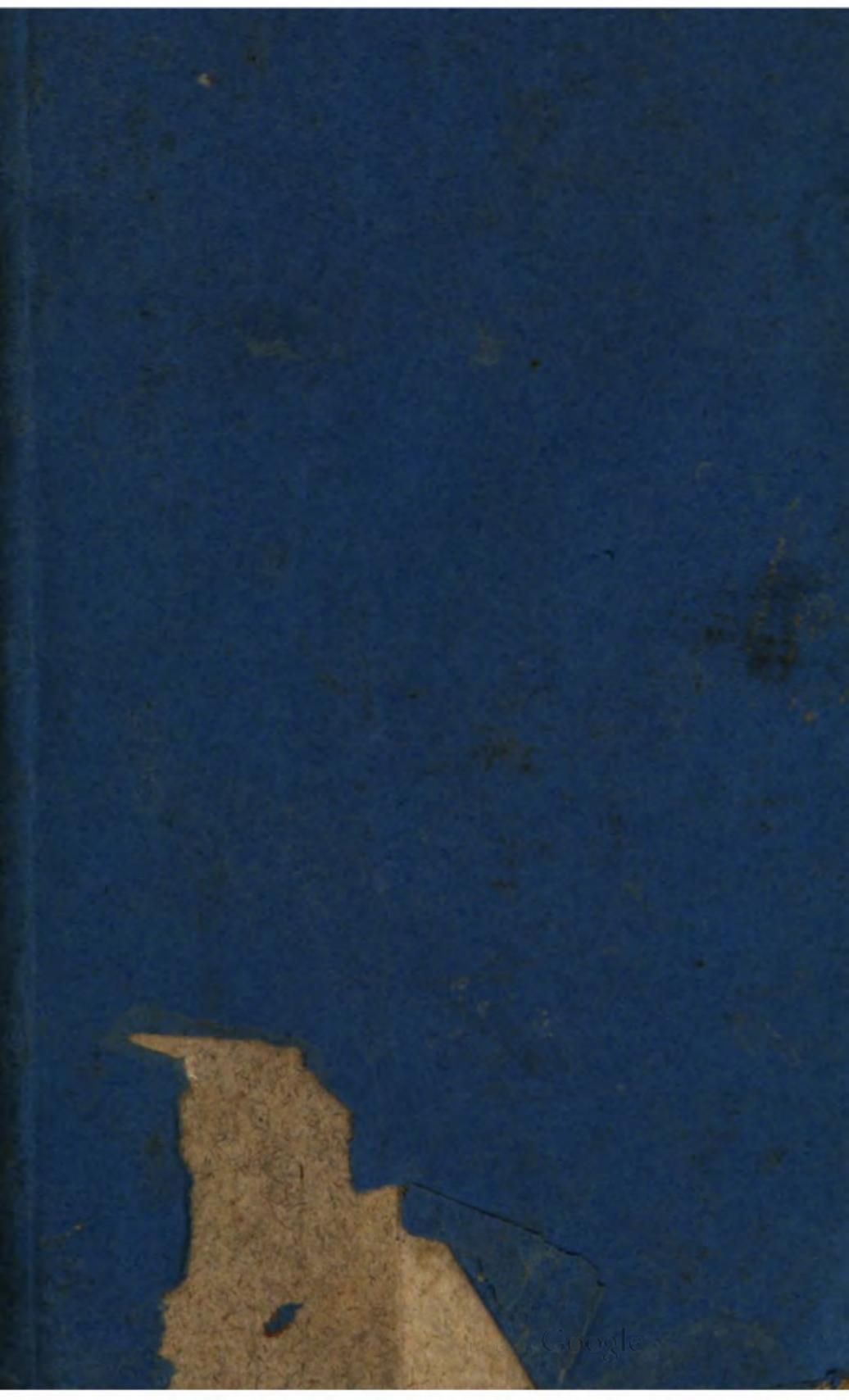
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



I

2

~~AA~~  
Z 494 a

BIBLIOTHÈQUE

"Les Fontaines"

33

60 - CHANTILLY.



BIB. DOM.  
LAVAL. S. J.

MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN

JANVIER 1708.



A PARIS,  
Chez MICHEL BRUNET, Grande Salle du  
Palais au Mercure Galant

**C**omme il est impossible dans la conjoncture presente de ne pas grossir le Mercure, ce qui en augmente considerablement les frais, on ne peut se dispenser d'en augmenter aussi le prix. Ainsi les volumes qui seront reliez en veau se vendront dorenavant 38. sols. Quant aux volumes qui seront reliez en parchemin, on n'en payera que trente-cinq. Les Relations se vendront autant que les Mercurus.

Chez MICHEL BRUNET, grande  
Salle du Palais, au Mercure  
Galant.

M. DCC VIII.  
*Avec Privilege du Roy*



# AU LECTEUR.

Il y a lieu de croire qu'on ne lit plus l'Avis qui a été mis depuis tant d'années au commencement de chaque Volume du Mercure, puis se malgré les prières répétées qu'on a faites d'écrire en caractères lisibles les Noms propres qui se trouvent dans les Mémoires qu'on envoie pour estre employez, on néglige de le faire, ce qui est cause qu'il y en a quantité

## A U L E C T E U R.

de défigurez, étant impossible de deviner le nom d'une Terre, ou d'une Famille, s'il n'est bien écrit. On prie de nouveau ceux qui en envoient d'y prendre garde, s'ils veulent que les noms propres soient corrects. On avertit encore qu'on ne prend aucun argent pour ces Mémoires, & que l'on employera tous les bons Ouvrages leur tour, pourvu qu'ils ne désobligent personne, & que ceux qui les enverront en affranchissent le port.



MERCVRE  
GALANT

JANVIER 1708.

**L**E commence ma Lettre  
par un Article qui vous  
plaira, sans doute, puis-  
que vous y trouverez un Eloge  
du Roy, fait par un scavant  
evêque, & prononcé dans la

A iij

## 6 MERCURE

Chaire de verité le jour de l'ouverture des Etats de Languedoc. Elle se fit par une Messe du Saint-Esprit, chantée en Musique, & au milieu de laquelle, M<sup>re</sup> François Chevalier de Saulx, Premier Evêque d'Alais, fit un Discours tres-éloquent. L'Eloge du Roy fut regardé comme une des principales beautez du Discours qu'il prononça. Ce Prelat dit d'abord, en parlant de Sa Majesté, qu'il cherchoit en sa Personne Royale, quelque chose de plus grand, que la Grandeur que les hommes estiment,

# GALANT 7

Et que ce qui rendoit ses grandes & immortelles actions plus considerables, est, qu'elles avoient toujours eu la justice pour leur principe, qu'elles avoient toujours esté accompagnées d'une piété, qui les rendoit en quelque maniere, divines & surnaturelles, puisqu'Elle les rapportoit toutes à Dieu.

Mr l'Evêque d'Alais entra ensuite dans le détail des actions de Sa Majesté, qui peuvent faire aller son Règne de pair, avec ceux de nos plus saints Monarques. L'heresie détruite. le blas-

A iij

## 8 MERCURE

phême puny , les vices profcrits ; le duel deffendu , sous des peines irremissibles ; l'entrée du Royaume ouverte à tous les Princes malheureux & dépoüillez de leurs Etats ; & des guerres entreprises & soutenües pour le seul interest de la Religion , furent les principaux traits de la vie du Roy , que cet Evêque mit en œuvrè , & dans un fort beau jour. *Si nous nous souvenons , avec joye , dit-il ensuite , de toutes ses Victoires , & de quelle importance elles ont esté à l'Etat , nous ne devons pas considérer , avec moins de plaisir ,*

# GALANT 9

tant de vertus si utiles à nostre instruction, & si propres à nous édifier, dont Dieu s'est plu à orner l'ame de ce Prince. Cette pieté, que l'Auteur de toutes choses a gravées dans le fond du cœur de ce Grand Monarque; pieté qu'il prend tant de soin d'inspirer, non-seulement à sa Royale Famille; mais aussi à tout son Peuple: cette moderation, dont la victoire, qui luy a fait si souvent gagner les cœurs de ceux dont il avoit triomphé par ses armes; cette grandeur d'ame, & cette patience dans l'adversité, qui l'ont fait paroître aussi grand dans

## 10 MERCURE

ses disgraces, que dans ses plus éclatantes prosperitez; cette temperance, qui nous fait voir ce que peut la Religion, en nous faisant voir un grand Prince, qui regne sur ses desirs; cette douceur & cette bonté qui temperent en luy le pouvoir souverain, & qui luy font doublement porter l'Image de Dieu; ce naturel bienfaisant, qui assortit si bien le caractere de Grandeur, qui est imprimé dans son Auguste Personne; toutes ces choses, continua ce Prelat, doivent plus estre l'objet de nostre admiration, que les étonnantes prosperitez, qui ont accompagné les

## GALANT 11

Soixante premières années de son  
Regne. Il dit ensuite ; que n'é-  
tant pas monté en Chaire, pour con-  
sacrer un éloge aux simples vertus  
du siècle, il en avoit destiné un  
à celles qui font un parfait Chré-  
tien, & que laissant à part tout  
ce qui montrera à la Posterité un  
Heros en la Personne du Roy, il  
n'avoit prétendu s'attacher qu'à  
ce qui fera voir à cette même  
Posterité, en la Personne de ce  
Prince, un Chrétien accompli, &  
un Rigide Observateur des maxi-  
mes Evangeliques ; je ne dois,  
poursuivit-il, ni donner à Sa Ma-  
jesté ce qui ne luy appartient pas,

## 12. MERCURE

ni dérober à Dieu ce qui luy appartient ; mais je puis admirer en la Personne de ce Grand Prince , les merveilles de la Providence , & les Dons du Saint - Esprit , & comme la Religion est un Commerce sacré , entre Dieu & les hommes , qui a deux parties , & qui consiste en ce que Dieu aime les hommes , & leur fait don de ses Graces ; & que les hommes aiment Dieu , & luy rendent les hommages qu'ils luy doivent : rien ne m'empêche de chercher des exemples de l'une & de l'autre , dans la maniere dont le Roy sert Dieu , & dans la maniere dont

# GALANT 13

*Dieu benit le Roy.* Cela donna lieu à Mr d'Alais, d'entrer dans un détail exact de tout ce que le Roy a fait pour la Religion ; & il fit voir alors , que la Guerre que ce Prince soutient aujourd'huy, est une véritable Guerre de Religion, & qu'ainsi, le Clergé a une double obligation de l'aider à la soutenir ; & il exhorta tous les Membres qui composoient cette illustre Assemblée, de faire attention aux besoins de l'Etat, & d'en faire une tres-serieuse à la cause qui les produit. Tout ce qu'il dit sur ce

## 14 MERCURE

sujet fut très touchant, & attiré de grands applaudissemens à ce Prelat.

Il fit ensuite l'Eloge du Roy d'Espagne, & il fit remarquer, que dans la conjoncture, où se trouvent aujourd'huy les deux Monarchies, on ne doit point regarder la naissance du Prince des Asturies, comme un signe équivoque de la part que le Ciel prend dans cette grande guerre, & qu'il ne pouvoit mieux marquer combien il s'intéresse pour la cause que les deux Rois soutiennent, qu'en donnant à l'Espa-

# GALANT 15

gne, une consolation qu'il luy a refusée, pendant un si grand nombre d'années, & sous le Regne d'un des plus pieux Princes qu'elle ait jamais eu.

Vous devez juger parce que vous venez de lire, des grands applaudissemens que reçût M<sup>r</sup> l'Evêque d'Alais. Je ne doute point que vous ne donniez aussi de grandes loüanges à un Discours prononcé par le Pere le Jay, Jesuite, & l'un des Professeurs de Rhetorique, au College de *Loüis le Grand*. Voicy le sujet de ce Discours qui fut prononcé en Latin.

## 16 MERCURE

Il prouva que les pertes que la France a faites dans la guerre presente , lui ont esté plus glorieuses , que n'ont esté aux Ennemis les avantages qu'ils ont remportez. Il dit d'abord que cette proposition paroïssoit paradoxique ; mais que cette verité paroïtroit sensible , à ceux qui écouteroyent avec attention ce qu'il alloit dire. Il prouva dans la premiere partie de son Discours , que les grands succès que les Ennemis ont eü dans la presente guerre , ne leur ont pas esté si glorieux , que s'ils en avoient usé avec plus de mo-

deration & plus de prudence; & il prouva dans la seconde partie, que l'adversité des François, & les pertes que la fortune leur avoit fait faire en les abandonnant pour quelque temps, avoient assuré la gloire de leur nom. Il fit voir, pour prouver sa premiere Partie, ce que les Ennemis auroient dû faire, pour rendre leurs Conquêtes glorieuses à leur nom; l'usage qu'ils devoient faire de leurs victoires, ou plutôt l'usage qu'en font ceux qui connoissent les veritables interests de leur gloire, en comparant les

*Janvier* 1708. B

## 18 MERCURE

regles & les maximes qu'il po-  
sa pour fondement de la ve-  
ritable gloire militaire, dans  
l'usage qu'un Vainqueur doit  
faire de ses avantages, avec cel-  
les que les Ennemis se sont im-  
posées & qu'ils ont suivies dans  
leur plus grande prosperité; il  
conclud de là, ou qu'ils n'avoient  
pas connu leur veritable gloire,  
ou qu'ils l'avoient negligée ;  
les faits qu'il raporta, & les  
évenemens, dont il fit le détail  
pour établir sa preuve, paru-  
rent justes, & ils firent voir  
qu'il manioit son sujet avec dé-  
licatesse ; en effet sans tomber

# GALANT 19

dans le deffaut & dans les excés des Rheteurs & de ces Sophistes, contre qui Platon & Quintilien, s'éleyent si fort, il se servit avec avantage de tous les droits que l'éloquence donne, & il en fit valoir tous les Privileges.

La seconde Partie de son Discours, fut encore plus interessant que la premiere, & puisqu'elle estoit particulièrement destinée à mettre dans tout son jour la gloire du nom François. La moderation du Roy, dans les plus grandes prosperitez, & la patience

Bij

## 20 MERCURE

dans les revers, les moins prévûs, & dans les disgraces les plus fâcheuses, servirent de preuves à cette partie. L'exemple du Souverain influë en effet sur tous ceux qui travaillent ou qui combattent sous ses ordres. On ne doit donc pas s'étonner si ce grand Prince ayant esté modeste dans les succès les plus éclatans, & inébranlable dans les rigueurs de la fortune, on a remarqué cette même modestie & cette même fermeté dans ses Generaux. Il manque souvent à la gloire des Grands hommes, de sçavoir

comment ils supporteroient une disgrâce éclatante , & tel qui s'en fait admirer dans une brillante fortune , feroit quelque fois méprisé , & paroîtroit plus petit , si elle l'abandonnoit , qu'il n'a paru grand dans les plus grandes faveurs de cette aveugle Déesse. La conduite des François après les sanglantes Batailles qu'ils ont perduës : leur fermeté , pour ne pas perdre le reste de leurs Troupes , dans les Journées où ils avoient esté abandonnez de la fortune ; leur courage invincible , marqué en tant d'occasions ,

## 22 MERCURE

dans ces tristes Journées ; & enfin , leur clemence à l'égard des Prisonniers, qu'ils avoient faits, comparée à la rigueur , avec laquelle les Ennemis traitoient ceux qu'ils avoient fait sur nous, furent les moyens dont se servit le Pere le Jay , pour prouver sa seconde Partie ; & s'adressant ensuite au Roy d'Espagne , dont on voyoit le Portrait à la gauche de celuy du Roy , sous un dais , placé dans le fond de la salle ; il dit , que *les qualitez extraordinaires de ce jeune Prince , & dont il fit le détail , auroient dû l'élever sur*

## GALANT 23

l'un des plus grands Thrônes du monde, quand même il n'y auroit pas esté appellé par les droits du sang & de la nature, joints aux dernières volontez du feu Roy Charles II. On voyoit dans le costé de la salle, qui faisoit face au Pere le Jay, les Portraits de tous les Generaux de ce temps; il les apostropha, tous les uns après les autres. Les traits qui regardoient Monsieur le Duc d'Orleans, furent trouvez tres-beaux; ce qu'il dit sur la Prise de Lerida, qui a resisté à plusieurs autres Heures, fut exprimé dans les plus

## 24 MERCURE

beaux termes ; il fit remarquer que c'étoit à l'arrivée de ce Prince, & à la terreur qu'inspira son grand nom, qu'on doit en partie le gain de la bataille d'Almanza ; & que les conquêtes des Royaumes d'Arragon & de Valence suivirent de près ; & en parlant des dépenses extraordinaires de ce Prince pour assurer le succès des armes des deux Rois, il dit en faisant allusion aux blessures que S. A. R. reçût à la journée de Turin, qu'Elle ménageoit aussi peu son argent que son sang.

M<sup>r</sup> le Maréchal de Villars  
qu'il

qu'il compara à Fabius, & qu'il fit mesme paroistre plus grand que ce General Romain, fut loué par des traits particuliers à ce Maréchal. Ses succès prodigieux en Allemagne, & l'avantage qu'il a de n'avoir jamais reçu aucun échec, furent tres-bien mis en œuvre. Il s'étendit beaucoup en parlant de M<sup>r</sup> le Duc de Vendôme; l'amour & la confiance des soldats pour ce Prince; sa conduite & ses succès en Italie; sa prudence & sa vigilance en Flandres où il a arrêté dès qu'il y a paru, les vastes projets d'un

*Janvier 1708.* C

## 26 MERCURE

Conquerant & d'un General, qui osoit tout esperer après la malheureuse Journée de Ramillies ; la bonté de son cœur, & enfin l'attachement qu'il a pour les interets de la Couronne & de l'Etat, furent les materiaux dont le Pere le Jay se servit pour louer ce grand General. Ce qu'il dit de M<sup>r</sup> le Maréchal de Tessé fut trouvé très-juste ; ses succès en Provence furent dépeints en très-beaux termes. Il mit alors dans tous son jour la fureur dont M<sup>r</sup> le Duc de Savoye est animé contre son propre sang, & il

la peignit avec des couleurs bien vives ; & en s'adressant à la Savoye , il ne laissa pas de l'appeller plusieurs fois *bien-heureuse* , d'avoir donné à la France & à l'Espagne deux Princesses qui perpetuent le sang des Bourbons dans ces deux grands Royaumes : il parla de la naissance de Monseigneur le Duc de Bretagne , & de celle du Prince des Asturies , dans des termes qui exprimoient tres-bien la joye que les deux Nations qui doivent un jour obéir à ces deux Princes ressentent de leurs nais-

## 28 MERCURE

fances ; & s'adressant enfin à M<sup>r</sup> le Maréchal de Berwic , il demanda à l'Assemblée si elle avoit pû croire qu'il eut oublié ce Heros à qui la France & l'Espagne sont si redevables , & que la premiere de ces Couronnes vient de s'attacher par de nouveaux liens ( ce qui regardoit le Gouvernement de Limosin ) ; la Bataille d'Almanza ; la conduite de ce Duc dans les Cevennes & dans tous les lieux où il a commandé ; sa valeur & sa fermeté furent dépeintes avec des traits qui connoient aux actions de ce Ma

Cette piece d'Eloquence finit par une Priere pour la Paix , & cette Priere recût de grands applaudissemens ainsi que tout le Discours , qui fut prononcé d'une maniere qui fit remarquer toutes les beautez que la déclamation peut fournir. L'Assemblée fut aussi illustre que nombreuse , & plusieurs Officiers du Parlement & des autres Cours Supérieures s'y trouverent , ainsi que plusieurs Evêques. Le Pere le Jay est frere de feu M<sup>r</sup> le Jay Evêque de Cahors , de feu M<sup>r</sup> le Jay Conseiller

## 30 MERCURE

au Parlement, & de M<sup>r</sup> le Jay, aujourd'huy Capitaine aux Gardes. Cette Famille a donné un Premier President au Parlement de Paris. Le celebre M<sup>r</sup> le Jay qui a donné au Public une tres-belle Polyglotte, pour l'Edition de laquelle il dépensa tout son bien, étoit de cette Maison & grand-oncle de celuy qui donne lieu à cet article.

Celuy qui suit est sur une matiere connue de peu de gens, & dont on ne laisse pas de parler beaucoup. Il reveillera sans doute la curiosité de

quelques sçavans. On a vû  
 autrefois sur cette matiere, un  
 Livre qui fit beaucoup de bruit,  
 & qui auroit pû estre appellé  
*Roman d'Erudition*, s'il m'est  
 permis de parler ainsi, quoy  
 que l'Auteur n'eust eu dessein  
 en donnant ce Volume au Pu-  
 blic, que de se divertir luy-  
 mesme, & d'embarasser l'es-  
 prit des Lecteurs par beaucoup  
 de choses qu'il n'entendoit pas,  
 & qui paroïssent fort miste-  
 rieuses. Cependant tout son  
 but n'avoit esté que de se di-  
 vertir.

Mr Berger, Assesseur en

C iiii

## 32 MERCURE

Philosophie dans l'Université de Wirtemberg, a fait soutenir des Theses par un de ses Eco- liers auxquelles il a Presidé , contre la Cabale Judaïque & Chrestienne , qu'il nomme ainsi , par rapport aux Juifs chez qui elle a eu le plus grand cours, où l'ont puisée plusieurs Chrestiens qui s'en sont entê- tez. Je crois que la Cabale a pris naissance en Chaldée , d'où elle s'est repanduë en Egipte & dans toutes les parties de l'Orient ; que Pythagore & Platon l'ont connuë & qu'elle a esté celebre parmi les Juifs ,

lorsque les habitans de Samarie  
 ayant basti un Temple sur le  
 Mont Garizim , mêlerent le  
 Paganisme avec le Judaïsme ,  
 & qu'ils firent des deux une Re-  
 ligion monstrueuse , ou comme  
 le remarque un excellent Au-  
 teur un *Cahos de Religion*. Mr  
 Berger distingue la Cabale en  
 trois fortes ; sçavoir en *Cabale*  
*Artificielle* , qui consiste en  
 observations sur la forme des  
 caracteres Hebreux ; en *Ca-*  
*bale Dogmatique* , & en *Cabale*  
*Magique* ou *Pratique*. Chaque  
 partie de cette division fait la  
 matiere d'un Chapitre dans

## 34 MERCURE

une Dissertation faite à l'occasion de cette These par le mesme Mr Berger. *La Cabale Dogmatique*, qui remplit le 3.<sup>e</sup>. Chapitre de la Dissertation & dont il est parlé dans une des conclusions de la These, est selon Mr Berger, une Theologie & une Philosophie Orale, partagée en Science naturelle & en Metaphisique, dont l'une est fondée sur la Genese, & l'autre sur la vision d'Ezechiel. Cette partie de la Cabale, bien que soutenüe par de celebres Auteurs, n'est selon Mr l'Assesseur Berger, qu'une

Science fautive opposée à la Tradition écrite, & à la Parole de Dieu. Cette définition fut attaquée par les plus habiles Theologiens de l'Université, qui prétendirent qu'estant une Philosophie Symbolique, ou il est traité de Dieu & des choses spirituelles, son but est tres-bon, puisqu'il s'agit par là de montrer aux hommes comment ils peuvent s'élever par leurs propres forces à l'état de perfection & à l'union avec Dieu. Mr Berger dit ensuite pour définir la *Cabale Magique*, que c'est un Art dont

## 36 MERCURE

quelques hommes profanes se servent pour dire & faire des choses extraordinaires par le ministère des substances infernales. Mr Berger prononce ensuite contre trois fameux Cabalistiques qui sont *Estienne Rittangelius* ; *Henry Morus* , & *Chrestien Cnorrius* , & il reçut de grands applaudissemens.

Les articles qui suivent, regardent la mort de plusieurs personnes decedées il y a déjà quelque temps; mais l'abondance de la matiere m'acable tellement à la fin de chaque mois, que je

me trouve toujours obligé d'en réserver beaucoup pour le mois suivant & quelques fois mesme pour des mois plus éloignez.

Mr Denise, Abbé de Saint Paul de Sens, Chanoine & Grand Chantre de l'Eglise de Troyes, Predicateur du Roy, & ci devant Chapelain de S. M. est mort, après une longue maladie & remplie de douleurs tres-vives, pendant laquelle il a donné des marques continuelles de la plus parfaite resignation aux volontez de Dieu, & d'une fermeté aussi chrétienne, qu'elle estoit heroïque. Il

## 38 MERCURE

avoit de grands talens pour inspirer ces sentimens aux personnes qui se trouvoient en pareille situation, & plusieurs que le sang & l'amitié luy rendoient tres-cheres, avoient esté assez heureuses pour l'avoir auprès d'elles, dans les derniers momens de leur vie, & d'une vie assez peu avancée, pour avoir bien de la peine à la quitter.

Il estoit d'une famille considerable de Troyes, & qui a donné d'excellens Sujets à l'Eglise, à l'Epée & à la Robbe. Parmi les talens qu'il avoit reçus du Ciel, il possédoit plus

# GALANT 39

de la parole à un degré, où peu de gens pouvoient atteindre. Il prêchoit avec beaucoup de zèle, & beaucoup de grace. Son éloquence estoit connue à la Cour. Il y avoit eu l'honneur de prêcher devant le Roy; & Sa Majesté en avoit esté si contente, qu'Elle luy avoit donné une Charge de Chapelain, & l'Abbaye dont il étoit pourvû. Il a prêché avec le même succès, à S. Gervais, à S. Eustache, & dans plusieurs autres Eglises de Paris, aussi bien que dans celles de Troyes, & dans la Province. L'Oraison

## 40 MERCURE

Funèbre de feu Mr le Comte de Soissons , Gouverneur de Champagne , qu'il fit estant jeune ; celle de Mr Malier du Houssay , Evêque de Troyes ; celle de la feuë Reine , qu'il prononça à S. Eustache , & celle de Madame de Harlay , Abbessè de Nostre-Dame de Sens , qu'il prononça aussi l'année dernière , dans l'Eglise de cette Abbaye , luy avoient acquis beaucoup de reputation ; & toutes ses grandes qualitez luy avoient fait grand nombre d'illustres Amis , qui reconnoissoient n'en avoir pas de plus

## GALANT 41

sinceres, ni de plus solides que cet Abbé. Je vous ay déjà dit qu'il estoit mort d'une maniere tres-chrétienne, & je dois ajouter qu'il a poussé la délicatesse de la conscience dans ses dernieres dispositions à la mort, à un point qu'il n'est pas aisé d'exprimer, & à laquelle on ne peut donner assez de louanges. Mrs de Chavigny, tous deux Evêques de Troyes, qui l'aimoient & l'estimoient veritablement, l'ont vû assiduëment pendant sa maladie, & ils ont esté tres-édifiez de la maniere, avec laquelle il en a soutenu

*Janvier 1708.*

D

## 42 MERCURE

toutes les douleurs , & de la fermeté , sans présomption , & de l'humilité vraiment chrétienne, qu'il a fait voir, jusqu'au dernier moment de sa vie.

Dame Chrétienne de Lé-court, veuve de M<sup>re</sup> Louis le Tonnelier de Breteuil, Chevalier Seigneur de Boissette, Conseiller ordinaire du Roy en son Conseil d'Etat, & Contrôleur General des Finances, mort en 1687. est morte âgée de 89. ans. Cette Dame estoit mere de François le Tonnelier de Breteuil, Marquis de Fontenay,

# GALANT 43

Tresigny, &c. qui a été successivement Maître des Requestes, Intendant en Picardie, en Flandres, & ensuite dans les Armées du Roy, & enfin Intendant des Finances, & Conseiller d'Etat ordinaire, mort en 1709. qui a laissé d'Anne de Calonne, fille de feu Mr le Marquis de Courtebonne, Maréchal de Camp, & sœur de Mr le Marquis de Courtebonne, mort Lieutenant General des Armées du Roy, François-Victor le Tonneliet de Breteuil, Conseiller aux Requestes du Palais, où il est tres-

D ij

## 44 MERCURE

estimé, & Charles-Louis-Auguste, Abbé de Breteuil, qui étant encore dans l'enfance, se fait déjà remarquer, par ses manieres polies, & par son esprit. 2. D'Antoine, Commandeur de Malthe & Commandant des Galeres de France, au service de la Religion, mort en 1696. 3. De Claude, Evêque de Boulogne sur mer, mort en 1698. 4. De Charles Achilles, cy-devant Commandeur de l'Ordre de Saint Lazare, & aujourd'huy Seigneur de Ruville, qui a épousé Anne - Madelaine de

## GALANT 45

Testart de la Guette, Chevalier de Saint Michel, Lieutenant General de l'Artillerie, puis General de la Marine, à Toulon, & Conseiller d'Etat, dont il a eu Charles-Claude le Tonnelier. 5. De Loüis, Commandeur de Malthe, Maréchal des Camps & Armées du Roy & Capitaine au Regiment des Gardes. 6. D'Elisabeth, mariée au Marquis de Saint - Blimont. 7. de Loüis-Nicolas, Baron de Breteüil & de Preüilly, premiere Baronnie de Touraine, Introduceur des Ambassa,

## 46 MERCURE

deurs & des Princes Etrangers, cy-devant Envoyé de Sa Majesté, près des Princes d'Italie, qui a épousé Gabrielle Anne de Froullay, fille de Charles, Comte de Froullay, Chevalier des Ordres du Roy, Grand Maréchal des Logis de la Maison de Sa Majesté; & d'Angelique de Beaudean de Parabere, sœur de Me la Maréchalle Duchesse de Navailles, grand'mere de Me la Duchesse de Mantouë: il a deux fils de ce mariage. Cette Dame est cousine-germaine de Mr le Maréchal de Tessé. La Famille de le

## GALANT 47

Tonnellier de Breteuil, est originaire de Picardie : elle a donné son nom à un Bourg de Beauvoisis, appelé, *Marlaine le Tonnellier*. Jean le Tonnellier, Seigneur de Breteuil, fut le premier (selon les Genealogistes de cette famille) qui entra dans les Charges de la Robbe, ses Ancêtres ayant toujours esté d'Epée. Ce Jean qui fut le premier homme de Robbe de cette famille, fut reçu Conseiller au Grand Conseil, en 1554. Cette Charge est aujourd'huy exercée par un de ses petits-fils, Chef d'une

## 48 MERCURE

branche cadette de la Maison de le Tonnellier , & qui est frere de Mr le Tonnellier , Prieur des Chanoines Reguliers de S. Victor , & Docteur de Sorbonne ; & du Pere Don Paschal , Religieux de la Chartreuse de Paris , distingué par son esprit & par son merite. Claude le Tonnellier , fils de Jean , épousa Marie le Charron , fille de Jean le Charron , Maître des Requestes , Prevost des Marchands , & enfin Conseiller d'Etat ordinaire. De ce Mariage vient Claude le Tonnellier , deuxiême du nom , Conseiller

## GALANT 49

seiller , puis Procureur General de la Cour des Aydes & en fin, Conseiller d'Etat ordinaire, qui épousa Marie le Fèvre de Caumartin , nièce du Gardé des Sceaux de ce nom , pere & mere de feu Mr de Breteuil , Controlleur General des Finances. La famille de Lécourt est ancienne à Paris : elle a donné quelques Officiers aux Cours Superieures de cette Ville , & elle y est connue dès les temps de François Premier & d'Henry II. où elle estoit déjà dans une tres-grande consideration,

Janvier 1708. E.

## 50 MERCURE

selon le temoignage de plusieurs Historiens.

Dame Catherine Quantin, de Richebourg, veuve de Messire Antoine Rossignol, Seigneur de Juvisy, Maître des Comptes, est morte âgée de 86. ans ; elle estoit mere de feu Messire N. . . . Rossignol, President en la Chambre des Comptes, qui a épousé Mademoiselle de Pomereu, sœur de Monsieur de Pomereu, Maître des Requêtes, & fille du Conseiller d'Etat ; de Dame N. . . . Rossignol qui a épousé M<sup>r</sup>. Croiset, President d'une Cham-

# GALANT 51

bre des Enquêtes. La famille de Quantin de Richebourg est ancienne dans le Parlement. Madame de Caumartin, femme de l'Intendant des Finances, est de cette maison. Feu M<sup>r</sup> Quantin de Richebourg, Maître des Requêtes, & frere de la Dame dont je vous apprens la mort; avoit épousé Dame N. . . de Baltazar, fille de feu M<sup>r</sup> de Baltazar, Conseiller d'Etat, Intendant en Languedoc, qui avoit rempli toutes ses Charges, & les Commissions dont la Cour l'avoit chargé. avec beaucoup du succès, &

E ij

52 **MERCURE**

de Dame N... du Laurens  
sœur de feu Messire Pierre du  
Laurens , Evêque & Seigneur  
de Belley , Prince du Saint Em-  
pire , & Niece de feu Messire  
Honoré du Laurens , Arche-  
vêque d'Arles, & de feu Messire  
N... du Laurens Archevêque  
d'Embrun. Feuë Madame de  
Richebourg , estoit sœur de M<sup>r</sup>  
l'Abbé Baltazar , fort connu  
dans le monde , par son esprit,  
& par mille autres belles qua-  
litez. Cette Dame avoit plu-  
sieurs autres freres ; mais dont  
il ne reste que l'Abbé dont je  
parle. M<sup>r</sup> de Richebourg , fils

de cette Dame, est aujourd'huy  
 Maître des Requêtes. Il a épou-  
 sé Mademoiselle la Garou,  
 dont il a des enfans. La fa-  
 mille de Quantin-Richebourg,  
 est connue dans le Parlement,  
 il y a déjà plusieurs siècles, &  
 elle est alliée à ce qu'il y a de plus  
 considérable dans cet auguste  
 Corps; sçavoir aux maisons de  
 le Fevre - Caumartin, le  
 Fevre d'Ormesson, de Nico-  
 lai, de Harlay, du Laurens &  
 de Bellievre. Cette famille es-  
 toit déjà dans une grande con-  
 sideration, sous les regnes de  
 Charles VIII. & de Louis XII.

E iij

## 54 MERCURE

son Successeur, & on vit plusieurs Magistrats de cette famille, dans le Parlement de Paris, peu de temps après qu'il eut été rendu sédentaire. M<sup>e</sup> de Rossignol qui vient de mourir, avoit beaucoup de vertu & elle a soutenu jusqu'au dernier moment de sa vie, la reputation de pieté qu'elle avoit acquise. Feu M<sup>r</sup> Rossignol son époux avoit eu beaucoup de part dans les bonnes graces des Cardinaux de Richelieu, & de Mazarin; ces 2. Ministres l'avoient employé dans des négociations secretes, dont ils'é-

## GALANT 33

toit tiré au gré de ces deux Cardinaux , qui joignirent aux marques d'estime qu'ils lui donnerent , des preuves de leur liberalité , & de leur magnificence. Feu M<sup>r</sup> Rossignol avoit excellé dans l'art d'Interpreter les Lettres dont les chiffres paroissoient les plus impenetrables.

Frere Alexandre Cesar d'O , Chevalier de l'Ordre de S Jean de Jerusalem , Commandeur de Moisy le Temple , est aussi decedé. Il estoit de la branche de Franconville & issu du fameux François d'O , Premier  
Eiiij

## 56 MERCURE

Gentilhomme de la Chambre du Roy Henry III. Surintendant de ses Finances, & Marquis de Maillebois; il fut le favory déclaré de ce Prince qui couronna tous les biens qu'il lui avoit fait, par le Gouvernement de Paris, & de l'Isle de France, qu'il lui donna; ce Ministre eut beaucoup d'Ennemis; mais malgré la cabale qu'ils éleverent contre lui, il se maintint dans le Gouvernement des affaires, après la mort funeste de son maître: il fut même si bien dans les bonnes grâces d'Henry IV.

qu'il fut le seul de tous les Seigneurs Catholiques & attachez à ce Prince, qui osa lui déclarer qu'il ne devoit pas esperer d'estre jamais paisible possesseur de la Couronne qui lui estoit échue, s'il n'embrassoit de bonne-heure la Religion de ses Peres & de ses Predecesseurs. Il lui tint ce discours après la Bataille d'Ivry, & dans un temps où le mauvais état des affaires de ce Prince, lui donna plus de hardiesse, & aucun des Seigneurs qui avoient été choisis pour lui en parler de la part de la Noblesse Catholique, n'osa entamer ce

## 58 **MERCURE**

discours. M<sup>r</sup> de Thou, parle beaucoup de M<sup>r</sup> d'O, qui fut aussi Grand Maître de la Garderobe : il estoit fils de N. . . d'O, Capitaine de la Garde ou Compagnie Ecoissoise du Roy Henry III. & qui se signala sous ce Prince, par plusieurs actions de valeur. Il époufa Mademoiselle de Villequier, dont il laissa des enfans ; cette Dame estoit d'une ancienne maison, qui s'est éteinte dans celle d'Aumont, par le mariage de l'heritiere de cette maison, avec le Marquis de Chappes. M<sup>r</sup> le Marquis de Maillebois,

eut plusieurs freres, & plusieurs sœurs, & ce fut par leurs mariages que sa maison s'allia à celle de Clermont-Tallart, & à plusieurs autres de distinction. L'Abbé de S. Julien son frere, fut tres estimé dans son temps. La maison d'O est alliée à celle de Caillebot-la - Salle, à cause d'une fille de la maison d'O, qui entra dans celle de Caillebot - la - Salle, au commencement du dernier siecle.. Mr d'O que le Roy vient de nommer Lieutenant General de ses Armées Navales, est proche parent de celui qui

## 60 MERCURE

vient de mourir.

M<sup>e</sup> de Lanmary, ancienne Abbessse de Liqueux est morte âgée d'environ 82. ans. Elle s'estoit démise, il y a plusieurs années de son Abbaye, & le Roy la donna en même temps à M<sup>e</sup> de Lanmary, sa Niece, qui gouverne aujourd'huy cette maison avec tout l'applaudissement possible. L'Abbessse qui vient de mourir estoit fille de Messire Marc - Antoine de Beaupoil de Saint Aulaire, Seigneur de Lanmary, de Couture, &c. & de Dame Gabrielle d'Alegre. Je vous ay parlé plu-

## GALANT 61

seurs fois de la maison de Beau-  
poil de Saint Aulaire, originai-  
re de Bretagne, & établie en  
Limosin, il y a près de quatre  
siècles : celle de Lanmary en est  
sortie. Elle a pour chef presen-  
tement, Mr le Marquis de Lan-  
mary, grand Echançon de  
France, qui marche sur les tra-  
ces de son illustre pere. L'His-  
toire de Bretagne de Don Lo-  
bineau, fait mention de l'an-  
tiquité de la maison de Beau-  
poil ; Morery en parle aussi  
fort amplement ; le Pere  
Menestrier en a mis les armes  
dans son Blazon ; elles sont de

## 62 MERCURE

gueules à trois couples de chiens d'argent.

Les articles que vous venez de lire, ont dû vous faire d'autant plus de plaisir, que toutes les femmes dont il parle ont vécu longtems, l'une estant morte à l'age de 82. ans, & les deux autres agées de 86. & de 89. ans.

M<sup>re</sup> Barthelemy Vion, Chevalier Seigneur d'Herouval est mort, fort regretté de tous ceux qui le connoissoient, à cause de l'exacte probité dont il a fait profession toute sa vie. Il estoit frere de Mr d'Herouval, Au-

# GALANT 63

diteur de la Chambre des Comptes; de Mr d'Herouval, Docteur de Sorbonne, Chanoine Regulier & Bibliothecaire de Saint Victor; & de Mr l'Abbé, d'Herouval aussi Docteur de Sorbonne, Curé de Sainte Geneviève des Ardens. Ils sont tous fils de feu Mr Vion d'Herouval, aussi Auditeur des Comptes, dont la memoire est chere aux gens de Lettres; à qui sa maison estoit ouverte en tout temps; & à qui il se faisoit un plaisir de communiquer ses lumieres en quelque temps qu'on le vint

## 64 MERCURE

consulter : il avoit une tres-belle Bibliotheque , & quantité de Recuëils , dont il faisoit souvent part aux Sçavans ; le témoignage que je lui rens , lui a été rendu avant moy , par l'illustre Mr du Cange qui en une infin<sup>te</sup> d'endroits de son Glossaire , cite Mr Vion d'Herouval , & reconnoît qu'il tient de lui ce qu'il rapporte. La famille de Mr Vion d'Herouval est fort ancienne à Paris , & elle a donné plusieurs Officiers aux Cours Superieures. Il semble que l'amour des Sciences & des belles Let-

# GALANT 65

tres ait caractérisé tous ceux qui en sont sortis. Celui qui donne lieu à cet article, les a cultivées toute sa vie, & il y a fait beaucoup de progrès : il est mort dans un âge peu avancé.

*en* Dame N... de Creyant, Abbessé de Marquette en Flandres, est aussi decedée. Elle estoit fille de Louïs de Creyant, Marquis d'Humieres, Gouverneur de Compiègne & Capitaine des Cent Gentilshommes dits au Bec-de-Corbin, & qui ne servoit le Roy que dans les grandes Cerc-

Janvier 1708. F

## 66 MERCURE

monies ; & d'Isabelle Phelypaux , fille de Raymond Seigneur d'Herbaut , Secretaire d'Etat , niece du celebre Hercules de Crevant , Marquis d'Humieres , Premier Gentilhomme de la Chambre du Roy , tué au siege de Royan , sans posterité , fœur de feu Loüis de Crevant 4<sup>e</sup>. du nom Marquis d'Humieres , Maréchal de France , Gouverneur de Compiègne , de Lille ; ensuite Gouverneur General des Villes conquises dans les Pais Bas , & enfin de Normandie. Ce Maréchal n'a laissé de Dame

# GALANT 67

Loüise Antoinette Therese de la Châtre , qu'une fille unique qui a épousé le second fils de feu Mr le Duc d'Aumont , qui a pris le nom de Duc d'Humieres. La maison de Crevant est originaire de Touraine ; elle y estoit déjà dans une grande consideration dans le 14<sup>e</sup>. siecle. Louïs de Crevant Ayeul de la Dame dont je vous apprens la mort , Capitaine des Cent Gentilshommes au Bec - de - Corbin , fait Chevalier des Ordres du Roy , épousa Jacqueline d'Humieres Dame de Monchi , fille de

F ij

## 68 MERCURE

Jacques d'Humieres Marquis de Monchi Gouverneur de Peronne & Chevalier du S. Esprit. Cette Dame a fait prendre le nom de Crevant, à la maison d'Humieres. Il y a quelques autres branches de cette maison dont est sortie M<sup>re</sup> la Marquise de Saint Georges. M<sup>re</sup> l'Abbesse de Marquette, a esté fort regrettée de toute la Communauté.

M<sup>re</sup> N... Baudet de Beau regard, Prieur Commanditaire du Prieuré de S. Robert, Diocèse de Grenoble, & Licencié en Theologie de la Faculté

de Paris , est mort dans de  
grands sentimens de pieté , &  
après avoir édifié pendant plu-  
sieurs années la Province de  
Dauphiné , par l'eclat de ses  
vertus. Il avoit fait ses études  
en Sorbonne avec beaucoup  
de succès , & il s'estoit fort  
distingué dans sa Licence. Il  
s'estoit depuis ce temps - là  
fort attaché aux matieres de  
Controverse , & il y avoit fait  
de grands progrès ; il s'estoit  
aussi attaché à la Jurispruden-  
ce Canonique , & il avoit  
prouvé en plusieurs occasions  
qu'on ne peut mieux entendre

## 70 MERCURE

lés matieres Ecclesiastiques qu'il les entendoit. Il estoit frere d'un Conseiller au Parlement de Grenoble , & d'une famille fort ancienne dans ce Parlement , & alliée aux plus anciennes de la Province. Cette famille est connue dans le Parlement de Dauphiné , dès le temps que le Dauphin Louis qui fut ensuite le Roy Louis XI. érigea le Conseil Delphinal en Parlement ; il employoit même auprès de sa personne un Officier de cette famille , & qui estoit du Conseil Delphinal.

# GALANT 71

Les morts frequentes n'empêchent pas que les mariages ne soient frequens, & sur tout en cette saison.

M<sup>re</sup> Henry de Guenegaud, Marquis de Plancy, né en l'année 1647. & distingué par ses longs services, a épousé Mlle de Merode, sœur de Me la Duchesse de Holstein. Ce Marquis est frere de feu Mr Gabriel, Comte de Montbrisson, blessé le 24. Novembre 1668. devant Candie, d'une grenade, dont il mourut le 9. de Decembre suivant; de Roger, Marquis de Plancy, Mestre de

## 72 MERCURE

Camp du Regiment Royal de  
Cavalerie, mort à Fresne le 7.  
Septembre 1672. de Cesar,  
Vicomte de Semoine, mort  
en 1668. âgé de 18. ans; d'E-  
manuel de Guenegaud, Che-  
valier de Malthe, dit *le Che-  
valier de Plancy*, Capitaine-  
Lieutenant des Gendarmes de  
Bourgogne, Maréchal de  
Camp, mort en 1706. de feuë  
Claire Benedicte, née en 1646.  
& mariée l'an 1665, à Just Jo-  
seph-François de Tournon de  
Cadar - d'Ancezune, Duc de  
Caderouse, morte en  
& d'Angelique, veuve de Fran-  
çois

# BALANT 73

çois, Comte de Boufflers, Lieutenant General au Gouvernement de l'Isle de France, & frere du Maréchal de ce nom, mort le 14. Février 1672. ils estoient tous fils de feu Mre Henry de Guenegaud, Marquis de Plancy, Comte de Montbrison, Vicomte de Se-moine, Baron de Saint Just, Seigneur du Plessis & de Fresne, Secretaire d'Etat, & Garde des Sceaux des Ordres du Roy; & de Dame Isabelle de Choiseuil, fille puînée de Charles, Marquis de Praslin, Chevalier

*Janvier 1708. G.*

## 74 MERCURE

des Ordres de S. M. & Mar-  
réchal de France ; & de Claude  
de Lazillac : il estoit frere de  
Claude de Guenegaud , Sei-  
gneur du Plessis , &c. Trésorier  
de l'Epargne , qui épousa en  
1647. Claude Alfonsine de  
Martel , dont il eut Mr le Mar-  
quis de Biville, tué dans Bonne,  
avec le Chevalier de Guene-  
gaud son frere en 1689. N..  
dit l'Abbé de Guenegaud, qui  
vit aujourd'huy , & N.. de  
Guenegaud , mariée à Mr le  
Marquis de Lislemarivaut, Lieu-  
tenant General des Armées du  
Roy. 2. De François de Gue-

Regaud, Seigneur de Lonzac,  
Conseiller au Parlement de Pa-  
ris, & President aux Enquê-  
tes, mort sans posterité. De Re-  
née, femme de Jean de Seve,  
Seigneur de Plottart, President  
en la Cour des Aydes de Paris.  
De Marie, femme de Clau-  
de Loup, Seigneur de Belle-  
nave, Maréchal de Camp.  
De Jeanne, Prieure de l'Hôtel-  
Dieu de Pontoise. Et de  
Madelaine, qui épousa en 1645.  
Cesar Phebus d'Albret, Com-  
te de Miossens, Maréchal de  
France, belle-sœur de Me la  
Comtesse de Miossens, bel es-

## 76 MERCURE

prit de ce temps. Mlle de Merode, qui vient d'épouser Mr le Marquis de Plancy, est fille de Mr le Marquis de Treton, Comte de Merode. Me la Comtesse de Merodé est sœur de Claudine de Fabert, Comtesse de Cailus, mere de Mr l'Evêque d'Auxerre; & d'Angelique Fabert, mariée en 1669. en premières noces, avec Charles de Brulart, Marquis de Genlis, dont elle a eu Me la Maréchale Duchesse d'Harcourt; & en deuxièmes, avec feu Mr le Marquis de Beuvron; François

d'Harcourt, Lieutenant General au Gouvernement de Normandie, Chevalier des Ordres du Roy, dont elle a eu Mr le Comte de Cezane, qui a épousé N. . de Némond; & feu Mr l'Abbé d'Harcourt. Toutes ces Dames étoient filles de Mre Abraham de Fabert, Maréchal de France, Gouverneur de Sedan; & de Claude Richard de Clevant son Epouse, morte à Paris le 3. Février 1661. Tous les fils de ce Maréchal son morts en bas âge. Louïs, dit *le Marquis de Fabert*, Gouverneur de Sedan,

G iij

## 78 **MERCURE**

& Colonel du Regiment de Lorraine, fut tué au combat de Candie le 25. Juin 1669. Nicolas & Abraham, sont mort en bas âge.

La Maison de Merode est originaire du Brabant : elle estoit déjà dans une grande consideration, sous les Comtes de Flandres. Lorsque Ferrand, Comte de Flandres, fut fait prisonnier à la Bataille de Bouvines, il avoit à ses côtez un Sire de Merode, qui échappa des mains des François, par un coup assez heureux, & qui se sauva en Allemagne.

travesti; & ayant ensuite obtenu des passeports, il vint voir plusieurs fois le Comte son Souverain, dans la grosse tour du Louvre, où il estoit étroitement gardé. La Maison de Merode a paru aussi, avec éclat, sous les derniers Ducs de Bourgogne, & à la Journée où le Duc de Bourgogne, Charles le Guerrier fut tué devant Nancy, il estoit accompagné de deux Seigneurs de la Maison de Merode, qui luy rendirent les derniers devoirs, & qui firent éclater leur douleur, d'une maniere tout-à-

## 80 **MERCURE**

fait touchante. Cette Maison est alliée à celles d'Egmont, de Horn, de Nassau, de Brandebourg, de Dannemarc - Oldembourg, & à celles de Savoye & de Bade. Feu Mr le Comte de Merode s'estoit distingué dans le service, où il avoit donné des preuves de sa valeur, en qualité de Lieutenant General des Armées du Roy.

Mr le Baron de Fournier, Chambellan & Capitaine des Gardes du Corps de S. A. R. Monsieur le Duc de Lorraine, a épousé Me de Lopez-Gallo, Chanoinesse de Remiremont.

## **GALANT** 81

Mr de Chamilly, Evêque & Comte de Toul, a fait la cérémonie des époufailles, dans l'Eglise de Nostre-Dame de Nancy. Ce Baron est neveu de Mr l'Abbé de Fournier, Grand Aumônier de Lorraine, connu par sa vertu & par son mérite, qui le distinguent dans cette Cour, encore plus que sa naissance & que la dignité dont il est revêtu. Mr le Baron de Fournier a porté les armes dans sa jeunesse, & a servy sous les ordres de feu Mr le Duc de Lorraine, & il a donné, en diverses occasions, sous ce grand

## 82 MERCURE

General, des marques de son courage : les emplois dont il est revêtu à la Cour de Lorraine, l'attachant indispensablement à la personne du Duc son Maistre, il a esté obligé de quitter le service : il est allié à toutes les meilleures maisons de Lorraine ; sçavoir, à celles de Lenoncourt, de Nettancourt, d'Apremont, du Chastelet, & de plusieurs autres aussi considerables ; & l'on peut dire qu'il est allié à toute l'ancienne Chevalerie de Lorraine. Il est aussi allié aux Maisons de Neuville - Villeroy

& de Harlay ; & lorsque Mr l'Archevêque de Lyon fit ses preuves dans le temps qu'il fut fait Commandeur des Ordres du Roy , il mit une Fournier dans les quartiers de sa mere , qui estoit de la Maison de Harlay.

Mlle de Lopez-Gallo , est d'une tres-ancienne Maison , originaire d'Allemagne , & qui a possédé de grandes Dignitez en Lorraine , dès le 16<sup>e</sup> siècle. Le Chapitre de Remiremont , où cette Damoiselle a passé les premières années de sa jeunesse , est des plus

## 84 MERCURE

illustres de l'Europe ; & les preuves de Noblesse s'y faisant, avec la plus grande exactitude, il ne faut pas d'autre preuve de la grandeur de l'origine de Me la Baronne de Fournier, que l'avantage qu'elle a eu d'y estre reçûe, en qualité de Chanoinesse. Les Dames de Remiremont ne font jamais de grands vœux; de maniere qu'elles peuvent toujours quitter la Religion. L'Abbesse & les deux autres premieres Dignitez, sont seules obligées de faire ces vœux. C'est une fille de Mr le Duc de Lorraine qui

est aujourd'huy Abbessè de ce célèbre Monastere, quoi qu'elle n'ait pas encore six ans. Mr l'Evêque de Toul, en donnant la Benediction Nuptiale à ces nouveaux époux, leur fit un Discours tres touchant, sur les devoirs des personnes qui s'engagent dans le mariage.

L'Article qui suit, merite d'autant plus d'attention, que les deux Lettes que vous y trouverez ont esté écrites par un homme que je crois le Doyen du genre humain.

Mr l'Abbé de Cambefort, Curé de Nostre-Dame de Bon-

## 86 MERCURE

ne-Nouvelle de Paris, estant allé prendre possession de l'Abbaye de Mours, Diocèse de S. Flour, dont il a plû au Roy de le gratifier, à eul'honneur de porter à Sa Majesté, & à une Dame d'une tres-grande consideration, deux lettres, écrites de la propre main, & sans lunettes, par Mr le Marquis de Naucaze, qui peut passer pour le plus vieux Gentilhomme du Royaume, puisque son pere fut marié, il y a cent onze ans, & qu'il est venu au monde peu de temps après ce mariage. La Terre de

ce Marquis est dans le voisinage de Maurs. Il est d'une des plus anciennes Noblesses d'Auvergne; & sa vieillesse est d'autant plus heureuse, qu'il jouit d'une parfaite santé; qu'il a le jugement tres-solide; l'esprit vif; les yeux bons, & la main ferme, ses lettres estant remplies de bon sens & bien peintes. Mr l'Evêque de Saint Flour, de la Maison d'Estaing, faisant en 1700. la visite de son Diocèse, dont ce digne Prelat n'est jamais sorti que pour les affaires & pour les Assemblées du Clergé, baptisa son petit-

## 88    **MERCURE**

filz ; & Mr le Marquis de Naucaze estoit alors âgé de plus d'un siecle ; l'on n'a vû dans sa Maison que d'illustres alliances , depuis plusieurs siecles : de forte que ses enfans pourroient estre reçûs dans les Chapitres , où l'on fait les plus rigoureuses preuves de Noblesse.

Mre Antoine de Naucaze , son pere , épousa , le 28. Aoust 1597. Dame Jacqueline de Bourdeille , heritiere de la Maison de Montance ; vous connoissez l'ancienneté , & les illustres alliances de la Maison de Bourdeille. On voit dans des

hommages, rendus par Philibert de Bourdeille, Seigneur de Montance, à Henry le Grand, que ce Prince les qualifioit de *ses tres-chers & bien Amez Cousins*. Mrs Claude de Naucaze, qui a écrit les lettres que vous allez lire, époufa, le 9<sup>e</sup> Novembre 1660. Dame Rose d'Hautefort Saint-Chamant, tante de Mr le Comte d'Hautefort, premier Cornette des Mousquetaires noirs.

Mrs N. . de Naucaze, qui a eu l'honneur de servir le Roy, en qualité de Page de la grande écurie, & dans ses  
*Janvier 1708. H*

## 90 MERCURE

Dragons, a épouſé N... de la Roque-Dafinieres, de la maifon d'Apcher ; & N... de Naucaze, fa ſœur, a épouſé Mr le Marquis de Verdalle.

Je ne vous diſ rien de l'ancienneté de cette illuſtre Maifon, puisqu'elle eſt aſſez connue, & je ne vous parle point icy de toutes les marques de confiance & de diſtinction, dont les Seigneurs de Naucaze ont eſté honorez par nos Rois en recompence de leurs ſervices.

Mr l'Evêque de Saint Flour.  
Mr le Blanc, Intendant d'Au-

# GALANT 91

vergne, & toute la Province, sont temoins, ainsi que Mr l'Abbé de Cambesfort, de l'heureuse vicillesse de Mr le Marquis de Naucaze, qui n'a point encore cessé de manger maigre les Vendredis & les Samedis, & même pendant tout le Carême, & qui espere avoir l'honneur de venir offrir au Roy, son petit fils, pour Page de sa Chambre. Ce jeune Seigneur est fort accompli. Voicy les copies des deux lettres, qui ont esté écrites en moins d'une heure de temps, en presence de plusieurs per-

H ij

## 92 MERCURE

sonnes; il y a même une double copie de celle de Sa Majesté, la première s'estant trouvée écrite en trop petit papier. On doit observer que le pere de Mr le Marquis de Naucaze, mourut, âgé de 98. ans, & que Jacqueline de Bourdeille sa mere, mourut âgée de 99. de maniere qu'ils font entr'eux trois plus de trois siècles; & l'on peut dire, d'eux, ce que dit l'Apostre; sçavoir, que *la sagesse & la vertu sont hereditaires dans leur maison.*

VAS SUUM POSSEIDIT  
IN HONORE ET SANCTITATE.

SIRE,

*Le Marquis de Naucaze, de v<sup>o</sup>tre Province d'Auvergne, dont le pere fut marié il y a cent onze ans, avec Jaquette de Bourdeille, heritiere de la maison de Montances, & qui est venu au monde peu de temps après ce mariage; oze prendre la liberté d'écrire de sa propre main, & sans lunettes, à V<sup>o</sup>tre Majesté, pour l'assurer qu'il y a plus d'un siècle qu'il a fait des vœux pour les Rois, Predecesseurs de V<sup>o</sup>tre Majesté, pour laquelle, il n'a ces-*

## 94 MERCURE

se, & ne cessera de sa vie d'en faire; quelque avancé qu'il soit en âge, il espere de ne pas mourir sans que Dieu lui fasse la grace de voir V<sup>o</sup>tre Majesté, mettre le dernier comble à sa gloire, en donnant la paix à l'Europe, & en forçant ses Ennemis de l'accepter: il espere aussi que pour le bonheur de la France, & de l'Espagne, V<sup>o</sup>tre Majesté, verra comme lui la sixième generation; comme il n'a rien vû, ni lû dans les Regnes precedens, qui égale les merveilles de celui de V<sup>o</sup>tre Majesté, il a presumé de ses bontez qu'Elle ne desaproveroit pas que le plus

# BALANT 95

*vieux Gentilhomme de son Royaume, ne se refusât pas la consolation d'assurer V<sup>ô</sup>tre Majesté qu'Elle n'a point de sujet qui soit plus sensible que lui, sur les bénédictions que Dieu répand sur sa Sacrée Personne, & sur toute son Auguste Maison, ni qui soit avec un zele plus respectueux & plus soumis.*

S I R E,

DE VOTRE MAJESTÉ

Le tres-humble, & tres-obeïssant  
& tres-fidèle serviteur & sujet,

NAUCAZE.

A Naucaze le Decemb. 1707.

## 96 MÉRACIDISE

La Lettre qui suit est du même Marquis. Elle est adressée à une Dame de la Cour, dont le mérite est si supérieur, & les vertus si connues, que je ne doute point que l'on ne devine d'abord son nom, & surtout lorsque l'on sçaura qu'elle employe tout son temps à faire du bien, & à travailler au soulagement des malheureux.

MADAME,

*Le Marquis de Naucaze, qui a l'honneur de vous appartenir, par Jacqueline de Bourdeille, sa mere,*

*mere, heritiere de la maison de  
 Montances, & qui avec ses Pere  
 & Mere, font plus de trois siècles;  
 ose prendre avec vous, Madame,  
 la même liberté qu'il s'est donné  
 d'écrire de sa propre main, & sans  
 lunettes, au Roy, persuadé, Ma-  
 dame, que Sa Majesté, ni vous,  
 ne desaprouveriez pas, que  
 le plus vieux Gensilhomme du  
 Royaume, qui a vû la si-  
 xième generation, & qui espe-  
 re voir la septiemé, vous as-  
 surât de son tres-humble res-  
 pect, & vous demandât, Ma-  
 dame, l'honneur de vôtre pro-  
 tection, pour lui & pour sa*

Janvier 1708. I

# 98 MERCURE

maison ; dans laquelle depuis  
nombre de siècles , il n'y a  
eu que d'Illustres Alliances ;  
si sa petite fortune répondoit  
à l'ancienneté de sa Noblesse ,  
il n'auroit pas pris la liberté  
de vous écrire , Madame , mais  
il se seroit donné , avant de  
mourir , la satisfaction de  
vous faire sa Cour ; il se  
sent encore assez de forces ,  
& de vigueur pour aller  
vous assurer lui même , comme  
il fait , que personne au monde  
ne fait de vœux plus ardens ,  
& plus sinceres pour vôtre fan-  
té ; Madame , & pour celle de

Roy, & ne peut être avec un respect plus soumis.

**MADAME,**

Votre tres-humble & tres obéissant serviteur,

**NAUCAZE.**

A Naucaze, en Auvergne.  
ce 10. Decembre 1707.

On doit juger du grand travail de Mr de Fer, Geographe du Roy, de Monseigneur le Dauphin, & de S. M. C. puisque depuis 28. ans, je vous envoie, à la fin de chaque année, un catalogue des Cartes

Iij

# 100 **MILLEURS**

que ce laborieux Geographe a fait graver pendant le cours de l'année. Voicy celui de l'année 1707.

*De grandes Cartes d'Italie, de Lombardie & de France.*

*Un tres-beau Plan de Paris.*

*Toutes les Provinces d'Espagne.*

*Une Carte de la Terre-Sainte, ancienne & moderne.*

*Les Isles Britanniques.*

*Une Franche-Comté, ou Comté de Bourgogne.*

*Une Carte de la Principauté de Neufchâtel, & de Vallangin.*

*Comme plus on s'applique à*

## LE BALANÇEUR

L'Art dont on fait profession, plus on devient habile dans ces Art, il y a lieu de croire que les ouvrages de Mr de Fer doivent estre parfaits, puisque peu de gens ont plus travaillé que luy.

Son Livre de l'Introduction à la Geographie, estant sous la Presse, depuis long-temps, il y a lieu de croire qu'il tiendra parole au Public, & que ce Livre se debitera au mois de Février prochain.

Il paroît un Livre nouveau, imprimé à Chambery, chez J. Gorin, Imprimeur, demeurant devant le Senat, qui a

# 102 MERCURE

pour titre : *Explication Physique & Mécanique des effets de la Saignée & de la Boisson, dans la cure des maladies, &c.* C'est une seconde édition du même *Traité*, qui parut il y a près de 18. mois, Elle est augmentée d'une réponse, que Mr Hecquet, Docteur & Professeur en Médecine, Auteur de ce Livre, fait à une Critique, faite contre son *Explication de la Saignée*, lorsqu'elle parut la première fois. Cet ouvrage est composé de deux Theses, qui semblent différentes, mais qui sont assez conformes, comme

on le peut voir par l'uniformité de leurs principes, par le temps, où elles ont esté soutenues dans les Ecoles de Médecine de cette Ville, par la methode qu'on a suivie, & par le but enfin qu'on s'y est proposé. La these sur la saignée. contient le plan d'une physiologie, aussi sûre, qu'elle paroît nouvelle, puisque tout y est estably sur des observations, des faits & des calculs, que l'expérience de ce qui se passe dans les maladies, nous apprend estre la maniere la plus certaine, ou pour mieux dire, la

## 104 MERCURE

moins incertaine, pour raisonner en Medecine. Cet Auteur fait voir, dès le commencement de son Livre, que la saignée est le remede qui supplée le mieux au deffaut de la transpiration, qu'il appelle, avec raison, *l'évacuation maîtresse & principale*, puisqu'elle est la plus considerable, la plus necessaire & la plus abondante; *la plus considerable*, parce qu'elle est le but, le terme, & la regle des autres; *la plus necessaire*, parce personne ne s'en peut passer, & *la plus copieuse*, puisqu'elle seule dissipe, plus

## ESCALIER 105

que toutes les autres évacua-  
tions ensemble ; & cet Apo-  
logiste de la Saignée , ajoute ,  
qu'on ne perd pas plus dans l'es-  
pace de 15. jours, par les évacua-  
tions ordinaires , que l'on fait dans  
un seul jour, par la transpiration.  
Il fait voir ensuite le danger  
qu'il y auroit à craindre, si la  
trituration ne se faisoit pas,  
comme il faut, parce que le  
sang se trouvant moins léger,  
& mal pètri, opposeroit au  
cœur & aux artères, un obstacle  
plus difficile à surmonter. Mr  
Hecquet, Auteur de ce Traité  
est l'amy de confiance du cé-

# 106 MERCURE

lebre Mr. Baglivi, Medecin Romain, à qui il a procuré une édition de ses ouvrages.

Je passe à l'article des Benefices, donnez par le Roy, la veille de Noël. Vous trouverez dans cet article, qui contient plusieurs autres, beaucoup de choses curieuses.

L'Archevêché de Rouën, qui vacquoit par la mort de Mre N... Colbert, ainsi que je vous l'ay déjà appris, fut donné le jour de cette nombreuse Promotion, à Mre Claude d'Aubigné, Evêque Comte de Noyon, Pair de France,

Abbé de la Victoire, Diocèse de Senlis, & cy-devant Abbé de Poitiers, Diocèse de Langres. Ce Prelat estoit Deputé du 2<sup>e</sup> Ordre de la Province de Bordeaux, à l'Assemblée generale du Clergé de 1685. avec Mr l'Abbé de Vaillac. Il s'est toujours tres-appliqué à soutenir la pureté de la saine Doctrine. Il est grand Theologien, & fort attaché au gouvernement de son Eglise. Il est fort estimé de tous ceux qui le connoissent, à cause de sa grande affabilité, & de ses manieres honorables.

## 108 MERCURE

Mr le Marquis de Tigné & cet Archevêque, sont les aînez de la famille de ce nom. La branche cadette est celle de Madame de Maintenon, & elle finit en la personne de Me la Duchesse de Noailles. Le fils de Mr le Marquis de Tigné appellé *Comte d'Aubigné*, est Colonel du Regiment Royal, & le dernier de cette famille. Il avoit un cousin-germain qui fut tué à Ramillies, à la teste de son Regiment de Dragons.

Saint Nicaise est le premier Evêque de Rouen dont le

# BILAN IV 109

nom est venu jusqu'à nous. Douze de ses successeurs ont esté reconnus pour Saints. Clement V I. fut Archevêque de Roüen avant que d'estre élevé sur la Chaire de Saint Pierre. Cette Eglise a aussi donné 13. Cardinaux au sacré College, dont deux ont esté du sang Royal de France, & plusieurs Chanceliers à ce Royaume. Les Papes Martin I V. & Gregoire X I. ont esté Archidiaques de l'Eglise de Roüen. Ce Chapitre est composé de 50. Chanoines, dont il y a dix Dignitez, qui sont le

# NO MERCURE

Doyen, le Chantre, le Trésorier, six Archidiacres, & un Chancelier, sans parler de huit moindres Chanoines, & d'un tres-grand nombre de Beneficiers & de Chapelains. Les Archidiacres ont sous eux 27. Doyonnes Rurales, dans lesquels on compte 1388. Paroisses, dont il y en a trente dans la Ville de Rouen & cinq dans les Fauxbourgs. Il y a aussi vingt-six Abbayes dans le Diocèse, en comprenant celles de Saint Ouen & de Saint Armand, qui sont dans Rouen. On trouve dans cette Ville &

## CONDAMNE III

dans les Fauxbourgs 24. Mais-  
sons Religieuses d'Hommes,  
& dix de Femmes. L'Eglise  
Metropolitaine est sous le vo-  
cable de *Nôtre - Dame*. On y  
voit une Cloche estimée une  
des plus grandes du monde. On  
l'appelle *George d'Amboise*, par-  
ce qu'elle fut faite par ordre du  
Cardinal de ce nom, Archevê-  
que de Rouen. Le Tresor de la  
Sacristie estoit bien plus confi-  
derable avant qu'il eust esté  
pillé par les Protestans dans le  
seizieme siecle. Les Archevê-  
ques de Rouen, qui ont le titre  
de *Primates de Normandie*, se

## 112 MERCURE

Sont soustraits de la Primatie de Lyon depuis l'an 1457. que le Cardinal d'Estouteville obtint cette exemption du Pape Calixte III. & tout recemment feu M<sup>r</sup> Colbert dernier Archevêque de Roüen a fait confirmer par un Arrest du Conseil d'Etat, l'indépendance de son Eglise de celle de Lyon. Les Suffragans de Roüen sont Bayeux, Avranches, Evreux, Secz, Lisieux & Coûtances. M<sup>r</sup> de Medavy, Predecesseur immediat de M<sup>r</sup> Colbert, avoit succedé à feu M<sup>r</sup> de Harlay, qui fut transféré à l'Archevêché de Paris,

après la mort de M<sup>r</sup> de Perfixe, & M<sup>r</sup> de Harlay avoit eu l'Archevêché de Roüen après M<sup>r</sup> de Harlay son oncle, dont la memoire est encore en veneration dans l'Eglise de Roüen, qu'il a édifiée par ses vertus, & qu'il a enrichie par ses bienfaits & par ses ouvrages.

Sa Majesté a nommé M<sup>re</sup> François de Chasteau-neuf de Rochebonne, Chantre, Chanoine, Comte de Lyon, & l'un des Grand-Vicaires de Poitiers, à l'Evêché de Noyon, qui est une des douze anciennes Pairies de France. Ce Prelat est

*Janvier 1708.*

**K**

## 114 **MARCEUR**

filz de Charles de Chasteau-neuf, Comte de Rochebonne, Commandant pour le Roy dans les Provinces du Lyonnais, Forez & Beaujollois, ci-devant Mestre de Camp du Regiment de la Reine; & de Dame Therese de Grignan, soeur de François-Adhemar de Monteil, Comte de Grignan, Chevalier des Ordres du Roy, & son Lieutenant General en Provence. La Maison de Chasteau-neuf est ancienne dans l'Eglise de Lyon, où les Seigneurs de ce nom font revêtus depuis long-temps du titre de Comte.

# BALANT 115

de Lyon. Il y a présentement un frere & un oncle de ce nouveau Prelat dans ce Chapitre, où l'on se souvient encore d'y avoir vû le Comte de Rochebonne, un de ses grands oncles. Ce nouvel Evêque est Docteur de Sorbonne de la Maison de Navarre. Il estoit de la Licence qui finit en 1699. & que l'on nomme aujourd'huy par excellence *Licence de Mr l'Abbé de Soubrze*, à cause que cet illustre Prelat présentement Evêque de Strasbourg, en estoit le principal ornement, autant par son mérite personnel que par sa

Kij

## 116 MÉRACIARD

grande naissance.

M<sup>r</sup> de Chateau-neuf ayant toujours esté sous les yeux d'un Evêque qui paroist santifié des ce monde, il n'y a pas de doute que cet Eleve ne remplisse avec beaucoup de succès tous les devoirs de l'Episcopat.

La Maison de Chateau-neuf a donné un Grand-Maitre à l'Ordre de Malthe : sçavoir, Guillaume de Chateau-neuf, qui fut le dix-neuvième Grand-Maitre de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem, dont les Chevaliers residoient alors à *Ptolemaïde ou Saint Jean d'Acre.*

Il fut élu en l'année 1251, après la mort de Pierre de Villebride. En 1256, le Pape Alexandre IV. donna au Grand-Maître de Chasteau-neuf & à son Ordre, le Chasteau de Bethanie, avec ses revenus, pour entretenir la Garnison de la Forteresse d'Afrac dans le Comté de Tripoli, composée de soixante Chevaliers & de quelques Soldats. Ce Pape avoit donné à l'Ordre l'année précédente le Mont Thabor & tous les biens que Baudouin I. Roy de Jerusalem avoit assignez au Convent & aux Religieux qu'il

## 118 MERCURE

établit sur cette Montagne ; mais les Sarrafins avoient tout détruit. Le Grand - Maître de Château-neuf mourut en 1260. & eut pour Successeur Hugues de Revel.

Il y a une branche de la Maison de Château-neuf établie en Provence ; M<sup>r</sup> le Baron de Château-neuf, le même qui eut cette conversation avec M<sup>r</sup> le Duc de Savoye, que vous avez lûe dans l'Histoire du Siege de Toulon, est le Chef de cette branche.

Le Roy a donné l'Evêché de Mende à M<sup>r</sup> N... de Ba-

# GALANT 119

gion de la Salle, grand-Vicaire & grand-Archidiaque de Poitiers. Il est frere de M<sup>r</sup> le Comte de la Salle, qui a servi avec beaucoup d'éclat, & que ses blessures ont obligé de quitter le Service. Ce nouveau Prelat est aussi frere de feu M<sup>r</sup> le Chevalier de Saillans, qui s'est aussi distingué dans le Service; du R. P. Dom de la Salle, Coadjuteur de la Chartreuse de Lyon, Religieux d'une grande vertu & d'un grand mérite; de M<sup>le</sup> la Marquise de Meximieux, belle-sœur du General des Chartreux; & de M<sup>le</sup> de Chaponay,

## 120 MERCURE

dont le mary est d'une des meilleures maisons de Lyon. Ils sont tous enfans de feu M<sup>r</sup> le Comte de la Salle, qui estoit Prevost des Marchands de la Ville de Lyon, lorsque le Roy y passa avant son mariage. Feu M<sup>r</sup> de Villeroy, Archevêque de Lyon, dit à Sa Majesté, lorsqu'il presenta M<sup>r</sup> le Comte de la Salle, que c'estoit un Gentilhomme qui faisoit honneur à sa Charge. Ce Comte estoit frere de feu M<sup>r</sup> de Saillans, mort Evêque de Poitiers, & qui avoit esté tiré de la Congregation de l'Oratoire pour estre élevé sur le  
Siege

**Siege de l'Eglise de Treguier**  
 Ce Prelat ayant pris soin de  
 l'education de son Neveu, l'a  
 associa aux travaux de l'Episco-  
 pat dès qu'il les put partager  
 avec luy. M<sup>r</sup> l'Abbé de la Salle  
 après la mort de son oncle,  
 gouverna le Diocèse de Poi-  
 tiers sous les ordres de feu M<sup>r</sup>  
 Girard, & il l'a aussi gouver-  
 né sous ceux de M<sup>r</sup> de la Poy-  
 pe, dont le témoignage vient  
 de contribuer à son elevation.

Mende, près du Lot, est une  
 Ville & Evêché dans le Gevau-  
 dan, Province du Gouverne-  
 ment de Languedoc, dans les

*anvier 1708. L*

## 122 MERCLRE

Cevennes. Les Latins la nomment *Mimatium Gabatorum*. La Ville capitale de Gevaudan, dite *Gabatum*, fut détruite dans le troisieme siecle par les Barbares, qui firent mourir Saint Privat qui en estoit Evêque. On croit dans le Pays que ses ruines se voyent à Javoux. Quoy qu'il en soit, Mende qui n'estoit qu'un petit Bourg, devint le Siege des Prelats, & la principale Ville de la Province. Elle fut maltraitée en 1563. par les Protestans qui ruinèrent l'Eglise. Ils brûlerent une image de la Vierge, & prirent

# WILIAM 123

pour plus de deux cent quatre-vingt mars d'argent en Reliquaires & en Vases sacrez. L'Evêque de Mende prend la qualité de Comte de Mende, & il est Conseigneur, & Souverain de tout son Diocese. Il prend la seconde qualité à cause d'une Transaction de l'an 1306. entre Philippes le Bel & Guillaume Durand le jeune, Evêque de Mende. Il est aussi Conseigneur avec le Roy. Il a une partie de la Justice, & il faisoit autrefois battre monnoye. Cette Ville est assez agréable, & l'on y voit un beau Palais

L ij

## 124 MERCURE

Episcopal. Elle a eu des Prelats d'un grand merite , dont estoit Guillaume Durand , surnommé *Speculator* , à cause de son excellent livre intitulé *Speculum Juris* , & oncle de celuy dont je viens de parler. Il fut Nonce de Martin IV. dans le Duché de Spolete , & Doyen de l'Eglise de Chartres. Il mourut en 1296. avec la réputation d'un grand Jurisconsulte ; Jean - Estienne Duranti , premier President de Toulouse , estoit de la même famille que ce Prelat , mais M<sup>r</sup> l'Abbé Danés la luy conteste.

M<sup>r</sup> l'Abbé Feu, a eu l'Abbaye de S. Paul de Sens. Il est proche parent de M<sup>r</sup> le Curé de Saint Gervais, & il a esté élevé & instruit par ce digne Pasteur. L'Abbaye de Saint Paul de Sens, vacquoit par la mort de M<sup>r</sup> l'Abbé de Morence, Aumônier de feuë S. A. R. Madame, premiere femme de feu Monsieur, Frere unique du Roy. Cette Abbaye a esté possedée par des personnes d'un grand merite. Celuy qui en estoit Abbé pendant la celebration du Concile de Trente, y brilla beaucoup, & il y fut

L iij

# 126 MERCURE

souvent consulté.

Le Roy a donné le Prieuré de Sauffeufe, Diocèse de Roüen, vacant par la mort de M<sup>r</sup> l'Archevêque de Roüen, à M<sup>r</sup> l'Abbé d'Aspremont, qui a remis entre les mains de Sa Majesté, l'Abbaye de Nôstre-Dame de Daougiac, Diocèse de Quimper-Corentin, qui a esté unie au College des Jesuites de Brest, &c. ce Prince pour dédommager encore plus amplement M<sup>r</sup> l'Abbé d'Aspremont, luy a donné une pension de trois mille livres sur l'Archevêché de Roüen. Cet Abbé est fils de feu

M<sup>r</sup> le Marquis d'Aspremont, Maréchal des Camps & Armées du Roy; & auparavant Capitaine dans le Regiment des Gardes; & frere de M<sup>e</sup> la Marquise de Peseux, dont le mary est Gouverneur de Langres, & neveu de M<sup>r</sup> le Maréchal de Choiseul; feuë M<sup>e</sup> la Marquise d'Aspremont seconde femme de M<sup>r</sup> le Marquis d'Aspremont, & belle-mere de l'Abbé qui donne lieu à cet Article, épousa en secondes noces M<sup>r</sup> le Marquis de Valencé. M<sup>rs</sup> d'Aspremont sont d'une maison tres-qualifiée de

## 208 MONSIEUR

Poitou, qui y est établie il y a déjà plusieurs siècles. M<sup>r</sup> l'Abbé d'Aspremont a esté élevé dans le Seminaire de Saint Magloire, & il a fort édifié cette Maison. Il s'est fort attaché aux matieres de Theologie, & surtout à celles de Controverse, qui sont fort necessaires en Poitou, où il y a beaucoup de réünis, & où on les agite tres-souvent. Il a aussi beaucoup de goust pour les beaux Arts.

Sa Majesté a donné en même temps le Prieuré de Saint Robert, Diocèse de Grenoble, vacant par la mort de M<sup>r</sup> l'Ab.

bé Naudet de Beauregard, à M<sup>r</sup> l'Abbé de Valence, Aumônier de M<sup>le</sup> le Duc du Maine; & qui estoit ci-devant de la Congregation de l'Oratoire. Cet Abbé est d'une maison tres-qualifiée, qui tire son origine de celle de Thiembrune en Picardie, qui finit par une fille dans la maison de Bournelle, & celle-cy s'estant éteinte dans l'illustre maison de Rouault de Gamaches, la Terre de Thiembrune passa dans cette grande maison, de laquelle elle est depuis repassée dans la famille de Boullion par le mariage de Louïse-

## 130 MERCURE

Henriette Rouault avec François de Bullion, Marquis de Montlouët, premier Ecuyer de la grande Ecurie du Roy ; un Cadet de l'ancienne maison de Thiembrune, épousa l'heritiere de Valence, maison des plus distinguées de l'Aginois, dont descend M<sup>r</sup> l'Abbé de Valence. Il a un frere Chevalier de Malthe, Capitaine de Galeres, & qui sert avec beaucoup de distinction. Leur sœur avoit épousé M<sup>r</sup> le Marquis de Saint Blancart, Seigneur de la Capelle, près de Moissac en Quercy, qui descendoit en ligne directe

de l'un des freres d'Armand de Gontaut , premier Maréchal de Biron , & leur niece fille de M<sup>r</sup> le Marquis de Valence leur frere aîné a épousé N. .... de Crussol-d'Uzès , de Saint-Sulpice , Comte d'Amboise , ci-devant Seneschal de Toulouse ; & M<sup>r</sup> le Marquis de Valence leur neveu , aîné de la maison , est Capitaine dans le Regiment du Roy.

Mr l'Abbé de Valence qui donne lieu à cet Article, est tres-estimé ; la regularité de sa conduite , & la douceur de ses mœurs ayant rendu son com-

## 132 MERCURE

merce cher à tous ceux qui le connoissent.

Le Canoniat qui vacquoit dans l'Eglise Collegiale de Saint Quentin, Diocese de Noyon, a esté donné à M<sup>r</sup> l'Abbé Michault, Chapelain de Sa Majesté: il a merité cette place par ses services auprès de la personne de ce Prince, & par la regularité de ses mœurs. Il est neveu de M<sup>r</sup> Archon, le plus ancien Chapelain de la Maison du Roy, & qui a donné depuis quelques années, l'Histoire de la Chapelle du Louvre. M<sup>r</sup> Mi-

# GALDANUM 133

chault est d'Auvergne & Primicier du bas Chœur de la noble Eglise de Brioude en Auvergne. Cet Abbé est bon Theologien , & il s'est fort attaché à l'étude de la Jurisprudence & à celle des Canons de l'Eglise & des Conciles.

Sa Majesté a aussi donné un Canoniat qui vacquera dans l'Eglise de Rouen , à cause de la Régale , à M<sup>r</sup> l'Abbé de Laissemant , Professeur de la troisième Classe du Collège de Navarre. Mr de Laissemant est connu par l'amour qu'il a pour les Sciences. Il a donné.

## 34 MERCURE

quelques ouvrages au Public , où il fait paroître son goût pour les Sciences Astronomiques ; il a même fait pendant quelques années , des supputations Astronomiques pour les années courantes , où il faisoit voir l'état du Ciel pendant l'année où l'on alloit entrer. Mr de Laiffemant est bon Geometre ; & il est lié avec tous ceux qui s'attachent aux Sciences Sublimes.

Sa Majeste a aussi donné l'Abbaye de Marquette , en Flandres , qui vacquoit par la mort de Mc d'Humieres.

fœur du Maréchal de ce nom,  
 à Me du Bois, Religieuse de  
 cette Abbaye & qui a exercé  
 avec beaucoup d'édification  
 les premières Charges de cette  
 Maison. Me du Bois, est pa-  
 rente de Mr du Bois, ci-de-  
 vant, Prevost des Marchands  
 de cette Ville; sa famille y a  
 toujours tenu un rang tres-  
 considerable, & le merite de  
 ceux de ce nom qui ont exercé  
 des Charges dans les differens  
 Tribunaux de cette Ville, les  
 y a toujours fait distinguer.  
 L'Abbaye de Marquette est  
 une des plus considerables des

Pays-bas, par son ancienneté & par le mérite des Personnes qui ont vecû. Les Abbeſſes ont toujours eſté diſtinguées par leur naiſſance & par leur mérite. Les Comtes de Horne ſont bienfaicteurs de cette maiſon, ainſi que la maiſon de Waſſenaer. Cette Abbaye a de beaux veſtiges d'antiquité. Un Religieux de Saint Benoïſt en avoit commencé la Chronique, dans le dernier ſiècle, mais la mort interrompit ſon travail, & priva le Public d'un ouvrage pour lequel il avoit fait de très-grandes recherches.

Il seroit à souhaiter que ceux entre les mains de qui son Manuscrit est tombé, ne l'en privassent pas plus long-temps.

Le Prieuré Royal & Perpetuel de Bruyeres, a esté donné à Madame de Ruyeres, Religieuse du même Ordre, encore plus distinguée par sa vertu & par son mérite que par sa naissance; elle a exercé les premiers emplois de son Monastere qu'elle a édifié par la regularité de sa conduite & par la bonté de ses mœurs. Une Religieuse de cette maison vivoit dans une grande

Janvier 1708. M.

## LES MIRACULES

opinion de sainteté dans le dernier siècle. Le feu Pape Innocent X. luy envoya deux Brefs en deux occasions différentes, dans lesquels il luy faisoit voir que sa vertu luy estoit connue. Feuë M<sup>e</sup> de Bruyeres, dernière Prieure, a esté fort regrettée, sa douceur luy ayant gagné les cœurs de toutes les Religieuses.

Le Roy a donné une pension de six mille livres sur l'Evêché de Mende, à M<sup>r</sup>e François de Saulx, premier Evêque d'Alais. Ce Prelat est de Poitou, & d'une ancienne maison

de cette Province. Il estoit Deputé à l'Assemblée generale du Clergé de 1705. il y donna des preuves de son habileté & de sa fermeté dans les affaires qui regardent la Discipline Ecclesiastique. Cet Evêque a fait voir son zele dans les Missions du Languedoc, où il a fait de grands progrès parmi les nouveaux Convertis. Le succès qu'il a eu dans le Ministère evangelique l'a fait élever à l'Episcopat, & c'est sur le témoignage de Mr l'Archevêque de Narbonne & de feu Mr le Cardinal de Bonzy, que le Roy fit

M ij

ériger en sa faveur l'Eglise d'Alais en Evêché, que l'on détacha du Diocèse de Nîmes.

A peine Mrs du Chapitre de Rouen eurent-ils appris que Mr d'Aubigné avoit esté nommé pour remplir la place de leur dernier Archevêque, qu'ils nommerent des Deputez, pour aller complimenter ce Prelat. Ils avoient à leur tête Mr Armand - Jean de la Vove de Tourouvre, grand Archidia-cre de Rouen, & cy-devant grand Vicaire. Il loua d'abord dans son discours, le nouvel Archevêque, sur l'étendue de

son zele, pour la conservation du dépôt qui luy avoit esté confié; sur l'attention qu'il a eue à garantir son Diocèse, tant qu'il l'a gouverné, du poison des nouveautez; & à le remplir de dignes Ministres & de pieux Ecclesiastiques; il s'étendit ensuite sur la grandeur du Siege de Roüen; il parla des Prelats qui l'avoient remply, sçavoir des Cardinaux de la Maison Royale de Bourbon; des Cardinaux de la Maison de Lorraine; du Cardinal d'Estouteville, qui tira cette Eglise de la dépendance de

cello de Lyon, par la Bulle qu'il obtint du Pape Calixte III. & en parlant de feu Mr Colbert, Archevêque de Roüen, il luy donna toutes les louanges qui luy sont si legitimement dûës; & il remarqua que ce Prelat avoit eu soin de faire confirmer cette indépendance; ce qui seroit toujours dans l'histoire fort honorable à sa mémoire.

Mr l'Archevêque de Roüen repondit à ce compliment, par un discours aussi pieux qu'édifiant; & il parut, dans tout ce qu'il dit en cette occasion, rem-

ply de zele & de ferveur, pour la conservation de la discipline Ecclesiastique, & pour l'observation des Canons.

J'oublay de vous dire, dans ma derniere Lettre, en vous parlant de la mort de feu Mr l'Archevêque de Rouen, que ce Prelat a obligé, par son testament, Mr le Marquis de Seignelay, son legataire universel, de donner, pour la somme de 60000. mil livres, à Mr l'Abbé de Seignelay son frere, tous les livres manuscrits & imprimez de sa bibliotheque de Paris, formée par feu Mr Col-

## 144 MERCURE

bert ; ajoutant qu'il espere que  
cet Abbé son neveu , dans le-  
quel il a toujours reconnu de  
bonnes inclinations , la con-  
servera avec le même soin , &  
qu'il prendra les mesures ne-  
cessaires pour la perpetuer dans  
sa famille.

Je vous envoie à l'ordi-  
naire , une estampe des Jettons  
qui ont esté frapez à la fin de  
l'année derniere , & qui ont  
esté distribuez , suivant qu'il  
se pratique tous les ans , au  
commencement de l'année où  
nous venons d'entrer. Je ne  
vous dis rien des Devises , dont  
je

je ne crois pas vous devoir donner d'explication, puisque si elles sont naturelles, & convenables aux sujets, pour lesquels elles ont esté faites, elles seront faciles à expliquer; & que toutes les beautés en seront d'abord connues; & que si au contraire, il se trouve de l'obscurité dans quelques-unes, & qu'elles n'ayent pas assez de rapport, avec les sujets qui en ont esté l'objet, je pourrois me tromper, en voulant les expliquer.

L'Academie des Inscriptions  
a fait les Devises des Jettons,  
*Janvier 1708.* N

# 146 MERCURE

qui regardent; le Tresor Royal; l'Extraordinaire des Guerres; l'Ordinaire des Guerres; la Marine; les Galeres; les Parties Casuelles, & la Ville de Paris. La Devise qui regarde Madame la Duchesse de Bourgogne, & qui se trouve la deuxieme, & celle des Bastimens, sont de Mr Oudinet, Garde du Cabinet du Roy, appellé, *Cabinet des Curiositez*; celle de l'Artillerie, dont Monsieur le Duc du Maine est Grand Maistre, a esté faite par Mr Moreau de Mautour, & celle de la Cham-

bre aux Deniers , est de Mr l'Abbé Arrangé. Voilà dequoy exercer l'esprit des Speculatifs.

Il paroît depuis peu un Livre de feu Mr Toinard ; il est intitulé : *Evangeliorum Armonia , Græco - Latina , Nicolai Toinardi, Aurelianensis*. Cet Ouvrage est fort estimé & rempli d'une grande étude. Mr Toinard avoit tous les talens nécessaires , pour travailler sur une matiere aussi difficile , puisqu'il entendoit parfaitement les Langues orientales. Il avoit composé , avant sa mort , un *Traité* , intitulé : *Numismata*

N ij

## 148 MERCURE

*Samaritana* ; mais il n'a pû en voir l'impression achevée, de son vivant. La connoissance parfaite qu'il avoit de l'antiquité, luy avoit donné des liaisons, avec Mr Ezechiël Spanheim, qui au jugement des Critiques, est un des plus habiles Antiquaires de l'Europe. Ce sçavant homme, dont la dernière édition, qu'il a donnée à Londres ( 1706. ) de son excellent Livre : *De Præstantia & usu Numismatum Antiquorum*, en parlant des Medailles Samaritaines, ou Hebraïques, & en rapportant les differens

sentimens des Auteurs , sur l'ancienneté de ces Medailles ; & après avoir nommé les plus grands Ecrivains , comme Juges de cette matiere , offre de s'en rapporter au jugement de Mr Toinard , sur ce qu'il dit des Medailles Samaritaines ; c'est à-dire , de celles dont les caracteres sont *Samaritains* , & de celles dont les caracteres sont *Assiriens* , qui sont les lettres Hebraïques d'aujourd'hui.

Ce sçavant Auteur , publia il y a trois ans , un petit écrit Anonyme , qu'il avoit composé , en faveur de Mr l'Abbé

N iij

## 150 MERCURE

de Longruë, & des travaux, duquel il pretendoit que Mr Simon, à present dans les Païs étrangers, s'estoit fait honneur, dans ses *Lettres choisies*, sans le nommer. Mr Toinard découvrit la fraude, en faisant imprimer les deux Textes; & comme celuy de Mr l'Abbé de Longruë estoit plus ancien, quoyqu'il n'eut jamais esté imprimé, le soupçon de Plagiat tomba sur Mr Simon. Mr Toinard donna à ce petit écrit, qui fit beaucoup de bruit, en ce temps là, le titre de: *Phenomenene litteraire, &c.* & il don-

# GALANT 151

na par là, une preuve de l'amour qu'il avoit pour la verité & du zele qu'il avoit pour la gloire du ſçavant Abbé de Longrué.

Mr l'Evêque de Conſerans eſt mort dans ſon Diocèſe, âgé de 72. ans. Il eſtoit de la Maïſon de Saint Eſteve, eſtablie en Bearn, & frere de feu Mr de Saint Eſteve, Officier d'une grande reputation, Lieutenant des Gardes du Corps, & Gouverneur de Broüage. La Tradition de la Province, touchant cette famille, porte qu'elle eſt originaire d'Eſpagne, &

N iiiij

## 152 MERCURE

que c'est une branche de l'illustre Maison de Sant Istevan, dont la Maison de Pacheco possede la Terre, & dont le fils de Mr le Duc d'Escalona, Viceroy de Naples, porte aujourd'huy le nom; ce Prelat, que l'Eglise vient de perdre, avoit eu dans sa jeunesse, une belle éducation, & s'estoit signalé par sa legereté dans les exercices, que la jeune Noblesse a coutume de faire, avant que d'entrer dans le service, & auquel ce Prelat avoit esté destiné, par sa famille; mais Dieu l'ayant appelé à la profession

Ecclesiastique, il s'appliqua entièrement aux devoirs de son estat, & le Roy le nomma (moins en consideration des services de Mr son frere, que par son merite personnel) à l'Evêché de Conserans, & à l'Abbaye de Combe-Longue, située dans le Diocèse, dans lequel il faisoit une residence continuelle : il estoit d'une humeur douce, quoiqu'il eut beaucoup de vivacité, & il estoit fort gay, suivant le temperament de ceux de son pays. Mr l'Evêque de Conserans avoit esté Deputé à une

## 154 MERCURE

Assemblée generale du Clergé, qui se tint il y a quelques années, & à laquelle Mr de Harlay, qui en estoit alors Archevêque, presidoit. Ce Prelat laisse un neveu, qui a beaucoup de merite.

Mr de Saint Esteve avoit succédé à Mr de Malmiessé, qui avoit esté Agent general du Clergé; & avant ce dernier, le celebre Pierre de Marca, qui est mort Archevêque de Paris, avoit occupé le Siege de Conferans. Il y estoit, lorsqu'il fut nommé President à Mortier au Parlement de Pau,

& il quitta Conserans, pour monter sur le Siege de Toulouze. Le Siege de Conserans a esté aussi occupé par un sçavant homme, du nom de *Raymondy*. Valere en fut le premier Evêque; & S. Lizier, qui a donné son nom à l'Eglise Con-Cathédrale, qui est située dans ce qu'on appelle, *le Bourg*, en fut le cinquième Evêque. L'Evêché de Conserans est Suffragant d'Auch; la ville de Conserans, qui a donné son nom à un petit Pays, qui est dans la Bigorre, est proche de S. Bertrand de Cominges, & à 12,

## 156 MERCURE

lieuës de Toulouze. Le Salat passe dans le milieu de la Ville, & separe la Cité du Bourg. L'Eglise Cathedrale est sous le Vocabable de Nostre-Dame, & elle est dans la Cité; l'Archidiacre est la premiere Dignité, & l'Aumosnier la derniere; elle est composée de douze Chanoinnes; & comme les deux Eglises de Nostre-Dame & de S. Lizier, jouïssent des mêmes droits, & qu'elles pretendent toutes deux estre Cathedrales, on les appelle, *Con-Cathedrales* il est beaucoup parlé de cette Ville, dans la Notice d'Anto-

nin, & dans les Ouvrages de Pline. S. Gregoire de Tours, dans son Livre de la Gloire des Confesseurs, en fait aussi une honorable mention, de même que de plusieurs de ses Evêques.

Dame N... de Bische épouse de Mre N... de Philip, Chevalier Marquis de Saint Viance, Maréchal des Camps & Armées du Roy, Gouverneur de Coignac, & ci-devant Lieutenant de la première Compagnie des Gardes du Corps de Sa Majesté, est morte au Château de Coignac. Elle a

## 158 MERCURE

laissé une fille unique , mariée à Mrs N... de Lastairie , Chevalier , Marquis de Saillant , Vicomte de Comborn , Senechal du Limosin. Me la Marquise de Saint Viance estoit sœur de Mr le Comte de Rouvre , & de feuë Me la Marquise de Bruzac , épouse de Mrs N... d'Hautefort , Marquis de Bruzac , Lieutenant des Gardes du Corps. La Maison de Bische, est originaire du Blaisois , où est la Terre de ce nom ; elle estoit échuë en partage à feuë Me de Bruzac. La maison de Saint

## GALANT 159

Viance , est originaire du Limosin , où est la Terre de S. Viance , qui a esté possédée autrefois par la maison de Malfayde , qui étoit de l'illustre maison de Noailles , & qui en se separant de celle-cy , prit le surnom de *Malfayde* , selon l'usage des anciens temps où les fils des branches cadettes prenoient les noms des Terres qu'ils recevoient en partage , ou celuy des heritieres qu'ils épousoient. La Maison de Malfayde a long-temps jouy de la Seigneurie de S. Viance , en Limosin , où elle a fondé

## 160 MERCURE

un beau Prieuré Claustral. Cette Terre à depuis passé dans la Famille de Philip , qui a pris le nom de *Saint Viance* , & qui l'a rendu illustre. Il y a eu un Patriarche de Jerusalem de la maison de Malfayde.

Dame Louise Elizabeth-Guillaume de Chavaudon épouse de Mr Antoine Charles le Boulanger , Conseiller au Parlement , est aussi decedée. Elle estoit d'une famille ancienne dans la Robbe. Mrs Guillaume y ont possédé les premieres dignitez , & feu Mr le Vidame de Châlons estoit de cette

# GALANT 161

maison , de même que Mrs de la Cour , qui ont formé une branche particuliere , dont estoit feu Mr l'Abbé Guillaume de la Cour , Docteur de Paris & de la Maison de Navarre , & Chanoine de Châlons: Feuë Me la Comtesse de Vaubecour , mere de Mr l'Evêque de Montaüban , & de Me la Comtesse d'Esteing , estoit aussi de cette Maison.

Celle de Mr le Boulanger est aussi tres-ancienne dans le Parlement de Paris , à qui elle a donné plusieurs Presidents , & entre autres Mr Boulanger ,

*Janvier 1708. O*

## 162 MERCURE

President d'une des Chambres des Enquestes, & pere de feuë Me de Poncarré, premiere femme de Mt Camus de Poncarré, Premier President au Parlement de Rouën. Un Ecclesiastique de cette famille, celebre par son zele pour la Religion Catholique, fut Aumônier d'Henry IV. Il fit une Censure de la Preface du Traité que du Pleffis fit sur l'Eucharistie en 1598. il accusa l'Auteur d'avoir falsifié plusieurs passages, & l'Archevêque de Bourges fut obligé d'interposer son autorité pour termi-

ner la dispute qui le fut d'une maniere encore plus solemnelle deux ans après ; c'est-à-dire en 1600. à Fontainebleau dans la Conference qu'eut le Cardinal du Peron , avec du Plessis.

Mre Nicolas René Berryer , Seigneur de Ravenoville , & Procureur General du Grand Conseil , est mort il y a déjà quelque temps. Il estoit fils de feu Mr Berryer , Greffier du Conseil. Celuy dont je vous apprens la mort , eut d'abord cette Charge ; & lors que Mr Hennequin de Charmont fut nommé à l'Ambassade de Ve-

# 164 MERCURE

nise , & qu'il eut acheté la Charge de Secretaire ' du Cabinet , il vendit à Mr Berryer la Charge de Procureur General du Grand Conseil , qu'il avoit eue de son Pere. Mr Berryer estoit frere de Mr l'Abbé Berryer , ci-devant Chanoine & Archidiacre de l'Eglise de Paris , & qui quitta ces deux Dignitez , pour passer le reste de ses jours dans une retraite , où il donne de grands exemples de vertu. Mr de la Ferriere Maistre des Requestes , & qui a épousé Mlle de Novion , sœur du President de ce nom ,

## GALANT 165

est leur frere aîné. Dame N... Berryer , femme de N... du Parquet , Seigneur du Bourg , Grand Maître de Eaux & Forests de Normandie , & qui avoit épousé en premières nôtices Mr le Marquis de Broon , Premier Ecuyer de S. A. R. Madame , est leur sœur. Mr Berryer dont je vous apprens la mort , estoit fort estimé dans le Grand Conseil. Il avoit toujours esté lié d'une tendre amitié avec Mr Foucault Conseiller d'Etat. Le pere de Mr Foucault avoit vendu à Mr Berryer la Char-

# 166 MERCURE

ge de Greffier du Conseil.

Philippe de Valois, Marquis de Villette-Mursé, Lieutenant general des Armées Navales, Commandeur de l'Ordre Militaire de Saint Louis, & Lieutenant general pour Sa Majesté en Bas-Poitou, est mort subitement âgé de soixante & dix huit ans. Sa famille est tres-ancienne, & originaire de Poitou. Mr le Marquis de Villette son pere, avoit épousé Arthemise d'Aubigné, fille d'Agrippa d'Aubigné, ayeul de Madame de Maintenon. Il a eu trois enfans de N... de la Roche-Allard, sa

## GALANT 167

premiere femme. L'ainé estoit Philippe de Valois , Comte de Murfé , Lieutenant general des Armées du Roy , qui mourut l'année derniere à Turin ; Mr le Chevalier de Murfé son frere , tué à la teste du Regiment de Dragons de la Reine , qu'il commandoit , & M<sup>e</sup> la Comtesse de Caylus , fort distinguée par sa grande vertu.

Feu Mr le Marquis de Villette avoit pris une seconde alliance avec N... de Marsilly , dont il laisse trois enfans , qui sont Tancrede de Valois , & deux filles. Il est regretté par

## 168 MERCURE

tout le Corps de la Marine ; qui convient que jamais Officier general n'a plus glorieusement servi le Roy , ny fait plus de dépense , & tous les Officiers qui ont servi sous luy , se sont toujourns louëz des bons offices qu'il leur a rendus.

Sa Majesté a donné la Lieutenantance de Roy de Poitou , dont le deffunt estoit pourvû , à Mr le Marquis de Marfilly son fils.

Il s'est glissé une faute dans ma dernière Lettre , qui regarde la mort de feu Mr le Comte d'Auvergne , & l'on a donné  
sans

Sans que je m'en sois apperçu ,  
tous les enfans du premier lit  
de ce Comte , à sa seconde fem-  
me , dont il n'a point eu d'en-  
fans.

Mr le Marquis d'Ablege ,  
Intendant de Limosin , après  
avoir servi pendant plusieurs  
années en cette qualité , a quit-  
té son Intendance , & le Roy  
a nommé pour remplir cette  
Place , Mr le Comte de Sagon-  
ne , Maistre des Requestes , &  
ci-devant Conseiller de la Cour.  
Il est fils de Mr Mansard , Sur-  
Intendant & Ordonnateur des  
Bastimens , &c. Il y a quelques

*Janvier 1708* P

## 170 MERCURE

années que Mr de Sagonne , dans le temps qu'il estoit encore Conseiller , ayant esté choisi par Mrs de Ville , pour presenter le Scrutin au Roy , fit un Discours qui fut très bien reçu de Sa Majesté , & qui fut fort applaudi de toute la Cour , & l'on peut assurer qu'on luy rendoit justice en cette occasion. Je vous ay fait part de ce Discours dans le temps qu'il fut prononcé , & il a esté ensuite regardé de tout le Public comme un Chef-d'œuvre. Il y a lieu de croire que si ce nouvel Intendant s'attache avec autant

d'application à servir le Roy dans les fonctions de sa Charge, que fait Mr. Mansard dans l'exercice de celle qu'il possède, & qu'il remplit si dignement à la satisfaction de Sa Majesté & du grand nombre de personnes qui sont sous ses ordres. Il y a apparence, dis-je, que si ce nouvel Intendant sert le Roy avec autant de zele & de vivacité que fait aujourd'huy Mr. Mansard, tous les Peuples de son Intendance rempliront exactement tous leurs devoirs, & se trouveront heureux.

M. Moulart Sanson, a eu

P ij

# 172 MERCURE

l'honneur de presenter à S. R. Madame, *un Traité de l'Allemagne, & des Etats Souverains de l'Empire*; il dit à cette Princesse, en luy presentant cet ouvrage, que la connoissance particuliere qu'Elle avoit de ces Souverainetez, l'avoit porté à le luy dedier, & parce que S. A. R. Monsieur le Duc d'Orleans, avoit fait l'honneur à feu G. Sanson son oncle, de le choisir pour se soulager dans les études de la Geographie, dont les lumieres naturelles de ce Prince, qui ne le font pas moins distinguer dans les scien-

ces, que sa valeur dans les armes, luy avoient déjà donné beaucoup de connoissance.

Cet abrégé fait voir que l'on entend parler de la Region que les Originaires nomment, *Teutschland*, & que les François appellent, *Allemagne*, ou de ce qui compose l'*Empire*.

Que les Regions de l'*Allemagne* repondent, à peu près, à ce que quelqu'un des Anciens ont appellé, *Germanie*.

Qu'elles sont moins étendues vers l'*Orient*, & qu'elles le sont davantage vers l'*Occident*, & au Midy du *Danube*,

# 174 MERCURE

qui leur servoit de bornes. En effet, elles comprennent une partie de la Gaule Transalpine, & presque toute l'Illyrie occidentale.

Quelles sont ses bornes, par rapport à la Géographie naturelle.

Quel rapport elle a avec les Cieux; sous quels climats elle est située.

Qu'elle peut estre divisée en trois grandes parties, aux environs du Rhin, du Danube, de l'Elbe, & de l'Oder.

Que chacune de ces trois parties est subdivisée en plu-

ſieurs autres. Toutes ces choſes , concernent la Geographie naturelle ; quant à ce qui regarde la Geographie hiſtorique , il repreſente d'abord en general , tout ce qui comprend *l'Empire d'Allemagne.*

Quels ſont les Etats ſouverains , ſoit Electorats , Principautez , Souverainetez ; ou Villes qui compoſent l'Empire , diſtinguées les unes des autres.

Quels ont eſté les ſix Cercles de l'Empire , eſtablis en 1500. par Maximilien I. lors qu'il eſtoit à Aufbourg.

P iiij

## 176 MERCURE

Comment ces six Cercles furent repartis en dix Cercles, dans l'Assemblée, tenuë à Cologne, en 1512. en presence du même Empereur.

Enfin, quelles sont les sept Classes des Princes de l'Empire, lorsqu'ils sont assemblez à la Diète generale, lesquels se reünissent, & font trois Colleges; sçavoir, celuy des Electeurs; celuy des Princes & celuy des Villes Imperiales.

Le même Geographe a fait faire une seconde édition de la *Grece*, divisée en plusieurs Cartes, avec une explication

# GALANT 177

latine , tirée des anciens Auteurs. Cet ouvrage est de feu Mr N. Sanfon son ayeul.

L'on y remarque que la Grece avoit peu d'étendue dans son commencement ; qu'en suite , l'on comprit , sous ce nom , différentes Regions voisines : une partie de l'Italie , & quelques Regions de la Coste occidentale , de l'Asie Mineure , l'Isle de Crete , &c. qu'elle envoya des Colonies , sur les costes de la Mer intérieure , que l'on nomme communément , *Mer Mediterranée* ; qu'elle en envoya en Espagne ,

## 178 MERCURE

dans les Gaules ; & sur le Pont-Euxin. L'on y voit ce qui s'est passé de plus considerable en chaque lieu , & les noms differens qu'ils ont eû.

Pour faire aisément l'application de ce qui est contenu dans ce discours , & pour faire voir à quoy il se borne , on trouye des Cartes & des Tables methodiques , qui marquent en abregé tout le plan de l'ouvrage.

La premiere Carte fait voir , la Grece , distinguée des Pais circonvoisins.

La deuxieme , fait voir l'é-

tendue de la Macedoine, de la Thessalie, de l'Epire, d'Ellas, ou *Achaïe*, & du Peloponnese, qui sont les cinq grandes parties de la Grece.

La troisieme ; represente les Peuples distinguez les uns des autres.

La quatrieme , est divisée en sept Provinces , pour la Notice de l'Empire Romain ; sçavoir , en Macedoine : en Macedoine salulaire : en l'Epire ancienne : en l'Epire nouvelle : en la Thessalie : en l'Achaïe , sous laquelle le Peloponnese est compris , & en l'Isle appellée ,

# 180 MERCURE

de Crete. L'on y a marqué les chemins Romains.

Mr Moulart Sanfon demeure dans le Cloître de S. Nicolas du Louvre.

Le Roy, ayant créé, il y a plusieurs années, des Maires, en titre d'Office, dans toutes les Villes du Royaume; & le Public s'étant bien trouvé de cette Creation, Sa Majesté a jugé à propos de faire, par un Edit nouveau, ces Maires *Anciens-Mi-Triennaux*, & d'en créer d'Alternatifs *Mi-Triennaux*. Il y a eu à Metz plusieurs Concurrents pour cet Office, nouveaux

## GALANT 181

lement créé ; mais la preference a esté donnée à Mr de Bionville , fameux Avocat , à qui les belles Lettres ne sont pas moins connuës que la Jurisprudence , & dont l'éloquence naturelle égale la solidité & la vivacité de l'esprit ; de maniere que si ce choix avoit dépendu du Peuple , il luy auroit donné la preference , dont Sa Majesté l'a jugé digne.

Le jour qui avoit esté marqué pour sa reception , il fut conduit de l'Hostel de Ville à la Cathedrale. La Garnison & la Bourgeoisie estoient sous les

## 182 MERCURE

armes, & les tambours, les trompettes, les timbales, les haut-bois & les violons, se faisoient entendre par toute la Ville. Il estoit accompagné des Officiers de l'Etat-Major, & de tous les Officiers de Ville. Mr le Marquis de Refuge, Lieutenant General & Commandant en Chef dans la Province, se trouva aussi à cette ceremonie, tant pour recevoir le serment de Mr de Bionville, que pour luy mettre l'épée au costé, au nom de S. M. ce qui fut fait, après une Messe & un *Te Deum* en musique. Mr le

Marquis de Refuge, qui n'est pas moins sçavant què brave, dit à ce nouveau Maire, en luy ceignant l'épée, ces paroles du Prophete Roy : *Diffusa est gratia in labiis tuis, accingere gladio tuo, super femur tuum potentissime intende, prospere, procedè & regna.* L'annoblissement est une prerogative attachée de tout temps à la Dignité de *Maître Echevin*, ou *Maire de la ville de Metz*, qui est Colonel du Peuple, & qui le commande. Il est juste que ce Peuple ait un Noble à sa tête, puisqu'il est tres-aguerri & tres-

## 184 MERCURE

fidelle, & reconnu pour tel ; depuis plusieurs siècles. En 1552. il obligea Charles-Quint de s'éloigner, quoiqu'il eut assiégé la ville de Metz, avec trois Armées, & Sa Majesté, connoissant la valeur de ce Peuple, luy a souvent abandonné la garde de la Ville, quoique cette Place soit des plus importantes de l'Etat, & qu'il y eut des Armées ennemies, dans son voisinage. Le Comte de Souches, avec toutes les forces de l'Empereur, en 1674. le Duc de Lorraine, avec celles de l'Empereur, & de l'Em-

# GALANT 185

pire en 1677. & le Duc de Marlborough, en 1705. avec les Troupes des Alliez, marcherent vers Metz, & quoiqu'il ne fût gardé que par les Habitans, tous ces Generaux l'ont toujours respecté.

Plusieurs des Ancêtres de Mr de Bionville ont esté Maires Echevins, ou Maitres de la Ville ; ainsi on peut dire qu'il est né dans le Commandement. La Ceremonie estant finie, on se rendit à l'Hostel de Ville, où l'on servit un repas magnifique, pour toutes les Puissances. Mr de Bionville

Janvier 1708.

Q

## 186 MERCURE

leur donna à souper le même jour, & ce repas fut suivy d'un grand bal, dont Me de Valombre, sa fille, fit les honneurs.

Il s'est fait beaucoup de réjouissances pour la prise du Chasteau de Lerida, qui n'ont pu trouver place dans mes Lettres, & je vous ay seulement parlé des principales Festes qui ont esté données en réjouiissance de cette importante Conqueste, & quoy qu'il ne soit plus temps de rappeler ce qui s'est fait à ce sujet, je ne puis m'empêcher de vous

dire en peu de paroles que M<sup>r</sup> Bouraine , Capitaine des 100. Chevaliers de la Compagnie , appelée *des Buttes* , établie à Chartres , a signalé son zele en cette occasion , & a fait chanter un *Te Deum* en Musique dans l'Eglise des Cordeliers. Je ne vous diray rien du feu d'artifice , qui fut tiré le soir , ni des Inscriptions qui l'ont accompagné , non plus que des illuminations , & du vin qui fut distribué au peuple. J'ajouteray seulement que M<sup>r</sup> Bouraine , donna un magnifique souper aux 100. Cheva-

Qij

liers de la Compagnie , & qui fut suivi d'un grand Bal.

Les Habitans de la ville de Mortain , en basse Normandie , sujets de S. A. R. se sont aussi fort distinguez. Le *Te Deum* fut chanté solennellement par les Chanoines de l'Eglise Collegiale , en presence de tous les Officiers du Bailliage , de la Vicomté , & de l' Election , qui y assisterent en Corps. Le feu fut allumé ensuite par Mr l'Abbé de Viré , Doyen du Chapitre , & par celuy qui estoit à la teste du Corps des Officiers. Il y eut plusieurs de

## GALANT 189

charges de mousqueterie, au bruit des acclamations publiques. Toute la Ville fut illuminée; il y eut plusieurs repas particuliers, & le Chapitre & les Officiers, regalerent les principales personnes de la Ville.

Je ne puis mieux placer le Sonnet qui suit, qu'après les Rejouïssances que vous venez de lire; & je crois pouvoir vous dire, sans chercher à vous prévenir en sa faveur, qu'il a esté fort applaudy.

## LA PRISE DE LERIDA.

## SONNET.

Fastueux Ecrivains, qui tracez dans  
 l'Histoire  
 Tant de Faits merveilleux du Grec  
 & du Romain,  
 Cessez de nous vanter leur courage  
 hautain,  
 La France a des Héros plus dignes  
 de memoire.

§  
 Harcourt qu'on vit voler de Victoires  
 en Victoire,  
 Ouvrit au Grand Condé ce glorieux  
 Chemin ;  
 Tout couverts de Lauriers & la  
 Palme à la main

# GALANT 191

Des plus fiers Conquerans ils ter-  
nirent la gloire.

La fortune, il est vray, contr'eux à  
Lerida,

Malgré tant de valeur autrefois  
decida.

Mais des loix du destin, sçachez  
l'ordre immuable.

De ce Roc orgueilleux, construit par  
les Geans,

Le sort ne leur rendit l'abord impé-  
netrable

Que pour le reserver aux Armes  
d'ORLEANS.

Ce Sonnet est d'un homme  
dont le merite est connu, &  
qui n'a pas moins d'érudition

## 192 MERCURE

que d'esprit. La gloire de S. A. R. luy estant chere, il résolut d'ouvrir sa veine pour la chanter, quoiqu'il ne fasse que tres-rarement des Vers: Il montra ce Sonnet à une Dame de consideration, & dont l'esprit est du premier ordre. Cette Dame luy dit, après l'avoir lû, qu'elle le trouvoit fort beau, & que rien ne confacroit mieux que les beaux ouvrages, la gloire des Heros à la posterité, sans quoi elle ne leur rendroit pas toujours toute la gloire qui leur est dûë; mais que cela ne suffisoit pas, & que pour bien  
imprimer

imprimer leurs grandes actions dans l'esprit des Peuples , il falloit des ouvrages qui pûssent non-seulement estre chantez dans les ruelles ; mais aussi parmi les personnes de toutes sortes d'étages , & que tout ce que l'on appelloit *Vandeville* , ne devoit pas estre si indifferent que son nom le marquoit, parce qu'il ne s'agissoit que de chansons , mais que ces sortes d'ouvrages sont souvent remplis de veritez , de vivacité , & d'esprit : qu'ils sont chantez de tout le monde , & que plusieurs personnes font des Re-

*Janvier* 1708. R

## 194 MERCURE

cüeils de ceux qui sont les plus applaudis; & cette Dame prit delà ocaſion de luy en apporter pluſieurs, qui avoient eſté faits, il y a prés d'un ſiecle.

L'Auteur du Sonnet, perſuadé de la verité de tout ce que luy dit cette Dame, reſolut d'eſſayer, s'il pouroit badiner en Vers, s'il m'eſt permis de parler ainſi, quoiqu'il ſoit d'un caractere oſoſé. Je ne prétens pas, quoique je me ſerve du mot de badiner, avilir les ouvrages, dont je veux parler, & je crois même qu'il eſt beaucoup plus facile de faire des

ouvrages heroïques , que de badiner avec esprit , & dans le goût de ceux qui l'ont le plus délicat. Enfin, l'Auteur du Sonnet, animé par tout ce qu'on venoit de luy dire, & tout rempli du desir d'entendre chanter par tout, la gloire de S. A. R. forma aussi-tost le dessein de faire un assez grand nombre de couplets de chanson, pour pouvoir donner une idée de tout ce qui s'est passé au Siege de Lerida, & il fit les couplets suivans, sur l'air du *Bransle de Metz*; cet air estant fort connu & fort aimé du Peuple,

R ij

# 196 MERCURE

& tous les jours, dans la bouche du Public, s'il m'est permis de parler ainsi.

Voicy ces couplets. Vous sçavez que dans ces sortes d'ouvrages, on ne s'attache pas scrupuleusement à la richesse des rimes.

*A celebrer la prouesse*

*Du Nerveu du Grand Loüis,*

*Animons-nous, chers Amis,*

*Et chantons, pleins d'allegresse,*

*La Prise de Lerida . . .*

*Met la Catalogne en presse ;*

*La Prise de Lerida*

*Met l'Archiduc à quia.*



*Pour ce recit d'importance ,  
 Belles , prêtez-nous la main ,  
 Et joignons au Dieu du Vin  
 Les jeux , les ris & la dance ;  
 La Prise de Lerida  
 Ramene la joye en France ;  
 La , &c.*



*Ce fut chose à tous connue  
 Que l'Espagne en desarroy ,  
 Ne pouvoit garder son Roy ,  
 Sans estre mieux deffenduë ;  
 La Prise de Lerida  
 Rend la Ligue confonduë ;  
 La , &c.*



R iij

# 198 MERCURE



*Sans faire le Politique ,  
Ni trancher du grand esprit ;  
Je sçay pourtant que Madrid  
Craignoit ce Siege tragique ;  
La Prise de Lerida  
Luy sembloit problematique ;  
La, &c.*



*Mais ORLEANS plein d'audace  
Et pour qui rien n'est trop chaud ;  
De Paris ne fait qu'un saut ,  
Pour affronter cette Place ;  
La Prise de Lerida  
N'est pas ce qui l'embarasse ;  
La, &c.*





*Arrivé sur la frontiere ,  
 Les Espagnols à l'envy ,  
 Accourent tous devant luy ;  
 Les Boiteux , fort loin derriere ;  
 La Prise de Lerida  
 Fait prendre à tous la rapiere ;  
 La , &c.*



*Même on tient pour veritable ,  
 Qu'en sa route on ne voyoit  
 Que Castellanes au guet ,  
 Toute d'humeur fort traitable ;  
 La Prise de Lerida  
 Rend ce Prince impraticable ;  
 La , &c.*



R. iiij

## 200 MERCURE



*Plein d'une ardeur Martiale,  
Il vole vers Almanza ;  
Son seul nom lors avança  
La déroute Imperiale ;  
La Prise de Lerida  
Concertée à la Royale ;  
La , &c.*



*Du même pas il enfile  
La route de l'Arragon ,  
De ce Royaume félon ,  
Il n'épargne aucune Ville ;  
La Prise de Lerida  
En vaut seule autant que mille ;  
La , &c.*





Sarragosse , en sa puissance ,  
 Combien d'autres Generaux  
 Auroient-ils fait là de maux ,  
 Pillans tableaux & finance ?  
 La Prise de Lerida  
 Est son unique esperance ;  
 La , &c.



Loin d'entendre le grimoire  
 Qui se pratique en ce cas ,  
 Il méprise or & ducats ,  
 Et ne vise qu'à la gloire ;  
 La Prise de Lerida  
 N'enrichit que son histoire ;  
 La , &c.



## 202 MERCURE



*Mais icy prenons baleine ,  
Et de ce jus tout divin ,  
Bûvons un coup en chemin ,  
Même une demie douzaine ;  
La Prise de Lerida  
En vaut ma foy bien la peine ;  
La , &c.*



*A cette orgueilleuse Rochë ,  
Faitte de mains de Geans ,  
Sans s'étonner ; ORLEANS ,  
Dit , je tiens l'affaire en poche ;  
La Prise de Lerida ,  
Dont-il médite l'approche ;  
La , &c.*





Icy , sans obstacle il tranche ,  
Et luy seul son Conseiller ,  
Il s'apprête à batailler :  
Il avoit la Carte blanche ;  
La Prise de Lerida ,  
Qui de son mieux se retranche ;  
La , &c.



Suivant en tout la prudence ,  
Ne donnant rien au hazard ,  
On le prend pour un Cesar ,  
Tant il entre bien en danse ;  
La Prise de Lerida ,  
Qu'il sçait mener en cadence ;  
La , &c.



## 204 MERCURE



*La main luy-mesme à l'ouvrage ;  
Du siege il trace le Plan ,  
Et comme un autre Vauban ,  
A ce métier il fait rage.  
La prise de Lerida ,  
Si fier de son pucelage ,  
La, &c.*



*Mais ce fut chose bien triste ,  
Lorsque le Camp s'inmonda ,  
Le Grivois se débanda ,  
On n'en trouvoit plus la piste.  
La prise de Lerida ,  
Où ce Heros seul insiste ,  
La, &c.*





*Le pain d'un Ducat la livre  
 Ou peu de chose s'en faut  
 Le Soldat crie tout haut  
 Mon Prince, item, il faut vivre.  
 La prise de Lerida,  
 Aux plus grands dangers le livre  
 La, &c.*



*L'Officier sans ressource  
 Perd tout espoir & vigueur,  
 Il luy releve le cœur  
 Par son credit & sa bourse.  
 La prise de Lerida  
 Par la Gloire le rembourse,  
 La, &c.*





Alors la Junte troublée  
 Veut laisser là ce dessein,  
 Il avoit la bale en main,  
 Pourquoi l'auroit-il lâchée ?  
 La prise de Lerida  
 Qu'il avoit si haut jurée,  
 La, &c.



Plein de l'exemple d'un Pere,  
 Que jamais on n'oublira,  
 L'Espagne, dit-il, verra,  
 Ce que Cassel a vû faire.  
 La prise de Lerida,  
 Si digne de sa colere,  
 La, &c.





*Jour & nuit dans la tranchée  
 Comme le moindre Aigrefin,  
 Il y jette au Fantassin,  
 L'or & l'argent à poignée.  
 La prise de Lerida,  
 Vaut bien ceinture dorée,  
 La, &c.*



*Et l'a gité comme un Lièvre  
 Qui d'autre retraite n'a,  
 Il y prend son quinquina,  
 Et se mocque de la fièvre.  
 La prise de Lerida,  
 Vouloit un Prince aussi mièvre,  
 La, &c.*



## 208 MERCURE



Brauant ce Peuple féroce ,  
Il arrive au pied du roc ,  
Et frappe , ab hac & ab hoc ,  
Sans craindre playe ny bosse ,  
La prise de Lerida .  
N'est pour luy qu'un jour de nôce ,  
La , &c.



Lors à grands cris l'on appelle ,  
La troupe de Gallomé  
Au secours tout préparé ,  
Mais ORLEANS fond sur elle ,  
La Prise de Lerida ,  
Q'enfin ce Mars dépuce ,  
La , &c.





*Sus donc , qu'on prenne le verre ;  
 Renouvellons nos efforts ,  
 Et beuvons à rouges bords ,  
 A ce grand foudre de guerre ,  
 La prise de Lerida ,  
 Met nos ennemis par terre ,  
 La prise de Lerida ,  
 Met l'Archiduc à quia .*

Pendant que toute la France retentissoit des loüanges du jeune Vainqueur qui venoit de faire paroître qu'il n'estoit pas moins habile dans le métier de la guerre , que les plus grands Capitaines ; ce Prince qui n'a-  
*Janvier 1708. S*

## 210 MERCURE

voit passé que comme un éclair des plus brillans à Madrid , afin d'y tenir sur les Fonts au nom du Roy , le Prince des Asturies , ainsi que vous l'avez vû dans ma dernière Lettre. Ce Prince , dis-je , après s'estre acquitté de tout ce qui l'avoit engagé d'aller à Madrid , en repartit en Poste , pour revenir en France , animé du desir d'y prendre des mesures pour retourner peu de temps après en Campagne , afin de ne pas laisser aux ennemis le temps de se reconnoître. Il resolut en partant de Madrid de ne s'ar-

rester en aucun lieu , afin de pouvoir arriver plustost à la Cour. Cependant il demeura trois heures à Bayonne , où il salua la Reine Douïairiere d'Espagne , qui luy fit un accüeil digne d'elle , & du Prince qui s'estoit arresté en ce lieu pour la saluer. Cette Princesse luy fit non - seulement tout l'accüeil dû à sa naissance , & aux grandes qualitez qui ne le distinguent pas moins que son Sang. Mais comme elle est naturellement genereuse , & qu'elle se fait un plaisir de donner , elle fit present à Son Altesse Roya-

S ij

## 212 MERCURE

le d'un tres-beau manchon, avec une ceinture garnie de pierreries, & une boucle de tres-beaux Diamans, qui estoit sur le nœud du manchon. Ce Prince, après avoir entretenu quelque temps Sa Majesté, poursuivit sa route, & elle l'accompagna hors de la Ville, comme elle avoit déjà fait lorsqu'il y avoit passé la premiere fois. Il reprit la poste, après avoir quitté cette Princesse. Il refusa tous les honneurs qu'on luy voulut rendre dans tous les lieux où il passa; mais il ne pût s'empêcher d'écouter les

Harangues qui luy furent faites à Bordeaux, par Mr le premier President; à Poitiers, par le Clergé; & à Loches, par la Ville & par les Jesuites, & ce Prince estant arrivé à Versailles, alla d'abord chez le Roy, & Sa Majesté luy dit en l'embrassant, qu'*Elle estoit ravie de le voir revenir glorieux & en bonne santé*, & S. A. R. toujours occupée de la pensée de son retour, afin d'ouvrir la Campagne de bonne heure, témoigna à Sa Majesté le dessein qu'elle avoit formé de retourner en Espagne, dès qu'elle auroit

## 214 MERCURE

pris icy toutes les mesures nécessaires pour prévenir les ennemis , & pour faire une heureuse Campagne. Elle eut ensuite un assez long entretien avec Sa Majesté , & depuis ce temps-là elle n'a point cessé d'en avoir avec les Ministres , & avec tous ceux qui peuvent contribuer à faire réussir les projets qui seront formez pour l'ouverture de la Campagne , & à faire triompher les Armes des deux Rois , nonobstant les grands mouvemens que l'on se donne dans toutes les Cours des Alliez pour rompre les desseins d'un

Prince, qui n'ayant jamais esté rebuté par les plus grandes difficultez, & par les perils les plus apparens, leur fait justement craindre que sa seconde Campagne en Espagne ne luy soit aussi heureuse que celle dont il vient de sortir si glorieusement.

Vous aviez raison de me demander les Vers qui ont esté faits pour Mr le Marquis de Chamillart, dans le temps qu'il estoit dans l'Armée de Flandre. Ils n'estoient pas encore tombez entre mes mains lors que vous m'avez mandé que

# 216. MERCURE

vous souhaitiez de les voir ;  
mais enfin m'estant mis en  
peine de les chercher ; le bruit  
de leur réputation a esté fort  
difficile d'en trouver une co-  
pie : je vous l'envoye.

A MONSIEUR  
LE REBOURS.

ENVOY.

*R*EÇOIS ces vers que je t'a-  
dresse ,

*Je sçais , pour Chamillart quel  
zele t'interesse ,*

*Que ma Muse s'offre à tes yeux  
Si tu luy trouves quelque grace .*

*La*



# 218 MERCURE

*Chamillart :*

*Mais comme de l'Olympe , avec soin  
je t'observe ,*

*Mon retour de bien près a suivy mon  
départ.*

2

*Dans ce Camp que tes yeux vien-  
nent de reconnoître ,*

*J'ay cru , n'en rougis pas , qu'il fal-  
loit t'éclairer ;*

*Et dans ce noble soin dont t'a chargé  
ton Maître ,*

*Sans moy , tes jeunes ans auroient  
pu s'égarer.*

S

*Ne me déguise rien ; déjà sœur de  
toy-même ,*

*Tu croyois te passer de mes heurieux  
secours ;*

*Mais quand on aime bien , on craint  
pour ce qu'on aime :*

Je ne te confieray qu'à l'auteur de tes  
jours.

Q  
C'est moy, qui dans ce Camp, où  
Vendosme pre side,  
Mon Egide à la main, marchois de-  
vant tes pas :

C'est moy, dans tous les rangs, qui  
te serunis de guide,  
Quand tes yeux parcouroient les  
Chefs & les Soldats.

S  
De quelle vive ardeur brûle toute  
l'Armée ?

Que Vendosme est content du cœur  
de ses Guerriers :

Sa main, dans l'Ausonie, à vaincre  
accoutumée,

Aspire, chez le Belge, à de nou-  
veaux lauriers.

S T ij

# - 220 MERCURE

LOUIS, je l'ay prédit; l'effet  
suivra l'oracle;

Va s'immortaliser par de nouveaux  
Exploits.

La fortune à ses vœux n'a mis qu'un  
vain obstacle :

Elle sera forcée à rentrer sous ses loix.

E

Que dis-je ? Le destin, par d'heu-  
reuses promesses,

Vient de justifier ce que j'ay pressenti;

Et s'il a contre lui déployé ses capri-  
ces,

Il a connu son crime, & s'en est  
repenti.

S

Sur les champs d'Almanza voy  
trionpher l'Ibere,

Le Batave & l'Anglois, éperdus  
& tremblans,

# BALANT 221

Des superbes apprêts de leur vaine  
colere,  
N'emportent après eux que les dé-  
bris sanglans.

**R**

Voy, d'un autre costé, les remparts  
mis en poudre,  
Villars glace d'effroy l'indomptia-  
ble Germain.  
Tout fait devant ses pas, on tombe  
sous la foudre,  
Que le plus grand des Rois a remise  
en sa main.

**S**

Des plus audacieux, par tout l'or-  
guëil expire ;  
Par tout plus que jamais refleurissent  
les Lys ;  
Ces Titans, qui des yeux devoient  
vostre Empire,

T iij

## 222 MERCURE

Sous des Monts entassez semblent  
ensevelis.

À ce nom de Titans, tu ne peux te  
méprendre ;

Rappelle, Chamillart, ce que tes  
yeux ont vu.

Tel vouloit attaquer, qui songe à  
se deffendre ;

Tel se croyoit Vainqueur, qui craint  
d'estre vaincu.

Je voudrois bien, mon fils, s'en dire  
davantage :

Mais respectons du sort les Ordres  
éternels :

Ses terribles secrets cachez sous un  
nuage,

Ne se dévoient pas aux regards  
des mortels.

§  
 Les Dieux-mêmes, les Dieux n'ont  
 pas ce privilege :

Ainsi dans l'avenir, ne porte pas  
 tes yeux :

Esperes seulement ; Minerve te pro-  
 tege ;

Et ton Auguste Maistre est cher à  
 tous les Dieux.

§  
 Mais, j'apperçois déjà ce Palais  
 magnifique,

Digne & brillant séjour du Grand  
 Roy que tu sers ;

C'est là que ce Heros, sans relâche  
 s'applique

À régler, comme nous, le sort de  
 l'Univers.

§  
 C'est là, qu'auprès de luy tu vas  
 revoir ton pere.

## 224 MERCURE

Arrête tes transports pourroient estre  
indiscrets :

Et tandis que LOUIS, avec luy  
delibere,

Tu ne dois pas troubler leurs an-  
gustes secrets.



Voy, quel silence regne autour de  
cette porte ;

Du bonheur de la France, ils doi-  
vent ordonner.

Demeure ; & cependant, en atten-  
dant qu'on sorte,

Ecoute les conseils que je vais te  
donner.



A l'Auteur de tes jours, si LOUIS  
se confie,

Il doit à ses vertus ce titre glorieux ;  
Par d'assidus travaux, il faut qu'il  
justifie,

# GALANT 225

Que sur luy son Monarque à dû jetter  
les yeux.

**S**  
Si tu veux obtenir de mêmes recom-  
penses,  
Par les mêmes vertus, il y faut ar-  
river.

Il en a mis en toy les premières se-  
mences ;  
Par les mêmes travaux tu dois les  
cultiver.

**E**  
Tu ne scaurois choisir un plus parfait  
modele ;

Du Peuple & des Soldats, c'est le  
Pere & l'appuy :

Tu connois pour son Roy son amour  
& son zele :

Tu dois luy ressembler, estant sorty  
de luy.

**S**

## 226 MERCURE



Voy, parmy tant de soins si grands ;  
si difficiles,

Comme il agit sans cesse, & sem-  
ble estre en repos ;

Tel un fleuve pompeux, roule ses  
eaux tranquilles,

Et sans trouble & sans bruit, en-  
richit les costaux.



Si dans tes premiers pas il soutiens  
ta foiblesse,

Tu pourras . . . Mais on vient ;  
c'est luy que j'apperçois :

Tu vas le voir ; l'entendre : il suffit :  
je te laisse :

Qui peut le consulter, n'a plus be-  
soin de moy.



Je passe au dernier Article des morts, & quoy qu'il y en ait déjà beaucoup dans cette Lettre ; je me trouve néanmoins encore obligé d'en réserver quantité d'autres pour le mois prochain.

Dame Catherine de Neufville-Villeroy, Comtesse d'Armagnac, est morte âgée de 65 ans. Elle a laissé de son mariage avec Louis de Lorraine, Comte d'Armagnac & de Brienne, Grand Ecuyer de France, Gouverneur d'Anjou, & Chevalier des Ordres du Roy, Henry de Lorraine II. du nom, Comte

## 228 MERCURE

de Brionne , reçu en 1677.  
Grand Ecuyer de France en sur-  
vivance de Mr le Comte d'Ar-  
magnac son pere , & Gouver-  
neur d'Anjou aussi en survivan-  
ce en 1684. Il épousa en 1689.  
Marie d'Epinaÿ , fille unique de  
Mr le Marquis d'Epinaÿ , Du-  
retal , & de Broon , dont il a  
eu Mr le Comte de Lambesc ;  
les freres & sœurs de ce Mar-  
quis sont , François - Armand ,  
Abbé de Royaumont , de Châ-  
teliers , & de Saint-Faron ; Ca-  
mille de Lorraine , nommé *le*  
*Prince Camille* , Maréchal des  
Camps & Armées du Roy ;

# GALANT 229

Louis-Alphonse-Ignace, dit *le Bailly de Lorraine*, Chevalier de Malthe, Chef d'Escadre des Armées Navales, tué à la Bataille de Malaga le 24. Aoust 1704. Anne-Marie, Bachelier de Sorbonne, connu sous le nom d'*Abbé d'Armagnac*; le *Prince Charles*, Mestre de Camp & Brigadier de Cavalerie; Marguerite, mariée en 1675. à Don Nunno-Olvadez-Pereyra-de-Mello-de-Bragance, Duc de Cadaval, Grand de Portugal, & Grand-Maistre de la Maison de la feuë Reine de Portugal, veuf de Marie-Angeli-

## 230 MERCURE

que, Henriette de Lorraine ;  
sœur de Mr le Prince d'Hat-  
court ; Marie de Lorraine , ma-  
riée à Antoine Grimaldi , Duc  
de Valentinois , Prince de Mo-  
naco ; Charlotte dite *Mademoi-  
selle d'Armagnac* , & trois autres  
filles mortes en bas âge. M<sup>e</sup> la  
Comtesse d'Armagnac estoit  
fille de Nicolas III. du nom,  
Duc de Villeroy , Pair & Ma-  
rêchal de France , Gouverneur  
du Roy , Chevalier des Ordres  
de Sa Majesté , Gouverneur du  
Lyonnois , Forests & Beaujol-  
lois , & de Madelaine de Cre-  
qui , Dame de Mions & de Cha-

onay, seconde fille de Charles, Sire de Crequi, Duc de Lesdiguières, Pair & Maréchal de France, & de Madelaine de Bonne sa premiere femme, fille du Connestable de Lesdiguières. Elle estoit sœur de Monsieur le Maréchal de Villeroy, qui a eu de Dame de N..... de Cossé, sœur de feu Monsieur le Duc de Brisfac, M<sup>r</sup> le Duc de Villeroy, qui a épousé Mlle de Louvois, M<sup>r</sup> l'Abbé de Villeroy, & M<sup>r</sup> le Chevalier de Villeroy, qui périt dans un Combat que les Galeres de Malthe donnèrent

## 232 MERCURE

contre les Turcs , il y a près de dix ans , & de Françoise de Neufville , qui épousa en premières noces le Comte de Tournon ; en seconde le Duc de Chaulnes , & en troisième le Marquis d'Hauterive. Nicolas de Neufville I. du nom , Seigneur de Villeroy , fut Lieutenant general au Gouvernement de l'Isle de France , Gouverneur de Pontoise , Mante , & Meulan , & Prevost des Marchands de la Ville de Paris en 1568.

Nicolas de Neufville son fils , Secretaire d'Etat , servit utile-

# BALANT 233

ment quatre de nos Rois ; ſçavoir , Charles IX. Henry III. Henry IV. & Louis XIII. au commencement de ſon regne. Il commença à exercer cette Charge à l'âge de vingt-quatre ans , qu'il eut du celebre Claude de l'Aubespine - Chasteau-neuf dont il avoit épouſé la fille. Madelaine de l'Aubespine biſayeule de M<sup>e</sup> la Comteſſe d'Armagnac s'eſt renduë illuſtre par ſon eſprit autant qu'elle l'eſtoit par ſa beauté. Elle compoſa pluſieurs ouvrages en Proſe & en Vers, & on luy attribüé une Traduction des Epîtres

Janvier 1708.

V

## 234 MERCURE

d'Ovide. Ronfard l'a fort chantée dans ses Poësies. Elle mourut à Villeroy en 1596. & Aubertau, Evêque de Scés, un des beaux esprits de son temps, fit son Epitaphe. Elle fut mere de Charles de Neufville, Marquis d'Alincourt, Gouverneur de Lyonnois, Forest & Beaujollois, qui laissa de Jacqueline de Harlay, outre Nicolas de Neufville, dont je viens de parler, Camille Archevêque de Lyon, & Commandeur des Ordres du Roy, & Ferdinand, Evêque de Chartres. Madelaine sa fille, premiere femme de Pierre Bru-

art , Marquis de Sillery , Sec-  
retaire des Ordres , fut digne  
fille d'une mere si illustre. Elle  
eut relation avec les Sçavans de  
son temps.

Mr le Comte d'Armagnac  
est fils de feu Mr le Comte  
d'Harcourt , si renommé par  
ses Emplois , & de Dame N...  
du Cambout , Nièce du Car-  
dinal de Richelieu , qui avoit  
épousé en premieres Noces  
Mr de Puylaurens. Mr le  
Comte d'Harcourt forma la  
branche de Lorraine , dite d'*Ar-  
magnac* ; il estoit frere cadet de  
feu Mr le Duc d'Elbeuf , grand

## 236 MERCURE

pere de Mr le Duc d'Elbeuf, d'aujourd'huy. Outre Mr le Comte d'Armagnac, il eut Mr le Chevalier de Lorraine, mort il y a quatre ans. Mr le Comte de Marsan ; feu Mr l'Abbé de Lorraine dit *d'Harcourt*, Abbé de Royaumont, & Mr le Chevalier d'Harcourt, qui a commandé pendant quelques années les Galeres de Malthe.

Dame Erançoise Chrétienne Dauvet-Desmarests, épouse de M<sup>re</sup> Guillaume Alexandre, Chevalier, Marquis de Vieuxpont Saint Ymes, & Vaubourg, Maréchal des Camps

## **GALANT 237**

& Armées du Roy, & Lieutenant Général pour S. M. de la Province de Beauvoisis, est aussi decedée : elle estoit sœur de Mr le Comte Desmarests, qui a esté Colonel de Cavalerie, & qui s'est beaucoup distingué dans le service, pendant que sa santé lui a permis d'y rester. Il a épousé la sœur de Mr le President Robert. La maison Dauvet est fort ancienne ; elle a donné un premier President au Parlement de Paris. Robert Dauvet, estoit President de la Chambre des Comptes, sous les Regnes de Charles IX. &

## 238 MERCURE

d'Henry III. Charlotte Dauvet sa fille, épousa François de Rosny, qui servit fidelement Henry IV. qui n'estoit encore en ce temps-là que Roy de Navarre. Il fut pris à la Bataille de Jarnac en 1569. & mourut en 1579. Cette Dame fut mere du célèbre Maximilien de Bethune, Marquis de Rosny, ensuite Duc de Sully, & que la faveur d'Henry IV. éleva à de si grandes dignitez; elle fut aussi mere de N... de Bethune Marquis de Charost, qui forma la branche des Marquis de Charost, ensuite élevez à la

dignité de Ducs. M<sup>r</sup> le Marquis de Rieux , qui a épousé Dame N . . . de Berulle , dont le mérite est connu , & qui est sœur de Mr le premier President du Parlement de Grenoble , descend de Mr Dauvet , Seigneur de Rieux , President à la Chambre des Comptes ; dont je viens de parler ; il forma la branche de Rieux. Celle de Desmarests possède la Charge de grand Fauconnier de France , il y a déjà tres longtems. Mr le Comte Desmarests , frere de la Dame , dont je vous aprens la mort , en est aujourd'hui revêtu.

## 240. MERCURE

La Maison de Vieuxpont est fort ancienne & fort illustrée en Normandie. M<sup>r</sup> le Marquis de Vieuxpont, frere aîné de celuy qui porte aujourd'huy ce nom, estoit Colonel du Regiment de Bourbon. Il fut tué à Cavours en Piémont, dans la dernière guerre.

Mr le Marquis de Valsémé, Lieutenant general, Commandeur de l'Ordre de S. Louis, cy-devant Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de feu Son Altesse Royale Monsieur, & que Sa Majesté avoit nommé pour aller servir en Provence, y est mort.

mort en y arrivant. Il avoit épousé Mlle Sonnin, sœur de M<sup>r</sup> Sonnin, Receveur general des Finances de la Generalité de Paris. Ce Marquis estoit de l'illustre Maison de Malet-de-Graville, qui a donné un Amiral à la France, qui eut beaucoup de part aux affaires qui se passerent sous les regnes de Charles VIII. & de Louis XII. Cette Maison a aussi produit plusieurs personnes qui ont servi glorieusement l'Etat, & elle est alliée aux meilleures Maisons du Royaume. La mere de M<sup>r</sup> le Marquis de Valsemé

*Janvier, 1708.*

**X**

## 242 MERCURE

estoit de la Maison de Choiseul & de la branche du Plessis-Praslin, & elle estoit sœur du dernier Duc de Choiseul; & ce fut ce Duc qui engagea M<sup>r</sup> de Valsemé son neveu dans le service de feu Monsieur; & qui revêtu de la Charge de Capitaine - Lieutenant des Gendarmes d'Orleans, s'est signalé dans les actions où il s'est trouvé, sur tout à la Bataille de Nerwinde, où il se distingua fort. Il s'estoit aussi trouvé à celles de Fleurus & de Steinkerque, où il avoit donné d'éclatantes preuves de son courage.

Je dois parler icy d'une ac-

tion digne d'estre remarquéc.  
 Après la mort de feu Monsieur,  
 la Compagnie des Gendarmes  
 d'Orleans passa au Prince qui  
 luy a succedé. Il estimoit fort  
 M<sup>r</sup> de Valsémé, & il le fit bien  
 connoistre lorsque ce Marquis  
 fut nommé Lieutenant general.  
 Il luy dit, que cette dignité l'em-  
 pêchant de servir en aucune autre  
 qualité, il se trouvoit obligé de  
 vendre sa Charge, & que vou-  
 lant luy marquer l'estime qu'il fai-  
 soit de sa personne, il attachoit  
 mille écus de pension à cette Char-  
 ge, afin qu'en la vendant, il en  
 püst tirer une somme plus conside-

## 244 MERCURE

*vable.* De pareilles actions sont peu ordinaires , & les Princes qui les font doivent estre toujours bien servis.

L'Article de la mort du P. Maillon devoit suivre les Articles que vous venez de lire ; mais comme cet Article doit estre aussi étendu que curieux , je me trouve obligé de le remettre au mois prochain.

Il est de certains usages , auxquels les siècles n'ont point porté d'atteintes , & il paroît qu'on ne pouroit , sans irreligion , manquer à les observer , quoy que cependant , il semble estre permis de ne les pas suivre , &

que l'on ne fasse point un crime à ceux qui ne les observent pas. La Fête appelée, *des Rois*, est de ce nombre ; & ce qui s'est toujours pratiqué la veille de cette Fête, & souvent le jour, s'est fait de tout temps, avec plus ou moins d'éclat, selon la naissance & la fortune de ceux qui s'assemblent ces jours-là, pour suivre un usage estably de tous les temps. On ne doit pas s'estonner si le Roy, qui s'est toujours conformé à tout ce qu'il a trouvé estably, avec justice, & sur tout aux choses qui ont des apparences

## 246 MERCURE

de Religion, quelques legeres qu'elles soient, a toujours observé, avec un éclat digne de son rang, & de la magnificence qui luy est naturelle, ce qui se pratique dans le temps de la Fête des Rois. Cette magnificence a paru cette année, avec toute son estendue, la veille de la Fête des Rois, S. M. ayant resolu de regaler ce jour là une partie des principales Dames de la Cour, en leur donnant un soupé, qui devoit estre servi sur quatre tables differentes, de dix-huit couverts chacune, & qui devoit estre suivy d'un

magnifique Bal , où devoient danser une partie des Dames du souper , ainsi que plusieurs Dames de distinction , & les principaux Seigneurs de la Cour.

Pour donner quelque ordre à cette Relation , je crois la devoir commencer par la manière , dont l'escalier , par lequel on devoit passer , à l'Appartement où les tables estoient dressées , estoit illuminé ; & lorsque je vous auray dit tout ce qui regarde cet Appartement , qui est le petit Appartement de Sa Majesté , & que je vous au-

## 248 MERCURE

ray parlé des ordres qui avoient esté donnez , afin que tout se passât sans confusion , pour le service de quatre tables , qui devoient estre remplies de soixante-douze personnes ; je les laisserai ensuite à table , après les avoir toutes nommées , & vous avoir dit ce qui se passa à ces tables , & pendant que l'on s'y divertira , suivant l'usage du jour , je passeray à l'appartement destiné pour le Bal , où j'entreray par l'escalier , qui y conduisoit , & qui est du costé de la Chapelle ; & après vous avoir fait une peinture de cet

## BALANT 249

Appartement, je vous parleray du grand Salon, qui est à l'autre bout de cet Appartement, d'où j'entreray dans la Gallerie, afin de faire une description de l'estat où elle estoit alors, & de tout ce que l'on avoit fait pour la rendre toute brillante de lumieres; & lorsque je vous auray fait voir les mesures que l'on avoit prises pour l'entrée des personnes à qui il devoit estre permis de voir le Bal, sans danser, je retourneray prendre l'Auguste Compagnie, qui remplissoit les quatre tables, pour la conduire au Bal, dont

## 250 MERCURE

je vous parleray ensuite, aussi-bien que des habits, & de ce qui se passa au Bal, jusques à quatre heures du matin, que le Roy d'Angleterre, & Madame la Princesse sa sœur, retournerent à S. Germain.

Le premier des escaliers, dont je viens de vous parler, estoit illuminé par un grand nombre de Girandoles, posées sur de grands gueridons, que l'on nomme, *Torcheres*, & par un grand nombre de bougies, placées sur les rampes, & les lumieres que produisoient plusieurs lustres, qui estoient dans

## GALANT 251

les deux pieces que l'on voit vis-à-vis & à la droite du haut de cet escalier, estant jointes à celles dont je viens de vous parler, produisoient toutes ensemble, un si grand éclat, qu'il ne pouvoit estre effacé que par celuy des Apartemens & de la Gallerie.

On entroit ensuite dans la Salle des Gardes, dans laquelle on avoit dressé des tables, où le fruit estoit posé.

Les buffets estoient dressés dans la piece suivante, d'où l'on entroit, dans ce que l'on appelle aujourd'huy, *le Salon*.

## 252 MERCURE

Ce Sallon, quoy que plus long que large, n'est fait que depuis quelques années, & il est composé de ce qui comprenoit auparavant l'Antichambre & la Chambre de Sa Majesté, qui est presentement dans le lieu que l'on nommoit cy-devant le Sallon. Les quatre tables estoient dressées dans le nouveau Sallon, dont je viens de vous parler.

Je ne vous dis point que les trois pieces dont j'ay parlé d'abord, estoient toutes brillantes de lumieres, puisqu'il est aisé de se l'imaginer. Je passe à ce qui avoit esté arresté, afin que le

service pût estre fait sans confusion, quoy qu'il y eût quatre grandes tables à servir.

Soixante-douze Suisses, de la Compagnie des Cent-Suisses de Sa Majesté, avoient esté choisis pour porter les plats; & comme il estoit impossible qu'il n'y eût de la confusion, si chacun ne sçavoit à quelle table il devoit porter les plats, dont il estoit chargé, ces quatre Quadrilles de Suisses, avoient chacune des rubans de couleurs différentes, & marquées pour chaque table; enforte que ceux d'une Quadrille ne pouvoient

## 254 MERCURE

se mêler avec ceux de l'autre, aucun ne se separant de ceux qui portoient des rubans d'une même couleur.

On avoit nommé plusieurs Controllers de la Maison du Roy, pour poser les viandes; de maniere qu'il y en avoit deux à chaquetable, pour faire cette fonction.

Le service des Officiers du Gobelet, fut aussi partagé, touchant ce qui regarde leurs Charges; & Mr Benoist, Controllleur de la Maison du Roy, regloit toutes les tables.

Mr le Marquis de Livry,

Premier Maître d'Hostel, eut l'honneur de servir Sa Majesté, & Mr Felix, Controlleur général de la Maison du Roy, eut celuy de servir Monseigneur le Dauphin.

Le Roy soupa à dix heures, à son ordinaire; & Sa Majesté ayant esté avertie qu'Elle estoit servie, entra dans la Gallerie, seulement pour y jeter un coup d'œil, afin de voir l'effet du grand nombre de lumieres, qui en faisoient briller toutes les beautez. Sa Majesté estoit accompagnée du Roy d'Angleterre, de Madame la Prin-

## 256 MERCURE

celle sa Sœur, de tous les Princes, de toutes les Princesses de la Maison Royale, & de toutes les personnes qui devoient avoir, ce soir là, l'honneur de manger aux tables qui venoient d'estre servies.

Voicy les noms des personnes qui mangeoient à ces Tables.

### PREMIERE TABLE.

LE ROY,  
& à la droite de Sa Majesté,  
LE ROY D'ANGLETERRE,

*Madame LA PRINCESSE  
D'ANGLETERRE.*

*Madame ,  
à la gauche de Sa Majesté.*

*Madame la Duchesse de Bour-  
gogne.*

*Madame la Duchesse d'Or-  
leans.*

Les autres places furent oc-  
cupées indifferemment. Celles  
qui les remplirent , sont :

*Madame la Duchesse d'Au-  
mont , qui fut Reine.*

*Me la D. de la Ferté.*

*Me la D. de Brancas.*

*Me la D. de Roquelaure.*

*Janvier 1708. Y*

# 258 MERCURE

*Me la D. du Lude.*

*Me de Middelton.*

*Me la Princesse de Montauban.*

*Me la Princesse d'Epinoÿ.*

*Et Me la Princesse d'Harcourt.*

16.

## SECONDE TABLE.

### MONSIEUR.

*Monsieur le Duc d'Orleans.*

*Madame la Duchesse, qui fut  
Reine.*

*Mademoiselle de Bourbon.*

*Mademoiselle de Conry.*

*Me la Duchesse d'Albe.*

*Me de Bonstiers.*

*Me de Souvray.*

*Mlle de Tourbes.*

*Mlle de Meleun,*

*Me la Maréchale de Clerem-  
bault.*

*Me de l'Aigle.*

*Me de Mirepoix.*

*Me de la Vieuville.*

*Me la Comtesse d'Harcourt.*

*Me la D. de la Feuillade.*

*Me la D. du Duras.*

# 260 MERCURE

## TROISIÈME TABLE,

### MONSEIGNEUR LE DUC DE BOURGOGNE.

*Me la D. de Villeroy.*

*Me la D. de Lorge.*

*Me la D. de Nogaret.*

*Me d'O.*

*Me d'Epinaÿ, qui fut Reine.*

*Me de Torcy.*

*Me de la Vallière,*

*Mlle de Villefranche.*

*Me de Gié.*

*Me de Villacerf.*

*Me de Belfond.*

*Me de Gondrin.*

**GALANT 261**

*Me la D. de Noailles.*

*Me la D. de Guiche.*

*Me la Maréchale d'Estrées.*

16.

**QUATRIÈME TABLE.**

**MONSEIGNEUR LE  
DUC DE BERRY.**

*Me la Maréchale de Rochefort.*

*Me de Mailly.*

*Me de Beaumont.*

*Me de Listenay.*

*Me la Duchesse d'Estrées.*

*Me de Sforce.*

*Me de Chasteauthiers.*

*Me la Vidame.*

## 262 MERCURE

*Me de Maulerrier.*

*Me la Comtesse de Livry, qui  
fut Reine.*

*Mlle de Langeron.*

*Mlle de Sainte-Hermine.*

*Me de la Vrilliere.*

*Me de Tobieska.*

*Me de Montbazou.*

*Mlle de Bouillon.*

17.

Il n'est pas surprenant que les 72. Couverts dont estoient le 4. Tables, n'ayent pas esté tous remplis, puisqu'il est presque impossible que parmy soixante-douze personnes il ne

s'en trouve toujours quelques-unes d'arrêtées par quelque obstacle qui les empêchent de jouir d'un honneur que leur naissance ou leur rang leur ont procuré.

Toutes ces Tables furent également servies ; aussi estoient-elles toutes regardées comme la *Table du Roy*.

Pendant que les Reines burent, on suivit l'usage ancien & general, & les cris de *la Reine boit*, se firent entendre ; & comme il arrivoit quelquefois que deux ou trois Reines buvoient dans le même temps, le bruit

## 264 MERCURE

que faisoient ces cris , estoit plus ou moins grand ; mais toujours fort agreable , parce que les voix des Dames l'emportoient sur celles des hommes qui estoient à ces Tables , & ce qui augmentoit encore le bruit du Concert formé par tant de voix differentes , est que quoy que ceux qui servoient n'y mêlassent par leurs voix , les uns se frapportoient dans les mains , & les autres trouvoient moyen de frapper harmonieusement sur quelque piece d'argenterie , de maniere que tous ces bruits ensemble , &

formez

formez sur differens tons, avoient quelque chose de divertissant, & convenoient fort à la Ceremonie du jour.

Laissons continuer un divertissement, d'autant plus rejouissant qu'il n'est pas ordinaire, dans un lieu si Auguste, & passons par l'escalier qui conduit au grand Apartement du Roy, dans lequel on devoit danser, afin d'examiner toute ce que l'on peut dire de cet Escalier; de cet Apartement; du grand Sallon qui est aubour, & de la Gallerie que l'on voit dans le retour.

*Janvier 1708.* Z

Cet escalier étoit éclairé de la même manière que l'escalier de la gauche, & l'on y voyoit beaucoup de Torchères & de Girandoles, ce qui en faisoit briller toutes les beautés, qui peuvent aller de pair avec tout ce qui enrichit les plus beaux Apartemens. Il y avoit sur un des paliers, un grand Buffet, chargé de toutes sortes de rafraichissemens.

Les pièces par où l'on entroit dans le grand Apartement du Roy, après avoir quitté l'escalier, estoient garnies de Buffets, sur lesquels estoient en-

toit d'autres rafraichissemens, & d'une partie de tout ce qui devoit servir à la collation, qui devoit estre distribué pendant le Bal. Ces pièces étoient parfaitement bien éclairées.

Il y avoit dans la Salle du Bal qui suivoit, douze Lustres, dix Torchères, avec des Girandoles, & l'on avoit aussi placé plusieurs Girandoles, sur l'appuy des deux Tribuns, qui sont dans cette Salle, qui servent ordinairement à placer la Symphonie.

Le Cercle du Bal estoit au milieu de cette Salle. Il y avoit

Zij

## 276 **MENCORE**

de beauté, & que les lumières de ces deux Lustres, & celles des Girandoles, en faisoient briller les Cristaux, qui jettoient un éclat si éblouissant, que la vue ne pouvoit s'arrêter long-temps à les regarder.

Il y avoit aussi un très-magnifique Lustre, dans le Sallon où l'on entre en sortant de la Chambre du Trône. Il étoit non-seulement éclairé par les bougies dont le Lustre étoit garny; mais aussi par les Girandoles qui étoient placées sur plusieurs Torchères, & sur les tables de marbre de ce Sallon.

On entroit ensuite dans la  
 Gallerie, qui étoit éclairée par  
 un rang de Lustres, qui en rem-  
 plissoient toute la longueur ;  
 par un grand nombre de Gi-  
 randoles, placées sur les tables,  
 & en divers autres endroits,  
 & par huit pyramides de 15.  
 pieds de haut chacune, & dont  
 les bazes, de plus de 4. pieds  
 de haut, étoient richement  
 ornées.

Les pyramides qui étoient  
 portées par ces bazes, avoient  
 tant d'étages, si remplis de flam-  
 beaux, qu'ils se touchoient les  
 uns les autres. Il y avoit 132.

bougies sur chacune de ses pyramides, qui étoient terminées par une grosse bougie en flambeau, & toutes ces lumières étant opposées à une étoffe d'or, qui couvroit le corps de ces pyramides, il en sortoit un éclat si brillant & si vif, qu'il seroit difficile de l'exprimer.

Le Salon qui est à l'autre bout de la Gallerie, entre l'Appartement de Madame la Duchesse de Bourgogne, & la Gallerie, & qui fait face à celui qui est au bout du grand Apar-

tément du Roy , estoit illuminé de la même manière , que celui par où l'on entre dans ce grand Appartement , & dont je vous ay déjà parlé de l'illumination Il y avoit 70. Girandoles , tant dans ces deux Sallons , que dans la Gallerie.

Comme il auroit été mal aisé d'éviter la confusion , si on n'y avoit pas apporté un grand ordre ; les Huissiers de la Chambre occupoient toutes les avenues de l'Appartement où l'on devoit danser , & Mr le Duc de la Tremouille , premier Gentilhomme de la Chambre en

## 274 MERCURE

année, leur avoit donné des Listes des personnes à qui il avoit jugé à propos d'accorder des places sur les Gradins de la Salle du Bal.

Le souper finit sur les onze heures & demie, & toute la Cour ayant traversé la Galerie; le Salon par lequel on entre dans le grand Appartement du Roy; la chambre du Trône & celle du Lit, entra dans la Salle du Bal: Voicy les noms de ceux qui dansèrent.

ou C'est le 17 Mars 1701.

LE ROY d'Angleterre.

Monseigneur le Duc de Berry.

S. A. R. Monsieur le Duc  
d'Orleans.

Monsieur le Duc d'Enghien.

Mr le Duc d'Estrées.

Mr le Duc de Mortemart.

Tous les noms qui suivent  
sont mis icy sans qu'on ait ob-  
servé de suivre les rangs de  
ceux qui les portent ; je ne sçay  
même si on n'en a point ou-  
blié quelques-uns.

Mr le Marquis de Gondrin.

Mr le Marquis de Nangis.

Mr le Comte de la Mothe.

Mr le Marquis de Listenay.

## 276 MARCHÉ

Mr le Marquis de Boisfré-  
mont.

Mr le Marquis de Rouffil-  
lon.

Mr le Marquis de Seignelay.

Mr le Marquis de Tessé.

Mr le Marquis de Biron.

Mr le Marquis de Nesle.

Mr le Marquis d'Egvilley.

Mr le Marquis de Livry.

Mr le Marquis de Chaba-  
nois.

Mr le Comte de Montesson.

Mr le Marquis de Grave.

Mr le Marquis de Rouvroz.

Voicy les noms des Dames

qui ont dansé au même Bal.

**MADAME LA PRINCESSE  
d'Angleterre.**

**MADAME LA DUCHESSE  
DE BOURGOGNE.**

Mademoiselle de Bourbon.

Mademoiselle de Conty.

Mademoiselle de la Roche-  
sur-Yon.

Les Dames qui suivent ne  
sont point nommées selon leur  
rang.

**Me la Duchesse de Duras.**

**Me la Comtesse d'Harcourt.**

**Me la Duchesse de Noailles.**

## 278 MIRAÇLES

Me la Marquise de la Vriè-  
lière.

Me de Gié.

Me la Marquise de Belch-  
fond.

Me la Marquise de Listenay.

Mlle de Sainte-Hermine.

Me de Chaumont.

Me de Tobieska.

Mlle de Langeron.

Mlle de Villefranche.

Il seroit difficile de vous faire

une peinture bien exacte des  
habits de toutes ces Dames, &  
des pierrenies qui leur servoient  
d'ornemens. Madame la Prin-

cette d'Angleterre estoit en Robbe, ce que l'on appelle aujourd'hui *grand Habit*, & les habits de toutes les Dames du Bal, estoient de la même manière. Celuy de cette Princesse estoit de velours jaune; son Corps estoit tout garny de pierres, aussi bien que sa Robbe, dont les attaches aussi de pierres estoient des plus brillantes, & la Juppe de cette Princesse n'avoit pas de moindres ornemens. L'Habit de Madame la Duchesse de Bourgogne qui estoit de velours noir, estoit garni de même, & la Juppe

estoit semée de plusieurs bouquets de pierreries. Ces deux Princesses avoient de tres-belles Aigrettes, & toute leur coëffure estoit aussi mêlée de pierreries.

Tous les habits des Dames estoient aussi de velours de différentes couleurs, avec des parures de diamans, & les habits de celles qui estoient en deuil, estoient garnis d'hermines avec des attaches de diamans.

Le Bal s'ouvrit par le Roy d'Angleterre & par Madame la Princesse sa Sœur. On doit remarquer que la premiere fois

que Sa Majesté Britannique se leva pour danser, le Roy se leva aussi, & que Sa Majesté se tint debout, pendant tout le temps que ce Prince dansa. On doit observer aussi, que les Princes, les Princesses, & generalement toutes les personnes qui danserent, saluerent Leurs Majestez, avant que de danser.

Le Roy d'Angleterre, après avoir dansé, avec Madame la Princesse sa Sœur, prit Madame la Duchesse de Bourgogne, & ces deux Princesses s'en acquitterent, avec tant de gra-

*Janvier 1708. Aa*

## 282 MARIAGE

ces, que toute l'Assemblée en fut charmée. Madame la Duchesse de Bourgogne prit Monseigneur le Duc de Berry; Monseigneur le Duc de Berry prit Mademoiselle de Bourbon; cette Princesse dansa ensuite, avec Monsieur le Duc d'Orléans, qui prit Mademoiselle de Conty, qui dansa après, avec Monsieur le Duc d'Enghien, qui prit Mademoiselle de la Roche-sur-Yon, & Mademoiselle de la Roche-sur-Yon prit Mr le Duc d'Estrées, qui fut le premier des Seigneurs qui dansèrent, après les Princes;

& pendant le reste du Bal, on se prit indifferemment.

Il est aisé de s'imaginer, que toutes les danses, qui sont aujourd'hy le plus en usage, furent dansées, & que les contre-danses ne furent pas oubliées. Il seroit difficile de trouver dans aucun Bal, quand même il seroit composé d'un plus grand nombre de Danseurs & de Danseuses, autant de personnes qui dansassent aussi bien, non-seulement ( & je le dis avec verité ) parce que le bon air regne plus à la Cour qu'ailleurs, & qu'il peut estre

A a ij

difficilement imité par ceux qui n'y font pas leur séjour ordinaire, ou qui n'y viennent pas souvent; mais aussi parce que l'on ne risque gueres de danser dans un lieu si auguste, & où l'on est si éclairé, sans estre persuadé que l'on ne s'exposera pas à la censure de ceux qui ne pardonnent rien. Cependant, il ne laisse pas d'estre constant qu'un Bal estant ordinairement composé d'un grand nombre de personnes, les unes ont plus de naturel pour la danse que les autres, & qu'il s'en trouve toujours qui remportent le prix;

mais comme il est quelquefois difficile de décider, & qu'on le peut faire par inclination, ou par goût, & que le goût de ceux qui décident n'est pas toujours juste, je crois ne devoir rien dire qui soit plus à l'avantage des unes que des autres; & d'ailleurs l'on doit estre persuadé que ceux dont la danse a le moins brillé dans cette Assemblée, feroient sûrs de remporter le prix par tout ailleurs.

Le Roy quitta le Bal à une heure. La collation qui parut quelque temps après, fut d'a-

bord présentée à tout le Cercle, & elle fut ensuite distribuée aux Spectateurs. Je ne dis point que cette collation fut composée de tout ce qui pouvoit estre servy dans un Bal, & rafraichir une Assemblée, que la chaleur d'un lieu, remply de monde, & brillant de lumieres, devoit avoir alteré: on sçait assez que c'est à la Cour, où ces collations paroissent avec plus d'éclat, & que les Officiers du Roy, qui en ont soin, n'ont point de pareils dans le monde.

Le Bal recommença après la

collation, & l'on peut dire que ce divertissement fit tant de plaisir aux Danseurs & aux Spectateurs, que l'Assemblée ne se separa que sur les quatre heures du matin.

Le Bal finy, Sa Majesté Britannique, & Madame la Princesse sa Sœur, retournerent à St. Germain. Les Gardes du Corps, les Cent-Suisses, ainsi que les Gardes Françoises & Suisses, estoient sous les armes, dans leurs postes ordinaires, & les tambours battirent aux champs, de même qu'ils font en plein jour, lorsque Leurs

## 288 MERCURE

Majestez Britanniques vient  
chez le Roy.

La description de cette Fête  
parle assez, sans qu'il soit ne-  
cessaire d'en rien dire davanta-  
ge, si ce n'est qu'il paroît im-  
possible qu'on puisse voir, dans  
aucun lieu du monde, autant  
de pierreries ensemble, qu'il  
en parut dans ce Bal; & qu'il  
est certain que l'on n'en peut  
donner dans des Appartemens  
plus magnifiques & plus éten-  
dus que ceux de Versailles, à  
cause de la Gallerie, & des  
deux grands Salons, qui sont  
aux deux bouts.

La

La Reine Douairiere d'Espagne, continuant d'estre charmée des honnestetez qu'elle reçoit de la part de Philippe V. cette Princesse continuë aussi d'en faire voir sa reconnoissance dans toutes les occasions, où elles en peut donner des marques publiques, & toutes les fois que les Espagnols en donnent de leur zele & de leur amour pour leur Souverain, & qu'ils ont lieu de faire éclater leur joye, par des réjouissances publiques. Cette Reine qui fait son sejour à Bayonne, y fait aussi paroître

Janvier 1708. Bb

## 290 MERCURE

fa joye, avec éclat : ce qui m'a souvent obligé de parler des Fêtes qu'elle y a données. La dernière, a esté à l'occasion du jour de la naissance de Sa Majesté Catholique-cette Princesse fit, ce jour là, illuminer tout son Palais : Elle fit tirer beaucoup d'artifice, qui fut accompagné de divers concerts; & ce divertissement fut suivy d'une Comedie, qui fut représentée dans la grande salle de son Palais.

Mr le Marquis de Lange-ron a eu la Commanderie de Saint Louis, qui vacquoit par

la mort de Mr le Marquis de  
 Villette. Il est Lieutenant ge-  
 neral des Armées Navales de Sa  
 Majesté. Il fut fait Capitaine  
 de Vaisseau en 1671. Chef d'Es-  
 cadre sur la fin de l'année 1689.  
 & Lieutenant general en 1697.  
 Il s'acquit beaucoup de gloire  
 à la descente de Camaret. Il re-  
 poussa, avec 200. hommes, plus  
 de 4000. Anglois & Hollandois,  
 Il fit échoüer, avec son canon,  
 plusieurs Vaisseaux Ennemis,  
 & il s'est fort distingué dans le  
 Combat de la Malgue. Ce Mar-  
 quis est de la Maison d'Andrault  
 & proche parent de Mr l'Abbé  
 Maulevrier, Agent general du  
 Clergé, qui est aussi de la Mai-  
 son d'Andrault, & cousin-ger-  
 main de Mr le Marquis du

B b ij

## 292 MERCURE

Bourg. Feu Mr le Marquis de Langeron, ayant épousé Dame N. . . du Mayne du Bourg, tante de Mr le Comte du Bourg, aujourd'huy Lieutenant general; & Mr le Comte des Forges-Saint-Julien, ayant épousé Dame N. . . du Mayne, sœur de Madame la Marquise de Langeron. La Maison d'Andrat est tres-ancienne dans le Lyonois, & elle a donné plusieurs Comtes à l'Eglise de Lyon. Mr l'Abbé Maulevrier est aujourd'huy du nombre de ces Comtes, & il a un frere Chartreux, qui estoit Comte de Lyon, avant luy. Il a aussi deux freres dans l'Ordre de S. Antoine, dont le cadet a esté General, mais qui depuis quelques années s'est demis

de cette Dignité, pour vivre dans une plus grande tranquillité. Mr l'Abbé Maulevrier a dans le Service deux neveux, du nom de Langeron, qui s'y sont déjà fort distinguez. L'aîné est Brigadier.

Mr le Comte de Muret, Maréchal de Camp, a eu le Cordon rouge, qui vacquoit par la mort de Mr de Valsemé. Ce Comte a esté Colonel du Regiment d'Albigeois, & ensuite de celui de Beauvoisis. Il se distingua fort à la Bataille de Luzarra. Je ne parle point de toutes les actions qui l'ont fait parvenir à la dignité de Maréchal de Camp; je diray seulement qu'il a beaucoup d'intrépidité, & qu'il a souvent fait voir

B b iij

## 294 MERCURE

une fermeté inébranlable. Il commandoit, en dernier lieu à la Perouse; & quoiqu'il risquât beaucoup de voir enlever ce poste, & qu'il luy eût esté permis de l'abandonner, s'il le jugeoit à propos, les perils les plus apparens, n'ayant pû ébranler sa fermeté, il est cause que ce poste est demeuré à Sa Majesté. Il est allié de Mr le Rebour, & par consequent de Me de Chamillart. Sa famille est originaire du Pais Chartrain, elle est establie dans l'Isle de France, il y a près de deux siècles.

Mr de Mombron, desirant de disposer, avant sa mort du Brevet de retenue, qu'il avoit sur la Lieutenence generale de

Flandres ; & ayant supplié le Roy de vouloir bien recevoir sa démission de cette Charge, Sa Majesté a bien voulu luy accorder cette grace ; mais souhaitant, en même temps, que cette Charge fût remplie par un homme de nom, & dont les services fussent distinguez, Elle a cru qu'elle ne pouvoit estre mieux remplie que par Mr le Chevalier de Luxembourg, Maréchal de ses Camps & Armées, quatrième fils du Maréchal de ce nom ; & ce Chevalier ayant sçû, par Mr de Chamillart, que Sa Majesté l'avoit choisi pour remplir cette importante Charge, il alla, avec Mr le Duc de Luxembourg, son frere-aîné, remercier ce Prince, qui luy

Bb iiij

## 296 MERCURE

dit ; que l'ayant toujours bien servy dans toutes les occasions , où son service l'avoit demandé , il n'avoit crû ne pouvoir faire un meilleur choix ; qu'il l'exhortoit à continuer à le servir tous jours de même , & qu'il estoit bien persuadé qu'il continueroit à le servir toujours , comme il avoit fait ; qu'il avoit un Brevet de retenüe de cinquante mille écus à payer à Mr de Mombron ; & que pour luy en faciliter le payement , il luy accordoit ( contre la loy qu'il s'estoit faite , de ne plus donner de ces sortes de Brevets ) un Brevet de retenüe de vingt-cinq mille écus ; & que l'on trouveroit moyen de luy valoir les autres vingt-cinq mille : Et ce Monarque , après les avoir quittez , il se retourna aussi-tost , & dit à Mr le Duc de Luxem-

bourg, & à Mr le Chevalier son frere ; *En verité, Messieurs, je n'oubliera jamais les services particuliers que feu Mr de Luxembourg, votre pere, m'a rendus, & qu'il a rendus à la Couronne.* Ces manieres qui sont ordinaires au Roy, doivent faire tous les jours redoubler, l'attachement que l'on a pour sa Personne & pour son service.

Mr le Maréchal de Villeroy, ayant resolu de se démettre de sa Charge de Capitaine des Gardes du Corps, en a remis la démission entre les mains du Roy, & Sa Majesté en a pourvû Mr le Duc de Villeroy son fils, dont la valeur, le zele pour son service, & la prudence luy sont conuës. En effet, ce Duc s'est distin-

## 298 MERCURE

gué dans toutes les occasions les plus perilleuses, où il s'est trouvé; & les Troupes luy ont toujours rendu justice là dessus.

Je devrois joindre à cet article des Dons du Roy, celuy qui regarde l'Evêché de Pamiers, que Sa Majesté vient de donner à Mr l'Abbé de Verthamon; mais quand je me trouve obligé de le remettre au mois prochain, je ne dois pas oublier de vous dire qu'il y a une méprise dans l'article de ma dernière lettre, où il est marqué, que le Roy a donné le Prieuré de la Charité-sur Loire à Mr le Prince Frederic d'Auvergne. Je ne sçay comment cette faute s'est gliffée, puisque je n'ignorois pas que ce Prieuré depend de l'Ab.

baye de Cluny , dont Mr le Cardinal de Bouillon est Abbé , & que par consequent ce Prieuré est à sa nomination.

Mre Marie - Jean - Baptiste Colbert , Marquis de Seignelay & de Lonré , Colonel du Regiment de Champagne , épousa le 10. de ce mois , à onze heures du matin , Marie-Louïse-Maurice de Furstemberg. La Ceremonie des épousailles se fit dans la Chapelle de l'Archevêché par Mr le Cardinal de Noailles , en présence de Me la Princesse de Furstemberg ; de Mr le Prince d'Isenghien ; de Mr l'Abbé d'Auvergne ; de Mr le Prince Frederic son frere , Abbé de la Charité sur Loire ; de Mr le Marquis de Dangeau ; de Mr le Maréchal

## 300 MERCURE

& de Mr le Bailly de Noailles:

Ils estoient tous du costé de l'Épouse ; & ceux qui assisterent à cette Ceremonie du costé de Mr le Marquis de Seignelay, étoient, Mr le Comte de Creüilly ; Mr l'Abbé de Seignelay, ses freres ; Mr le Comte de Linieres ; Mr le Duc de Chevreuse ; Mesdames les Duchesses de Beauvillier, & de Mortemart, & plusieurs autres parens du même costé. Mr le Bailly de Noailles donna à souper à toute cette illustre Assemblée.

Mr le Marquis de Seignelay a déjà donné en plusieurs occasions des preuves de la valeur hereditaire à ceux de son sang. Il est petit-fils de Jean-Baptiste Colbert, Ministre & Se-

Secrétaire d'Etat, Commandeur & Tresorier des Ordres du Roy, & fils aîné de feu Mr le Marquis de Seignelay, qui avoit épousé Rose de Matignon, Marquise de Lonré, fille puînée de Henry de Matignon, Comte de Torrigny. Après la mort de Mr le Marquis de Seignelay, cette Dame épousa Charles de Lorraine, Comte de Marfan, dont elle a eu plusieurs enfans, & elle mourut en 1699. Mr le Marquis de Seignelay fut reçu en survivance de Mr le Marquis de La Salle, Maître de la Garderobe en 1690.

La nouvelle Marquise de Seignelay est fille d'Antoine-Egon Prince de Furstemberg, Comte de Heligemberg, & de Wcr-

## 302 MERCURE

denberg , &c. Gouverneur de l'Electorat de Saxe , & de Marie de Ligny , petite-niece de Mr le Chancelier Seguier , fille de Jean de Ligny , Chevalier , Seigneur de Grogneüil , Saint Piat , Maistre des Requestes , & d'Elisabeth Boyer , sœur de feuë Me la Duchesse de Noailles. Me la Marquise de Seignelay est sœur de feuë Me la Princesse d'Isenghien , & de Me la Comtesse de Lannoy. Mr le Prince de Furstemberg pere de ces trois Dames, est Herman Egon, Comte , puis Prince de Furstemberg, créé Prince de l'Empire par l'Empereur Leopold en 1654. & de Marie-Françoise de Furstemberg , fille de Frederic-Rodolphe de Furstemberg, Land-

grave de Stillingen. Ce Prince fut ensuite Grand Maître de la Maison de Maximilien de Bavière Electeur, & son principal Ministre, & Chef du Conseil de l'Electeur de Cologne Maximilien-Henry de Bavière. Le Prince de Furstemberg est frere de feu Felix-Egon, Prince & Abbé de Leurs & de Murbach, Coadjuteur & ensuite Abbé de Stablo ; de Ferdinand Maximilien-Caëtan-Joseph Egon, Chanoine de Cologne & de Malsbourg, & ensuite Brigadier des Armées du Roy, mort le 6. May 1698. d'Emanuel-François-Egon, Chanoine de Cologne & de Strasbourg, puis Colonel de deux Regimens au service de l'Empereur, tué à l'assaut de

## 304 MERQUISE

Belgrade en 1688. sans laiffée d'enfans de Catherine-Charlotte Comteffe de Walleurad, veuve en premiere nocés de François-Antoine, Comte de la Marck. Me la Marquife de Seignelay est petite-niece de feu Mr le Cardinal de Fürftemberg mort le 10. Avril 1704. La Maifon de Fürftemberg est iffuë de Henry, Comte de Fürftemberg, qui vivoit dans le neuvième fiècle, & qui époufa Agnès, fille de Gregoire, élu Roy d'Ecoffe en l'année 875.

Les Vers qui fuivent font de l'Auteur qui fe cache fous le nom de Minerve, & dont les ouvrages ont toujourns été trouvez de bon gouft, & remplis de fageffe & de bon fens. Comme

ils ont esté presentez quelques jours avant le mariage de Mr le Marquis de Chamillart, presentement Marquis de *Cany*, ils peuvent servir de Prelude à l'article de ce mariage.



**E S T R E N E S**

**D E M I N E R V E ,**

A MONSIEUR LE MARQUIS

**D E C H A M I L L A R T .**

*C H A M I L L A R T , de ton sort  
connois toute la gloire,*

*Lorsque l'Hymen pour toy fait  
briller son flambeau;*

*De mes premiers bien - faits rapelle*

*Janvier 1708.*

**Cc**

## 206 MERCURE

*La mémoire,*

*Et voy qu'elle est la main qui forme  
un Nœud si beau.*

**S**

*C'est la main de Minerve, oüy  
Minerve elle même ;*

*De Junon, de Lucine, exerce icy  
l'Employ,*

*Et le Dieu de l'Hymen, qui sçait  
combien je t'aime ;*

*Semble d'empressement disputer avec  
moy.*

**?**

*Pour te marquer mes soins par de  
riches estrenes ;*

*Sur ce Vaste Univers, j'ay beau  
porter les yeux ;*

*Tunir à Mortemart, par d'éter-  
nelles chaînes,*

*Me paroît le présent le plus digne  
des Dieux.*

**S**

Je ne te vante point l'éclat de sa  
Naissance.

Tu sçais de quels Héros elle a reçu  
le jour,

Sur l'éclat de ses yeux, je garde le  
silence,

Je veux pour d'autres biens, s'inspi-  
per de l'Amour.

**S**  
J'aime mieux te tracer les beautés  
de son ame,

C'est là ce qui te plaît, m'en des-  
voüeras-tu?

Non, je te connois trop, c'est tout  
ce qui t'enflame,

Rien n'est dans ton cœur, du prix  
de la vertu.

**E**  
Sincérité, douceur, sagesse, tous  
conspire,

A te rendre plus cher, le choix que

# 308 MERCURE

j'en ay fait ,  
 C'est moy qui la conduis , qui l'é-  
 claire , & l'inspire ,  
 Je n'ay jamais formé d'ouvrage  
 plus parfait .

S  
 C'est par un tel present qu'en vers  
 toy je macquite ,  
 De l'ardeur qui t'anime à m'offrir  
 tous tes vœux ,  
 A l'aspect éclatant , d'un si rare  
 mérite ?  
 Les auteurs de tes jouts comme toy  
 sont heureux .

E  
 Ainsi furent heureux Ulysse , &  
 Penelope ,  
 Lorsque de leur cher fils , couron-  
 nant les travaux ,  
 Junis à son destin , le destin d'An-  
 tropes ,

# GALANT 309

Digne objet des soupirs de cent  
Rois ses Rivaux.



Le tendre attachement, qu'il mon-  
tra pour son pere,  
Qu'il eut pour ses devoirs, fit éclat-  
ter mes soins,  
Par les mêmes vertus, tu scus l'art  
de me plaire ;  
Ayme bien, Chamillart, & n'espere  
pas moins,



Déjà, tout jeune encor, tu marches  
sur ses traces.  
Du fruit de mes Leçons ne trompe  
point l'esper ;  
Si tu veux de ma main obtenir d'au-  
tres graces ;  
Poursuis, & dans ses yeux, lis tou-  
jours ton devoir.



# 310 MERCURE

Je ne te parle plus d'une épouse  
charmante,

Tu l'aimeras toujours & je me le  
promets ;

L'amour de la vertu, par la vertu  
s'augmente,

Ses divines beautés ne vieillissent  
jamais.

?

Mais pour votre bonheur, je vois  
que toute s'apprête,

Ma priésence en ces lieux trouble-  
roit vos plaisirs,

A dieu : c'est à l'amour d'achever  
cette Fête,

Je lui laisse le soin de remplir vos  
desirs.

J'aurois beaucoup de choses  
à vous dire à l'occasion de ce  
mariage, si lorsque Mr de Cha-

## GALANT 3TE

millart fut nommé Contrôleur general , je ne vous avois pas parlé de tous ceux qui ont porté le nom de Chamillart avant luy , & de la maniere dont ils se font acquitez des grands emplois qu'ils ont possédez. Je vous ay aussi parlé des alliances faites par ce Ministre , dans les Articles qui regardent les mariages de Mesdames les Duchesses ses filles. Ainsi il ne me resteroit qu'à vous parler de la famille dans laquelle Mr le Marquis de Cany vient d'entrer ; mais je ne ferois que repeter ce que je vous en ay dit depuis peu , en vous parlant de la mort de Me de Montespan ; de celle de feu Mr l'Archevêque de Rouën , & du mariage de Mr le Marquis de

Seignelay, dont vous venez de lire l'Article. Ainsi je ne ferois que repeter ce qui doit estre encore present à vostre memoire. Cependant je ne puis m'empêcher de vous dire encore que si on regarde Mlle de Mortemar-Rochechoüart du costé de son pere, on trouvera que sa Maison est des plus illustres, puisqu'elle descend des anciens Comtes de Limoges; que feu Mr le Duc de Mortemar, premier Gentilhomme de la Chambre, & Gouverneur de Paris, estoit bisayeul de Mlle de Mortemar; que Mr le Maréchal Duc de Vivonne, Viceroy de Sicile, & General des Galeres de France, estoit son ayeul, & que feu Mr le Duc de Mortemar, aussi General des Galeres

Galeres de France, estoit son pere.

Quant à ce qui regarde la famille Colbert, il seroit difficile d'en trouver une plus illustrée par de grandes alliances, & par de grands emplois, & l'on peut dire que l'esprit & la valeur sont hereditaires à cette famille, & que si ceux de ce nom qui sont morts dans le lit d'honneur, avoient vécu plus longtems, elle auroit compté un jour plusieurs Maréchaux de France parmi ses ancestres.

Je ne puis finir cet Article sans vous parler de Mr le Marquis de Cany, qui en fait le principal sujet. Je vous ay parlé de son esprit, de sa penetration, & de sa vivacité qui parurent

*Janvier 1708. Dd*

## 318 MERCURE

aux yeux du public, dans le temps qu'il soutint des Theses de Philosophie. Sa grande application à l'étude pouvoit y avoir quelque part ; mais la sagesse qu'il faisoit voir dans le College où il demeuroit, estoit infiniment au dessus de son âge, & quoy qu'il connust la fortune qui l'attendoit ; & que ceux qui luy faisoient leur Cour dès ce temps-là, luy tinssent des Discours capables d'enorgüecillir une personne plus avancée en âge, il a toujours fait voir la même sagesse, & la même modération. Il ne cherchoit à s'élever au-dessus de ses égaux que par son esprit : il vivoit enfin d'une maniere qui le faisoit considérer, aimer & estimer de tout

le monde, & l'on peut dire qu'il faisoit plus d'honneur à la Fortune, que la Fortune ne luy en faisoit, ce qui donnoit lieu de juger qu'il pourroit soutenir un jour le poids des plus grands emplois, avec la sagesse qui est une des principales vertus de ceux qui ont porté, & qui portent aujourd'huy son nom.

Je ne puis m'empêcher, puisque l'occasion s'en presente aujourd'huy, de vous parler de feu Mr l'Abbé de Chamillart son oncle. Il estoit un des plus celebres Docteurs de la Maison de Sorbonne. Il s'est signalé pendant tout le cours de sa vie dans la deffense de la saine doctrine, ayant employé son zele de sa plume contre le poison des

D d ij

## 320 MERCURE

nouvelles opinions qui ont troublé l'Eglise de France depuis environ un siècle. Il a passé sa vie dans le Seminaire de Saint Nicolas du Chardonnet, d'où il n'a point voulu sortir pour être élevé aux dignitez où son mérite & sa vertu l'appelloient. Il a esté long-temps Professeur de Sorbonne, & ceux qui courent aujourd'huy cette carrière, cherchent avec empressement ses Cahiers, où l'on trouve des Tresors d'érudition & de science.

Je crois devoir reprendre l'article de Mr le Marquis de Cani, & vous dire que les loüanges que je lui viens de donner, ne lui ont point esté attirées par la situation où il se trouve au-

jourd'huy ; puis que je les lui ay  
 données dans les temps où il les  
 avoit méritées , & que je n'ay  
 rien dit alors , sans donner des  
 preuves de ce que j'avançois ,  
 & je puis même ajoûter , que  
 ceux qui avoient soin de sa con-  
 duite , & de lui inspirer l'amour  
 des Sciences , & de la vertu ,  
 m'en ont dit beaucoup davan-  
 tage , que ce que j'en ay rapor-  
 té dans les temps que j'ay eu oc-  
 casion d'en parler. La conduite  
 qu'il a tenuë depuis ce temps-  
 là , y a pleinement répondu ;  
 son application au travail a tou-  
 jours esté grande , & l'on à  
 connu dans tous les lieux où  
 il a passé , en faisant la visite  
 de la plus grande partie des Pla-  
 ces de Guerre de France , que

Dd iij

## 322 MERCURE

son sçavoir, sur tout ce qui regarde la grande Charge dont il a aujourd'huy la survivance, est beaucoup au dessus de ce que l'on devoit attendre de lui, dans un âge où l'étude & l'application lui tenoient seules lieu de l'expérience que l'on ne peut acquérir qu'avec le temps. Je n'ay rien dit en rapportant ce que ce Marquis a fait dans la visite dont je viens de parler, que sur la foy de plusieurs Lettres écrites par des personnes qui ont esté témoins de tout ce qu'elles ont avancé, & que leur grande expérience dans le métier de la guerre, ont rendu tres-capables d'en juger. Il ne me reste plus qu'à souhaiter, que pour le bien de l'Etat, ce Marquis con-

siuë comme il vient de commencer , & il y a lieu d'esperer qu'il deviendra aussi grand homme que les Ministres de la Guerre & des Finances , qui ont esté formez par le Roy , & qui ont esté reconnus de toute l'Europe pour les plus grands hommes du siecle où ils ont vécu.

Trois jours après la celebration du Mariage de Mr le Marquis de Cany , Me la Marquise de Cany son épouse , eut l'honneur de saluër le Roy. Elle fut présentée à Sa Majesté par Mesdames les Duchesses de Mortemar , de Beauvillier , de Chevreuse , de Lorge , de la Feuillade , de Saint-Aignan , & par Mesdames les Marquises de Chamillart & de Dreux. Sa Majesté

## 324 MERCURE

les reçut non-seulement avec les manieres charmantes qui luy sont ordinaires ; mais elle dit aussi quelque chose d'obligeant à chacune de ces Dames.

Trois jours après Me la Marquise de Seignelay eut le même honneur , & elle fut présentée au Roy par Madame la Princesse de Furstemberg sa mere , & par Mesdames les Duchesses de Beauvillier , de Chevreuse & de Mortemart , tantes de Mr le Marquis de Seignelay.

Il fut aisé de remarquer par l'accüeil que le Roy leur fit , que cette alliance luy estoit tres-agreable , & que Sa Majesté avoit beaucoup de consideration & d'estime pour toute cette illustre parenté.

Quelques jours après le Bal que le Roy donna à Versailles, la veille de la Fête des Rois, il y en eut un autre, où il fut permis à toutes les personnes de la Cour de venir masquées, ainsi qu'aux Officiers de guerre, du nombre desquels pourtant, n'estoient compris que les Lieutenans-Colonels, & tous ceux qui sont au-dessus. Personne ne devoit entrer à ce Bal, sans s'estre fait connoître, & l'on avoit cru devoir se servir de toutes ces precautions, pour éviter la confusion qui se rencontre toujours en de pareilles occasions, & qui n'auroit pas manqué d'ariver, si l'on n'en avoit pas usé de la sorte, quoy qu'il n'y ait point en Europe

## 326 MERCURE

de plus vastes. A partomens que ceux de Versailles; mais la Cour de France est toujours si grosse, & Paris est rempli d'un si grand nombre de personnes de distinction, qu'il est impossible de les joindre ensemble, sans que la confusion soit tout-à-fait grande. Ce n'est pas que cela ne soit arrivé quelques-fois; & l'on peut dire, en parlant de ces sortes d'Assemblées, que la magnificence y regne dans un suprême degré, & qu'il est impossible d'en trouver autant en quelque lieu du monde que ce soit. Cependant, quoique les yeux y soient charmez, par un amas ébloüissant de riches habits, ils ne sont pas moins divertis, par l'ingenieuse variété

de diverses Mascarades, composées par des Compagnies différentes, non plus que par les habits de plusieurs Particuliers, qui en imaginent souvent de différens ; qui n'ont jamais esté vûs, & dont la singularité fait plaisir. Enfin, l'on peut dire que tous les déguisemens du Bal ; dont je vous parle, furent riches, galans & ingénieux. On dansa dans le même lieu, où le *Bal sérieux* s'estoit donné, dix ou douze jours auparavant. Les illuminations estoient disposées de même que celles du premier Bal ; mais on en avoit retranché les Pyramides, parceque la fumée du grand nombre de lumières, dont elles estoient couvertes, pouvoit endomma-

## 328 MERCURE

ger la peinture de la Gallerie.

Le Roy d'Angleterre vint *incognito* à ce Bal, accompagné de quelques Seigneurs de la Cour. Ce Prince n'avoit pas voulu d'habit magnifique, afin de n'estre pas reconnu. Cependant il ne put échaper à la penetration du Roy, qui jugeant qu'il ne vouloit pas estre reconnu, ne le decouvrit point. Sa Majesté soupa à son ordinaire, avant le Bal, avec la Famille Royale, Monseigneur, & Monseigneur le Duc de Bourgogne ne masquerent point. Le Bal fut ouvert par Monseigneur le Duc de Berry, & par Mademoiselle de Bourbon. Rien ne fut épargné à la Collation : on y distribua de tres-beaux fruits, & des

confitures seiches, en paquets, & les eaux y furent servies en abondance. Le Roy demeura au Bal, jusqu'à une heure & demie, & l'on peut dire que toute l'Assemblée s'y divertit beaucoup, puisqu'elle ne se separa qu'à cinq heures du matin. Entre les déguisemens d'une invention toute singuliere, dont je vous ay déjà parlé, on admira celuy de Mr le Vidame, qui estoit deguisé en Vase; & lors qu'on l'eut pris pour danser, le pied du Vase se forma en pieds naturels; les Ances en deux bras, qui s'étendirent, & le couvercle parut s'élever & former une tête; & quand il eut cessé de danser, le Vase reprit sa premiere forme, & parut

## 330 MERCURE

comme il estoit auparavant.

La Lettre qui suit renferme un Article qui contient plusieurs détails de ce qui se vient de passer à Bordeaux dans le College de Guyenne, qui font voir que les Espagnols n'ont pas moins d'esprit dans un âge peu avancé, que Rodrigue dans la Tragicomedie du Cid, prétend qu'ils ont de valeur, lorsqu'il dit au Comte de Gormas qui refuse de se battre contre luy, parce qu'il est trop jeune.

*La valeur n'attend pas le nombre des années.*

Il ne se contente pas de le dire dans cette Piece; mais il le prouve en tuant le Comte.

A Bordeaux le 6. Janvier.

Le 3. de ce mois Mr Molagne, Docteur Regent dans l'Université de Bordeaux, & Professeur des Mathematiques de la Chaire fondée par feu Mr de Candale, Evêque d'Aire, dans le College de Guyenne; satisfit à une clause du titre de cette Fondation, qui porte, qu'à la diligence du Principal de ce College, & du Professeur de cette Chaire, deux Ecoliers, prononceront au commencement de chaque année, des Discours à la louange de la famille

de Candale. Ces éloges furent recitez en presence des Maires, & Jurats, & de l'Université de Bordeaux, dans la Chapelle du même College, par Mr Mentet, fils de Mr Mentet Procureur à l'Hostel de Ville, & par Mr Garcia de la Sala, Arguelles, Espagnol natif de Gijon, dans la Province des Asturies; le premier fit un discours Latin, sur les rares vertus, & sur le profond sçavoir du Fondateur dans les Mathematiques, & autres Lettres humaines. Mr de Guyonnet, second fils de Mr de Guyonnet, grand Chambrier au Parlement de

Guyenne, proposa avec beaucoup de justesse & d'ordre plusieurs difficultez sur la Geometrie à ce jeune Espagnol, qui n'a pas encore quinze ans, il luy répondit avec plus de vivacité d'esprit & de solidité, qu'il n'est permis à un jeune homme de son âge. Mr Nuñez Pereyre Portugais, fils de Mr Nuñez Pereyre Banquier établi à Bordeaux, qui avoit donné le 2. Decembre dernier des preuves d'un genie superieur, dans une These, qu'il soutint de Philosophie; & de Mathematique, argumenta contre Mr Mentet, & il attaqua principalement sa maniere de  
 Janvier 1708. Ec

## 334 MARCHÉ

démontrer la *Theorie des Paralleles*. Mr Arguelles fit ensuite la *closture* de cette action par un *Discours*, dans lequel après avoir fait le *Parallele d'Archimede*, & de Mr de Candale, & prouvé que les *Mathematiques* estoient plus *redevables au dernier*, qu'au *premier*; il parla de l'*utilité* de cette *Sciencé*. Il prit de là occasion de s'*étendre* beaucoup sur l'*heureux succès* qu'ont eu les *Armées des deux Couronnes* la *Campagne dernière*. Il fit voir par un *Profil des Fortifications*, & de la *situation naturelle* de la *Ville & Château de Lerida*, que cette *Place*

n'auroit pû estre réduite sans les vives lumieres, & la valeur heroique de Son Altesse Royale Monsieur le Duc d'Orleans, sa versé dans les Mathematiques, & principalement dans la Theorie, & dans la Pratique de l'Art Militaire. Il n'oublia point la victoire complete remportée par Mr le Maréchal Duc de Berwick à Almanza; il se contenta néanmoins de dire en parlant de ce General, que sa capacité & sa valeur, sont au-dessus de tout ce que les plus éloquens Orateurs pourroient dire, & qu'il estoit inutile d'en parler plus.

Ec ij

## 336 MERCURE

au long, les hommes extraordinaires estant presens en tous lieux par leur réputation, comme les Astres par leur lumiere.

*Pour faire voir que LOUIS LE GRAND est invincible dans son Royaume, il fit une peinture des efforts extraordinaires que les Ennemis ont fait pour entrer dans ses Etats; il compara l'Etat de la France, l'Eté dernier, avec un Navire agité par les vents & les flots au dehors, tandis que le feu s'y seroit pris au dedans; il fit allusion des flots & des vents, aux tentatives des Confederez pour entrer en France; & du feu, aux*

mouvements des Rebelles de Languedoc & du Quercy, que Mr le Maréchal de Montrevel, Commandant General en Guyenne, dont les qualitez superieures le rendent aussi agréable à la Cour, qu'utile à l'Etat, dissipa après avoir mis par le feu & par le fer les ostinez Fanatiques de Languedoc hors d'état de rien entreprendre; mit à la raison par ses manieres delicates, & engageantes, qui luy attachent tous ceux qui ont l'honneur de le pratiquer, les Mutins du Quercy; & après avoir parlé de plusieurs heroïques actions de ce Seigneur, il dit que

## 338 MERCURE

quoy que l'ancienne & illustre Maison de la Baume eust occupé des postes distinguez, depuis si longtems dans l'Eglise, à la Cour, dans les Conseils & dans les Armées, il ne paroiffoit pas qu'elle pût être illustrée de nos jours, & qu'il sembloit qu'il estoit reservé à Mr le Maréchal de Monrevel d'y faire entrer de nouveaux titres de distinction.

Ayant à vous entretenir d'un article de Marine, dans lequel je dois vous parler de vingt-trois personnes, qui ont ressenty, ce mois cy, les effets des bontez du Roy, vous jugez bien que je n'ay pas eu le temps de m'informer à fond de ce que je de

trois dire dans cet article, de tant des personne de distinction, mais par bonheur, il y en a beaucoup, dont les actions sont si connues dans le monde, qu'il doit suffire de les nommer, pour qu'elles se presentent d'abord aux yeux de ceux qui en liront les noms.

Mr le Marquis d'O., qui vient d'estre nommé Lieutenant general des Armées Navales à la place de feu Mr le Marquis de Villette, fut fait Capitaine de Vaisseau en 1686. & Chef d'Escadre en 1702. Sa grande sagesse, & l'experience qu'il avoit dans la Marine, ayant porté le Roy à le nommer Gouverneur de Monsieur l'Amiral, la suite a fait voir que Sa Majesté avoit

## 340 MERCURE

fait un bon choix. Il s'est distingué dans le Combat de la Malgue, dans lequel il a servy utilement l'Etat & le Prince, que le Roy avoit confié à ses soins. Je ne vous dis rien des actions où il s'est trouvé, avant ce Combat, ni de la maniere dont il s'y est distingué, les bornes dans lesquelles je dois renfermer un article, où j'ay à parler de vingt-trois personnes, ne me permettant pas de m'étendre beaucoup sur chacune. Vous connoissez la Maison d'O, & je viens encore de vous en entretenir dans l'article de la mort de Mr d'O, Commandeur de Moisy-le-Temple.

La Place de Lieutenant général des Armées Navales, qui vacquoit

## GALANT 341

vacquoit depuis quelques années, par la mort de feu Mr d'Albermarle, vient d'estre donnée à Mr du Casse, & ce choix a esté generalement applaudy. Il avoit esté fait Chef d'Escadre en 1701. Il a esté Gouverneur de S. Domingue, où il a utilement servi l'État. Les affaires de Carthagene, de Surinam & de la Malgue, font son éloge. Il est fort estimé en Espagne, à cause des services qu'il a rendus à la Monarchie. Je remplirois un volume, si j'entreprendrois de donner un détail de toutes les actions qui ont rendu son nom celebre. Ainsi, je n'en diray pas davantage sur cet article. Sa fille unique a épousé Mr le Marquis de Roze,

*Janvier 1708.*

*Ff*

## 342 MÉRQUIDE

Lieutenant general des Galeres de France, frere cadet de Mr le Comte de Roucy, de l'illustre Maison de la Rochefoucault. - Cette branche joint le nom de *Roye* à celui de la Rochefoucault, à cause de N. de Roye, Princesse de Condé, Tante d'Henry IV qui entra dans la Maison de la Rochefoucault.

Mr le Comte de Champigny, qui avoit esté fait Capitaine de Vaisseau en 1680. vient d'estre nommé Chef d'Escadre. Il a depuis 14. ou 15. ans commandé plusieurs Escadres, & il s'est trouvé presque dans toutes les actions d'éclat, qui se sont passées depuis ce temps-là. En 1702. il commandoit les Vais-

seaux de Sa Majesté à Cadix ,  
 & les forts du Pont-Al & de  
 Matagorde , & son experience  
 & la valeur contribuerent beau-  
 coup à faire lever le Siege de  
 Matagorde , que les Ennemis  
 avoient entrepris , avec treize  
 mille hommes de débarquement.  
 Mr le Comte de Champigny  
 est arriere-petit-fils de Mr  
 Jean Bochart de Champigny ,  
 Surintendant des Finances , &  
 Premier President du Parlement  
 de Paris , qui avoit pour Tris-  
 aybul Mr Jean Bochart , Sei-  
 gneur de Champigny , que le  
 Parlement de Paris élut en  
 1495 Premier President de ce  
 même Parlement. Mr le Comte  
 de Champigny a pour freres ,  
 Mr de Champigny , Intendant

Ff ij

## 344 MERCURE

de Marine, au Departement de Normandie; Mr le Tresorier de la Sainte Chapelle, & Mr l'Abbé de Champigny, Prevost de l'Eglise Collegiale de Lille en Flandres. Feu Mr l'Evêque de Valence, & feu Mr de Champigny, Chevalier de Malthe, tué au Siege de Nimegue étoient aussi ses freres.

Le Roy a aussi nommé Chef d'Escadre Mr le Comte de Serquigni, Il avoit esté fait Capitaine de Vaisseau, en 1682. Comme on ne parvient point à la qualité de Chef d'Escadre, sans s'estre signalé dans un grand nombre d'actions importantes, il est aisé de juger que ce nouveau Chef d'Escadre a donné beaucoup de marques de sa valeur & de sa

conduite. Il se distingua fort au Combat de la Malgue. Sa famille est originaire de la Marche, où elle estoit fort distinguée, sous les Regnes des Princes de la Maison de Valois.

Mr le Comte de Saint Quentin, qui avoit esté fait Capitaine de Fregate en 1693, vient d'estre nommé Capitaine de Vaisseau. Ce Comte a servy avec distinction, sous Mr le Maréchal de Tourville, & on eut lieu d'estre content des services qu'il rendit à l'Affaire de la Hogue. Il est d'une ancienne famille, originaire de Provence.

Mr le Chevalier de Bethune a aussi esté fait Capitaine de Vaisseau. Il n'a esté que deux ans Capitaine de Fregate: mais

Ff iij

## 346 MERCURE

sa naissance & ses actions parlant pour luy, il a esté nommé Capitaine de Vaisseau. Il est de la branche de Celles, de l'illustre Maison de Bethune, & neveu de Mr le Duc de Beauvillier. Les branches de Sully, de Celles & de Charost, sont les seules qui restent de cette grande Maison, que le celebre Maximilien, Duc de Sully, a fort élevée.

Mr le Chevalier de Maupeou, qui avoit esté fait Capitaine de Fregate, dans la Promotion de 1705. a esté nommé Capitaine de Vaisseau, dans celle que le Roy vient de faire. Il a servy assez long temps sur terre, avant que d'entrer dans le service de la Mer. Mr le Comte de Fron-

tesac, Viceroy de Canada, sous lequel il servoit, ayant écrit en France, qu'il estoit fort content de ses services, sa famille le fit revenir, pour servir dans la Marine; & après y avoir eu plusieurs emplois, dont il s'acquitta tres-bien, & dans lesquels il fit voir une intrepidité incroyable, il fut fait Capitaine de Fregate en 1705. Il estoit à l'Affaire de Nievre, avec feu Mr d'Iberville, & il commandoit en cette occasion, qui fut si glorieuse aux armes de France, le Vaisseau le *Phœnix*. Il est cousin-germain de Me la Chanceliere, & de Mr de Maupou, Inspecteur de l'Infanterie en Flandres, ainsi que de Mr l'Archevêque d'Auch, & de

## 348 MERCURE

Mr le President de Maupeou.

Mr du Chesneau, qui estoit Lieutenant de Vaisseau, dès l'année 1691. vient d'estre fait Capitaine de Frigate legere. Il a commencé à servir dès l'âge de 13. ans ; de maniere qu'il s'est trouvé dans plusieurs actions d'éclat, qui n'ont servy qu'à augmenter son courage, & à luy faire souhaiter des occasions de se distinguer, afin de parvenir à de plus grands emplois. Sa famille est originaire de Touraine, où elle estoit dans une grande consideration, dès le Regne de Charles IX.

Mr de Thiersanville, Chevalier de Malthe, qui avoit aussi esté nommé Lieutenant de Vaisseau dans la Promotion de 1691.

a esté fait Capitaine de Fregate legere, dans celle que le Roy vient de faire. Ce Chevalier s'est distingué dans plusieurs occasions, où il s'est trouvé. Il est de la Maison de Pouffe-Mothe, dont est aussi sorty Mr de Montbriseuil de l'Etoile, Conseiller au Parlement, qui a une soeur, mariée à Mr de Montmorency - Fosseuse, aîné, & Chef du nom & armes, de toute la Maison de Montmorency. Mr le President de Graville est aussi de la même Maison; ce President a un fils, Envoyé du Roy, auprès des Grisons, qui est fort intelligent dans les affaires, & dont la conduite & l'esprit l'ont toujours fait estimer.

## 350 MERCURE

Le troisiéme Capitaine de Frégate de la Promotion qui vient d'estre faite, est Mr de la Cassiniere, qui avoit esté nommé Lieutenant de Vaisseau dans la Promotion de 1693. Son nom est fort connu dans la Marine, & tant de relations parlent de luy, qu'il est aisé de juger qu'il s'est distingué par tout où il s'est trouvé. Il est originaire du Levant, & il passa en France, dans le temps de la troisiéme Croisade.

Mr Theroulde de Bellefosse, qui avoit esté fait Enseigne de Vaisseau en 1692, vient d'estre nommé Lieutenant. Il est d'une tres-ancienne Maison, originaire de Limosin, & fils de Mr de Bellefosse, qui estoit fort con-

fidéré de feu Mr le Marquis de Seignelay, qui l'employa en diverses occasions importantes.

Mr de Vizé, qui avoit esté fait Enseigne de Vaisseau, dans la même Promotion de 1692. vient aussi d'en estre fait Lieutenant. Je dois laisser parler le Public, sur ce qui regarde ses actions; mais il est certain que dans celles où il s'est trouvé, il n'a pas fait voir moins d'intrepidité, qu'en ont marqué plusieurs de ceux qui portent son nom, en différentes occasions. Je ne repeteray rien icy de ce que je vous en ay dit plusieurs fois. Ainsi je me contenteray aujourd'huy de vous dire que son pere estoit Premier Valet de Chambre de la Reine; qu'il a pour freres, Mr de Vizé, Ab-

## 352 MERCURE

bé de Lestrep, & Mr de Vize, aujourd'huy Ayde-Major des Gardes, & qu'il avoit un frere Capitaine dans le Regiment d'Auvergne, qui est mort en Italie, presque en entrant dans le service. Son Cousin, qui porte le même nom, & qui sert dans les Gardes du Corps, a commandé pendant toute l'année derniere, les Gardes qui servoient auprès de Madame la Duchesse de Bourgogne. Il estoit ci-devant Capitaine dans le Royal Roussillon Cavalerie; & comme il sert presentement dans les Gardes du Corps, il y a lieu de croire qu'il marchera sur les traces de feu son pere, Lieutenant des Gardes du Corps, & qui dans la guerre de 1672. prit la Ville

de Fauconnier , avec la seule Maison du Roy , qu'il commandoit alors. Son fils , dont je vous parle , a esté élevé Page du Roy. Tous ceux de cette famille , ont esté employez de temps immemorial dans le service des Rois de France , ou de la famille Royale , sans que jamais aucun ait eud'autre emploi.

Dans la promotion de 1696. Mr Gouyon de Ravilliers , fut fait Enseigne de Vaisseau , & il vient d'être nommé Lieutenant. Il est d'une famille originaire de Bretagne , qui a fort brillé sous les derniers Souverains de ce Duché , & principalement sous François I I. pere d'Anne Reine de France.

Sa Majesté vient de nommer

## 354 MERCURE

Enseignes de Vaisseau, Mrs de Presse, de Molineuf, & de Tarik-Senar-d'Arcan.

Mr de Presse se trouva en qualité de Garde-Marine, dans le Vaisseau de Monsieur l'Amiral au combat de la Malgue, où il donna des preuves de sa valeur. Il est d'une ancienne Maison de Normandie.

M<sup>r</sup> de Molineuf, est aussi d'une ancienne Maison de la mesme Province, & qui a donné de grands hommes à la Marine, sur la fin du penultième, & au commencement du dernier siècle.

Mr de Tarik-Senar-d'Arcan, a servi en qualité de Garde Marine, & quoi que fort jeune encore, il a fait remarquer son courage, en plusieurs occasions.

Sa famille est originaire d'Irlande, & elle y est connue dès le temps que ce Royaume avoit ses Souverains particuliers.

Mr Paumer, Maître sur le Vaisseau de Mr de Forbin, a esté nommé Lieutenant de Frégate Legere, dans la même promotion. Le Roy, a mis Mrs de S. Clair, & de Modenne, Capitaines de Vaisseau, à la haute paye. Le premier sert depuis l'âge de 13. ans : il estoit fort considéré de feu Mr de Seignelay, & il estoit auprès de Mr de Maréchal de Tourville, à l'affaire de la Hogue. Le second est d'une illustre maison du Comtat Venaissin, & il est parent de Mr le Marquis d'Alegre, dont la mere estoit de la maison

## 356 MERCURE

de Modenne, de même que Mr l'Abbé de Pomerol, distingué par ses grands Talens.

Sa Majesté a donné des pensions de 1500 l à Mrs de Rochalart, & de Montbault. Comme on ne donne des pensions qu'à ceux qui ont servi longtemps, & qui les ont méritées par plusieurs actions de distinction; cet article me meneroit trop loin, si je vous parlois de toutes les actions de ceux à qui le Roy en vient de donner. Le premier, est d'une ancienne famille d'Anjou, & le second est d'une ancienne maison de Bigorre, alliée à celle de Montlezur.

Mr le Commandeur d'Orgini, & Mr le Baron d'Orogne, ont eu en même temps, des pensions

de mille livres. Mr le Com-  
mandeur d'Orgini, est oncle  
de Mr le Comte d'Orgini, &  
cousin Germain de feu Mr le  
Comte de Pusignan, Lieute-  
nant Général des Armées du  
Roy, tué en Irlande, pendant  
la precedente guerre. Ils sont  
de la maison Camus, établie en  
Lionnois; de laquelle sont aus-  
si Mrs. de Beaulieu, & de Pont-  
Carré; cette maison a donné un  
célèbre Evêque à l'Eglise de  
Belley, qui est mort à Paris aux  
Incurables. Mr d'Orogne, est  
d'une tres-ancienne maison de  
Bearn: il est Capitaine de Vais-  
seau dès l'année 1689. & il a sou-  
vent donné depuis ce temps-là  
des preuyes de son courage.

L'article que vous allez lire

Janvier 1708. Gg

## 358 MERCURE

doit vous paroître bien placé à la suite du précédent, puisqu'il regarde aussi la Marine. Cet article est si considérable, que si j'entreprendois de vous le donner en détail, il contiendrait du moins la moitié de ma lettre, quoy qu'il ne s'agisse que des prises faites sur nos ennemis depuis un mois seulement.

On a pris onze Vaisseaux Anglois, chargez de marchandises, & dans quelques uns desquels, il s'est trouvé des sommes d'argent assez considérables, & un Paquebot venant de la Jamaïque, dont les nouvelles publiques ont fait monter la charge à 100000. écus. Cependant on a pris depuis qu'il y avoit 400. mille livres, dans ce Paquebot, Deux Corsaires Flessingois,

l'un de 34. canons, & de 280. hommes d'équipage, & l'autre de 26. canons, & de 180. hommes d'équipages.

Doux Vaisseaux Hollandois chargez de marchandises.

Un Vaisseau Hambourgeois aussi chargé de marchandises.

On a aussi amené dans nos Ports deux Vaisseaux Marchands, sans que ceux qui l'ont écrit ayent marqué sur qui ils ont esté pris, & l'on a rençonné plusieurs Vaisseaux.

Je n'avance rien ici dont les nouvelles publiques, tant de France que de Hollande, n'ayent parlé; mais en divers temps & je n'ay mis cet article dans ma lettre qu'afin que vous puissiez voir d'un seul coup d'œil,

le nombre de toutes ces Prises.

Le Toulouse, vaisseau du Roy, armé à Toulon, commandé par Mr de Grenonville, & le Vaisseau le content, aussi Vaisseau du Roy, armé dans la même Ville, & commandé par Mr le Chevalier de Rochepierre, ont envoyé à Cadix une prise Angloise qui alloit au Levant, montée de 26. canons, chargé de draps, de poivre, d'étain & de plomb, estimée 100000. écus.

Les Nouvelles publiques ont parlé de cette prise; mais elles n'ont pas encore dit que les deux mêmes Vaisseaux qui ne s'attachent qu'à prendre ceux qui vont au Levant, & qui en reviennent, ont fait 28 prises depuis un mois, selon le rapport d'un grand nombre de Lettres.

de sorte qu'il n'y a pas lieu de douter de cette verité.

Il y a des Lettres d'Angleterre qui portent que les pertes que les Anglois ont faites à la mer depuis trois mois, montent à trois millions deux cent mille livres sterling, ce qui fait plus de quarante-cinq millions.

Vous avez sçu la prise de la Ville & du Chasteau de Morella, dont le Siege auroit pû durer encore longtems, le Chasteau estant regardé dans le País comme un Ouvrage imprenable, sans la chute d'une Bombe, qui estant heureusement tombée dans la chambre du Gouverneur, le tua avec quelques Officiers qui estoient avec luy, & quelques Dames qui estoient

## 362 MERCURE

venue le voir. La frayeur s'estant mise aussi-tost parmy les Habitans, ils obligerent le Chasteau de capituler, quoy qu'il eust pû resister encore long-temps; mais comme cette deffense leur auroit esté inutile, s'ils avoient esté abandonnez au pillage avant qu'il se rendist, ils jugerent à propos de capituler, & d'engager le Chasteau de capituler aussi, voyant bien que sans cela il n'y avoit point de capitulation à esperer. Je vous envoie la copie d'une Lettre de Mr d'Arenes, qui commandoit à ce Siege, & qui a esté écrite après la reduction de ce Poste important.

A Alcaniz le 7. Decembre 1707.

*Je suis arrivé icy, Mr, la Garni-*

*Jon du Chasteau de Morella sortit le  
 27. de ce mois pour aller à Tarrá-  
 gone. Elle estoit composée de 750.  
 hommes, parmy lesquels il y avoit  
 250. chevaux ; un Maréchal de  
 Camp, deux Colonels, vingt Ca-  
 pitaines, & autant de Lieutenans.  
 Je ne comprends point là-dedans qua-  
 tre-vingt-dix Desertteurs, qui pres-  
 que tous ont pris party dans nos  
 Troupes, & plus de 300. Habitans  
 qui sont restez dans la Ville, que  
 j'ay fait desarmer, aussi bien que le  
 reste des Bourgeois. Par la Capitu-  
 lation on m'a rendu plus de 200.  
 Prisonniers, tant Officiers, que Sol-  
 dats des Troupes du Roy & de celles  
 d'Espagne. Mr de Carol qui y com-  
 mande, a ordre de faire pendre un  
 Espion qui portoit des Lettres au  
 Gouverneur, parmy lesquelles il y*

## 364 MERCURE

*en avoit une de l'Archiduc, qui l'exhortoit à se bien deffendre; on a envoyé cette Lettre à Madrid. Elle portoit que l'Archiduc esperoit que le Gouverneur, par sa bonne deffense, obligeroit Mr d'Arenes à lever le Siege.*

Les Alliez, ou plutoft ceux qui écrivent en leur faveur, continuant toujourns d'exagerer les moindres avantages qu'ils remportent, se sont fort étendus sur la prise du Regiment entier de Louvigny. Cependant, les dernieres nouvelles qui sont venues de ce costé là assurent tres-positivement qu'il n'y avoit que la moitié de ce Regiment dans le lieu où il avoit esté surpris, & comme ceux qui composoient cette moitié de Regiment se mirent

mirent en défense avec une di-  
 ligence extrême, & qu'ils tue-  
 rent beaucoup de ceux qui les  
 attaquèrent, ce qui donna lieu  
 à plusieurs de se sauver, qui  
 sont revenus depuis, & qu'il  
 en est aussi revenu beaucoup  
 de ceux qui avoient d'abord  
 été faits prisonniers. L'avan-  
 tage remporté en cette occasion  
 par les ennemis, est de vous si  
 peu considérable pour eux, qu'il  
 leur auroit été plus avantageux  
 de ne point parler du tout de  
 cette affaire, que de l'exagérer  
 comme ils ont fait.

Un des principaux sujets de  
 l'attention du public, est de  
 sçavoir comment les affaires  
 de Catalogne tourneront cette  
 Campagne, parce qu'il paroît

*Janvier 1708. Hh*

que la paix ou la guerre dépende de l'entier affermissement de Philippe V. sur le Trône d'Espagne, & qu'il n'y a point à douter que si les ennemis sont une fois chassés de Catalogne, & que toutes les forces de France & d'Espagne retombent de ce costé cy, la supériorité s'y trouvera, & que les Alliez seront obligés de travailler à une paix qu'ils commencent à souhaiter ardemment, & qui n'est traversée que par la Reine d'Angleterre, qui entretient le feu dans toute l'Europe, afin de se maintenir sur un Trône dont elle feroit infailliblement obligée de descendre si toute l'Europe estoit en paix. Ainsi c'est pour ses intérêts seuls que l'Angle-

cette vient de faire des efforts dont elle se ressouira pendant plusieurs siècles.

Voyons sur quoy les Alliez fondent cette année leurs esperances du costé de la Catalogne. Les forets qu'ils ont dans cette Principauté, & aux environs, sont si peu considerables & si fatiguées, qu'on ne les doit regarder que comme un debris de troupes, qui ayant esté accoustumées à sentir les coups de leurs ennemis depuis l'ouverture de la Campagne, regardent les troupes des deux Rois comme des vainqueurs qui ont un fort ascendant sur elles, & qui doivent toujours les battre. Ce debris de troupes effrayées & tremblantes, & que

Hh ij

## 368 MERCURE

tous les Generaux qui ont aujourd'huy quelque nom refusent de commander, doivent estre fortifiées par six mille trois cens hommes de troupes ramassées, & qui par consequent ne sont pas souvent d'accord. Ces troupes nouvellement embarquées, & peut estre arrivées presentement, doivent demeurer encore plusieurs mois sans agir, & il y a lieu de eroire que le changement d'air en fera perir beaucoup, & que la desertion ne les fera pas moins diminuer, puisqu'il est certain qu'elles se sont toutes embarquées avec chagrin, & qu'elles ne l'auroient pas fait s'il leur avoit esté possible de faire autrement. Ce Corps de six mille trois

ces hommes, qui par les rai-  
 sons que je viens de dire, se  
 trouvera beaucoup diminué à  
 l'ouverture de la Campagne; &  
 le debris des troupes de la Cam-  
 pagne dernière, dont je viens  
 de parler, se trouveront forti-  
 fiés par cinq mille cinq cens  
 Miquelets enrégimentés, mais  
 peu propres à faire la guerre  
 dans les formes, que la Ville de  
 Barcelone vient d'accorder à  
 l'Archiduc, & pour la levée &  
 le paiement desquels il a esté  
 résolu de baster de la monnoye  
 de cuivre que la ville promet  
 de reprendre si ce qui n'est pas  
 une levée, après la conclu-  
 sion de la Paix. On doit remar-  
 quer que cette monnoye de cui-  
 vre sera d'une dangereuse con-

sequence, & qu'elle produise de tres-mauvais effets. Il est premierement question de sçavoir si les Miquelets voudront bien s'en accommoder, & s'ils auront beaucoup de foy à cette monnoye que la Ville de Barcelone fera peut estre dans l'impossibilité de reprendre un jour en en donnant la valeur en argens. Mais supposé que les Miquelets s'en accommodent, ne pouvant faire autrement, il y a lieu de croire que tout le peuple de Catalogne évitera autant qu'il pourra de s'en charger; & comme il y aura peut-estre des ordres tres-rigoureux qui l'obligeront de la recevoir, il ne manquera pas de moyens pour empêcher qu'elle ne

paſſe entre ſes mains; & pour cet effet, ils ſe gardera bien de depenſer ſon argent pour ſe fournir de vivres, & des autres choſes que les troupes ne ſoy payeroient qu'en monnoye de cuivre, ce qui cauſera une grande deſolation parmi les troupes qui manqueront de toutes choſes, & qui pourront ſe laſſer de porter les armes contre leur Souverain legitime. D'ailleurs tout ce qui pourra arriver de plus favorable aux Catalans, ſi la guerre continuë, eſt de voir vivre les troupes des Allies & celles des deux Rois en leur païs; car ſuppoſé qu'elles ayent quelque avantage, & qu'elles empêchent la priſe de Barcelone, elles ne ſeront jamais

## 372 MERCURE

assez puissantes pour chasser de Catalogne les troupes des deux Rois. Ainsi ce peuple souffrira toujours jusqu'à ce qu'il ait une seconde fois reconnu Philippe V.

On ne doit pas s'étonner si le Prince Eugene voyant la situation des affaires de Catalogne, telle que je viens de la depeindre, a refusé absolument d'aller commander dans un pays où il perdrait sûrement la réputation qu'il s'est acquise parmi les Alliez. Ce n'est pas qu'elle ne pût encore s'augmenter de la mesme manière qu'elle a déjà fait, s'ils continuoient de faire chanter des Te Deum pour toutes les batailles qu'il perdrait, & pour les places qu'il laisseroit prendre.

Selon les dernières nouvelles d'Allemagne, le Comte Guy de Staremberg, moins politique que le Prince Eugene, quelques fois battant, & souvent battu, & que l'on peut appeler le *General errant*, ayant commandé en divers endroits, vient d'accepter le Commandement de l'Armée de Catalogne: de manière qu'il quittera le Commandement qu'il avoit en Hongrie, comme il avoit quitté auparavant celui qu'il avoit en Italie; où il n'a pas plus brillé qu'en Hongrie. On peut dire que sans faire de conquêtes, il fera une campagne fort glorieuse, s'il peut deffendre la Catalogne, puisqu'il sera difficile que ceux qui auront en teste les

## 374 MERCURE

Generaux qui doivent commander en Espagne, puissent faire une campagne brillante. Cependant l'on continue toujours d'agir dans le Royaume de Valence, & Mr de Mahony est devant Alcoy. Cette Place a demandé à capituler, & elle a offert 15000 pistoles, pour éviter le pillage; mais ce General les a refusées, ayant resolu de la prendre à discretion.

Les Desertteurs qui viennent de Denia, sont en si grand nombre, que l'on doit croire que cette Place ne tiendra pas long temps, lorsque l'on en fera le Siege.

La Ville de Sarragoſſe donne 46000 mille pistoles au Roy d'Espagne, & celle de Valence

doit donner 100. pistoles tous les jours, pendant tout le quartier d'hiver.

Un Vaisseau qui venoit de Barcelone, ayant esté obligé, par le mauvais temps, de relâcher à Benisa, on y a fait Prisonniers 300. Portugais, qui retournoient à Lisbonne. Ces Troupes y seront nécessaires, puisque l'on apprend par les dernières nouvelles; venuës de Portugal, qu'il n'y a dans ce Royaume que 3000. Portugais de Troupes réglées, avec quelques Milices; que la mesintelligence entre ceux de cette Nation & les Anglois & Hollandois y augmente tous les jours à l'occasion de la Religion Catholique, que ces derniers ne peuvent

s'empêcher de tourner en derision, & que le nombre de ceux qui sont du party de la paix y augmente considerablement. Je ne vous dis rien d'une avancure dans laquelle on a peu respecté le sang Royal; & si l'on estoit bien instruit de la verité, on pourroit connoître que ceux à qui l'on attribue des emportemens indiscrets, n'agissent souvent que sur des fondemens bien solides; mais je pourois en dire trop, lorsque je dois garder le silence.

Quant à ce qui se passe en Espagne, l'amour que tous les Grands; toute la Noblesse, & tout le Peuple ont pour Philippe V. & pour la Reine son Epouse, qui continuent de s'attri-

rer

rer l'admiration de ceux même qui n'ont eu l'honneur de les voir qu'une fois. L'amour, dis-je, que tous les Espagnols & tous les Etrangers ont pour Leurs Majestez, s'est beaucoup augmenté, quoiqu'il fût déjà tres-fort, depuis la naissance du Prince des Asturies ; & l'on peut dire qu'il n'y a présentement pas un homme dans toutes les Espagnes, dont la fidelité chancelle. Chacun va au-devant des besoins de l'Etat, en ouvrant sa bourse selon son pouvoir. Le Clergé, la Noblesse & le Peuple, sont animés du même zele. Les levées de Troupes s'y font sans peine ; les Officiers s'y trouvent en foule, & l'ancienne valeur des Espagnols s'y remarque tous les

*Janvier 1708.*

I i

## 378 MERCURE

jours. Enfin, il y a lieu de croire que la campagne prochaine sera des plus heureuses. Les dispositions qui se font icy pour cette Campagne, n'y doivent pas peu contribuer, & l'attention que se donne un grand Prince, pour tout ce qui regarde cette même Campagne, & qui ne pense qu'à y retourner, achevera, sans doute, de faire triompher la bonne cause.

A l'égard de l'Italie, il faut rendre justice à la vérité, & avoüer que la fortune donne souvent des marques de ses caprices. Aussi a-t'on toujours remarqué que Naples a presque, de tout temps, esté le Theatre de l'inconstance; mais on doit aussi avoüer que cette Ville n'a

jamais esté si-toft punie de son infidelité, qu'elle l'est aujourd'huy. Tout y est en desordre & en confusion; la plus grant de partie du Peuple s'estant trouvée engagée à subir le joug, auquel les Traîtres l'avoient assujettie, en s'y assujettissant eux-mêmes, a cru qu'elle devoit, pour éviter de plus grandes peines, paroître disposée à changer de Maître; mais elle ressent vivement aujourd'huy la faute qu'elle a faite, & la plupart des Traîtres mêmes, la reconnoissent secrettement dans le fond de leur cœur; mais trop tard. Le peuple est accablé de différentes demandes qu'on luy fait; & la Noblesse est au desespoir de voir que l'on veur

ſçavoir l'eſtat de ſon bien. Ce n'eſt pas pour l'augmenter, puis que les Allemans ſont regardés comme des ſangſues qui à force de tirer le ſang des peuples qui leur ſont ſoumis, les reduiſent toujours à la dernière miſere. Le Comte de Marſtiz, eſtoit déjà devenu odieux aux Napolitains à caute des ſommes continuelles qu'il leur demandoit ; mais ils ont trouvé le Comte de Thaur ſon ſucceſſeur, encore plus vil ſur cet article. Cependant chacun cache la deſolation où il ſe trouve, de crainte de ſ'attirer encoré un plus mauvais traitement. Mais cette deſolation eſt beaucoup augmentée depuis que l'on a ſçu que le miracle

que le sang de S. Janvier a accoutumé de faire tous les ans, ne s'est point fait cette année ; que l'on a seulement montré la phiole à quatre personnes qui estoient d'intelligence, & qui après avoir crié que le miracle s'estoit fait à l'ordinaire, ont entraîné les cris du peuple crédule qui fait presque toujours ce qu'il voit faire aux autres. Cependant comme les Napolitains ont de tout temps remarqué que lorsque le sang de S. Janvier ne devoit point liquider dans la cérémonie qui se fait tous les ans, & pendant laquelle des personnes qu'ils croyent dignes de foy, donnent toute leur attention pour voir si le miracle se fait. Cependant, dis-je

## 382 MERCURE

comme dans les années où ce miracle a manqué, le Royaume de Naples a toujours esté accablé par diverses calamitez, les peuples sont persuadez qu'ils souffriront toujours jusqu'à ce qu'ils soient rentrez sous les Loix de leur legitime Souverain; & la maniere dont les esprits sont disposez à cause que le miracle ordinaire ne s'est point fait cette année, joint à ce que l'on exige d'eux tous les jours, & aux mauvais traitemens qu'on leur fait, donnent lieu de croire qu'ils changeront de Maître, dès qu'ils en trouveront une occasion favorable; & en effet, c'est ce que Philippe V. doit attendre d'eux tous les jours, au lieu que c'é-

roit auparavant ce que les Alle-  
 mans en doivent attendre à  
 cause de leur inconstance na-  
 turelle; & ce qu'il y a d'avan-  
 tageux aujourd'huy pour Phi-  
 lippe V. au milieu de la perte  
 qu'il vient de faire du Royaume  
 de Naples, c'est que les Alle-  
 mans doivent avoir de plus  
 fortes armées sur pied pour em-  
 pêcher les Napolitains de se  
 couer le joug qu'ils leur ont  
 imposé, qu'ils n'en ont eu pour  
 les conquérir; mais laissons là  
 le Royaume de Naples & les  
 autres Estats d'Italie: il ne sera  
 pas difficile à Philippe V. de les  
 faire rentrer sous son obéissance  
 s'il demeure maître de toutes  
 les Espagnes & des Indes; &  
 comme selon la situation où les

## 384 MERCURE

affaires se trouvent aujourd'huy; il paroist impossible que les choses tournent autrement. Il n'est pas de l'avantageux au Roy d'Espagne que les Allemans occupent aujourd'huy beaucoup de troupes pour conserver les Estats d'Italie, qui cesseroient bien-tost de reconnoistre l'Empereur s'il leur estoit possible de secouer le joug qui vient de leur estre imposé.

Quoy que l'Angleterre semble me fournir beaucoup de choses à dire, je pretens neanmoins faire voir en peu de paroles, que ce qui brille le plus n'est pas toujours le plus solide. On doit premierement faire reflexion sur les discours qui ont esté faits à l'ouverture du Par-

lement, par des gens dignes de foy, touchant le mauvais estat de ce Royaume, & la misere où il se trouve, ce qui n'a esté contredit par aucun Membre. Ajoutons à cela que l'Angleterre devoit deux cens millions à la fin de la dernière guerre, & qu'elle les doit encore aujourd'huy ; qu'il y a dans le Royaume pour cent millions de billets de l'Echiquier, qui ne sont pas acquittez ; que la depense de l'année dernière a excédé de treize millions les fonds accordez, & qu'il y en a eu pour dix de non valeurs ; & comme l'Estat est beaucoup plus oberé qu'il n'estoit les années précédentes, & que peu de Seigneurs sont payez de leurs Fermiers

## 386 MERCURE

comme il a esté remarqué dans les discours prononcez à l'ouverture du Parlement, il y a lieu de croire que l'on ne leverá pas peut-estre la moitié des fonds qui ont esté accordez cette année, & que l'ostentation & le desir d'éblouir les Alliez, & d'engager les peuples d'Hollande à souscrire à la levée de grandes sommes d'argent, les ont fait accorder. On doit considerer d'ailleurs que la grande perte des Vaisseaux que les Anglois ont faite depuis quelque temps, ne peut estre réparée cette année; que l'Angleterre commence à manquer d'hommes, & sur tout de Matelots; de maniere qu'il luy sera difficile d'en faire, quand mesme elle auroit de l'argent pour

ces levées. Cet article n'estant remply que de faits averez & constants, il faut que toute l'Europe en demeure d'accord.

L'Article qui regarde la Hollande, sera encore plus court que celuy que vous venez de lire, & ne laissera pas de dire beaucoup, & de faire comprendre encore davantage. On a vû de tout temps ou des Souverains posseder des Tresors pendant que leurs sujets étoient épuisez, ou une partie des sujets dans l'opulence pendant que les Souverains manquoient de beaucoup de choses, ou enfin les biens d'un Etat, partagez proportionnement entre leurs Souverains & leurs Sujets; mais aujourd'huy la Hollande se trouve

## 388 MERCURE

dans une situation plus cruelle, l'Etat & les particuliers étant également épuisez, à cause des trois guerres qui ont traversé son commerce depuis l'année 1672. que la première de ces guerres a commencé. Je ne me serviray point de raisonnemens pour le prouver; mais de faits constans & publics; des propositions faites par les Estats, & des réponses de plusieurs Villes renduës publiques.

Depuis six mois, l'emprunt de quatre millions, deux à vie & deux à quatre pour cent d'intérêt par an, n'est pas encore remply, quoy qu'on ait mis tout en usage pour y parvenir, & qu'on ait engagé les Regences des grandes Villes à en faire les avances,

avances , ou d'en procurer la negociation ; chacune suivant leurs facultez , & celles de leurs Habitans. Amsterdam , Leide , & Rotterdam , en ontourny une partie ; mais on n'en est gueres plus avancé , non-seulement , parce que ceux qui pouroient encore fournir de l'argent , estant déjà surchargez d'obligations de pareille nature , se rebutent ; mais aussi parce que les especes deviennent en Hollande beaucoup plus rares qu'elles n'y ont jamais esté.

Les Etats avoient compté ; qu'après que cette somme de quatre millions seroit remplie , ils emprunteroient six millions de florins ; ce qui auroit beaucoup avancé les fonds de la

*Janvier 1708. Kk*

## 390 MERCURE

Campagne prochaine , avec l'argent des quatre millions, qui ne sont pas encore remplis ; mais ayant esté obligez de reconcer à ce dessein , par l'impossibilité de trouver ces six millions, ils avoient resolu de re-tablir l'imposition du deuxiême centième denier sur les Terres & sur les Maisons ; mais les Villes de Dort , de Leide , de Harlem , la Brille & plusieurs autres s'y sont opposées, les peuples n'estant pas en estat de le payer.

Enfin les Estats voyant l'hiver fort avancé , sans que l'on eust encore aucuns fonds d'assurez pour la Campagne prochaine , se sont assemblez , mesme pendant des jours où ils ne

s'assemblent jamais que pour les necessitez les plus urgentes , pour examiner si on proposera de faire payer à tous ceux qui possèdent des Charges , des Benefices , & des Emplois dans l'Estat & dans les Villes, la cinquième partie de leurs appointemens & revenus depuis les premieres dignitez, jusqu'aux moindres Commissions : comme aussi la cinquième partie des rentes viageres , & de mettre une Taxe sur les Aisez dont les biens estant dans le commerce, ou placez ailleurs, ne sont point sujets au deux centième denier. Ainsi l'on voit que ces Taxes, quoy qu'exorbitantes, doivent estre de surabondant , puisqu'elles n'em-

K k ij

## 392 MERCURE

pescheront pas que l'on ne paye les Taxes ordinaires.

A l'égard des affaires d'Allemagne, voicy ce que l'on en écrit.

A Ratisbonne le 11. Janvier.

*On a examiné de nouveau les demandes des Etats Generaux, celles du Duc d'Hanovre, du Cercle de Suabe, & les propositions du Directoire de Mayence, touchant l'augmentation des Troupes, la levée des deniers, & la fourniture de l'Artillerie, & des munitions de bouche & de guerre, pour mettre l'Armée sur le Rhin, en estat d'agir offensivement contre la France; mais la plupart des Membres de la Diète ont demandé des copies de toutes ces pie-*

es pour les envoyer à leurs Supérieurs, afin qu'après les avoir examinées, ils pussent leur envoyer les Instructions nécessaires, sans quoy il leur estoit impossible de donner aucun consentement. On n'a rien résolu non plus touchant l'achat des six mille Cavaliers Saxons, ce qui a obligé le Deputé de Mayence de proposer, que si on n'en veut pas prendre un si grand nombre, que du moins on en prenne trois mille. On y a aussi lu une Lettre de la Reine Anne, qui exhorte les Etats de l'Empire de fournir incessamment leur contingent en Troupes & en argent, & de faire en sorte que tout soit prest au 15. Avril, leur faisant comprendre que si l'Empire negligeoit de satisfaire à ses engagements pendant cette Campagne, les Alliez se

## 394 MERCURE

*seroient contraints de l'abandonner & de veiller à leur propre conservation, ce qui entraineroit la totale ruine du Corps Germanique.*

Cette Lettre fait connoître que les Troupes Allemandes ne feront de long-temps en état de marcher, puisque le 11. de ce mois il n'y avoit encore rien de conclu, ni pour le nombre des Troupes, ni pour leur payement, ni pour l'Artillerie, ni pour les munitions, ni pour les provisions de bouche, & que l'on tenoit encore aujourd'huy à Ratisbonne, le langage qu'on y tient tous les ans, jusques au mois d'Avril; mais ce qu'il y a de plus fâcheux cette année, est que plusieurs Princes & Cer-

elles disent que la pluspart de leurs Troupes ayant péri pendant la dernière Campagne, & n'estant point en estat d'en mettre d'autres sur pied à cause des contributions que Mr le Maréchal de Villars a levées pendant la dernière Campagne, ils ne peuvent payer leur contingent. Il y en a même qui ont dit que cette guerre ne regardoit point l'Empire, puisqu'il ne s'y agissoit que des interests de la Maison d'Autriche.

A l'égard des menaces de la Reine d'Angleterre, d'abandonner le Corps Germanique, elle devoit faire reflexion avant que d'envoyer sa Lettre, que si l'Empire ne faisoit point de diversion, toutes ses forces & cel-

les de Hollande, ne pourroient résister à celles des deux Rois, puisque c'est tout ce qu'elles peuvent faire avec le secours de l'Empereur, & celui de tout l'Empire.

Quant à ce qui regarde les bruits que l'on continuë toujours de répandre à Vienne, de l'accordement prochain des Mécontents de Hongrie, les apparences y sont toujours entièrement opposées, puisque l'on suppose que la plupart de leurs Chefs ont abandonné le parti du Prince Ragotski, & que cependant ils sont encore à la teste des Troupes, où ils font tous les jours des exécutions militaires qui desolent les Allemans.

Le mot de l'Enigme du mois

dernier estoit *la Terre*. Ceux qui  
 l'ont trouvé sont , Mrs l'Abbé de  
 la Place , Geographe à Rouen ;  
 de la Touret de la ruë S. Denis ;  
 de la Serriere , Grandet du Ma-  
 rais ; de Beaumont ; d'Overney,  
 Suisse , & Robert de l'enclos du  
 Temple. Le bel Adonis son  
 voisin ; l'Ecolier malgré luy ,  
 & son amy Pierrrot ; D. B. le  
 Solitaire Que-mine , & son Ami  
 Darius ; le Discour de bonne-  
 aventure , & le Diable boiteux  
 de la ruë S. Denis. Mlles de  
 Ville-neuve & l'Estrel du Ma-  
 rais ; de Nesle , & de Champe-  
 rou , de la ruë S. Antoine ; l'Ai-  
 mable Roget de l'Arcenal ; A-  
 gnés du quartier du Palais , &  
 Geneviève Jollain , de la ruë  
 S. Jacques ; la jeune Muse re-

## 398 MERCURE

naissante ; l'Amable précieuse  
de l'enclos du Temple ; la sça-  
vante Uranie du même quar-  
tier ; la belle & jeune B. . . de  
la ruë de Buffi , & son aimable  
sœur ; l'aimable Preau & la  
charmante de Rouvroy , voisi-  
nes du Val-de Grace ; la Soli-  
taire , de la ruë aux Fèves ; la  
plus jeune des belles Dames de  
la ruë des Bernardins ; D. P. la  
fidelle Gogo , de Rouen ; la  
belle A. d'Orleans , & M. son  
amie.

L'Enigme que je vous en-  
voye est de Me la Presidente  
Baucheron , de la Chastre en  
Berry.

ENIGME.

UN nombre impair joint qua-  
tre fois

Vous apprendra combien nous som-  
mes,

Nous servons de deffense & d'orne-  
ment aux hommes

Ainsi qu'aux habitans des Bois.

Nous souffrons sans murmure,

Qu'un double fer taille nostre figure.

Quoy que nous soyons transparents

Nous sommes rarement sans de petits  
points blancs.

Quant à nostre couleur, c'est le sang  
qui la donne

Nous avons tres-souvent un demy  
cercle noir

Qui n'est pas agreable à voir,

Que difficilement aux Galands on  
pardonne.

# 400 MERCURE

*On craint souvent nostre pouvoir  
Quand on est animé d'un cruel deses-  
poir,*

*Et l'on voit des Amans porter sur  
leurs visages*

*Des traits sanglans de nos outrages ;  
Enfin pour achever de peindre nostre  
sort,*

*Nous croissons même après la mort.*

Je reprens une troisiéme fois  
l'Article d'Espagne, croyant  
que ce que vous allez lire ne  
doit pas estre oublié.

La Ville d'Alcoy, après avoir  
soutenu trois assauts dans les-  
quels nous avons perdu du mon-  
de : les ennemis voyant tous les  
jours tellement diminuer leurs  
forces, en sorte que les Trou-  
pes réglées ne montoient plus  
qu'à

## GALANT 401

qu'à deux cens hommes ou environ, & ne jugeant pas que les Habitans, & les Miquelets qui avoient pris les armes, quoy qu'en nombre beaucoup plus considerable, pussent faire une longue & vigoureuse defense, lorsque les Troupes réglées seroient encore diminuées, résolurent de capituler pour la Ville & le Chasteau, & il fut enfin arresté que la Garnison seroit prisonniere de guerre, & que les Habitans, & les Miquelets, se rendroient à discretion, & comme la Ville n'étant plus en estat de se deffendre, ne pouvoit éviter d'estre prise d'assaut, & qu'en pareil cas le pillage est permis selon les Loix de la guerre, on convint

Janvier 1708. LI

que les Habitans payeroient  
12000. pistoles pour s'exempter  
du pillage.

On ne peut trop admirer la  
fermeté que les Troupes ont  
fait paroître en cette occasion, &  
la conduite de Mr d'Arènes qui  
s'est judicieusement opiniâtre à  
vouloir que la Garnison fust pri-  
sonniere de guerre, & que ceux  
qui s'y estoient joints pour def-  
fendre la Place, se rendissent à  
discretion; ce qui doit empê-  
cher dorénavant les Miquets  
de se jeter dans les Places pour  
les deffendre, puisqu'en cou-  
rant le même sort, ils seroient  
en danger d'estre severement  
punis, si le Roy d'Espagne ne  
leur faisoit grace.

Le Gouverneur d'Oran, au

brave, qui attentif à tout ce qui  
 peut empêcher les ennemis de  
 se rendre maîtres de la Place,  
 sachant qu'ils avoient fait une  
 mine, sur laquelle ils comptoient  
 beaucoup, trouva moyen par  
 un stratagème nouveau d'empê-  
 cher que cette mine fit aucun  
 effet dont ils pussent tirer de  
 l'avantage, & ayant fait une fou-  
 sic dans le même temps que son  
 dessein devoit éclater, tous ceux  
 qui travailloient à cette mine,  
 furentuez, & les Espagnols  
 rentrèrent dans la Ville avec  
 plusieurs restes & deux prison-  
 niers, dont l'un estoit l'Inge-  
 nieur, des Assiegeans, & l'autre  
 le frere de l'Alonide, qui n'avoit  
 commande. On doit avouer que  
 les Espagnols ont eu de tout

temps des talens merveilleux pour deffendre les Places ; & tous les Histoires font pleines de ce qu'ils ont fait en de pareilles occasions ; de leur fermeté & de leur sçavoir pour faire traîner les Sieges en longueur.

On ne pouvoit mieux faire que d'envoyer Mr du Caste pour servir d'escorte aux Gallions d'Espagne, & pour faire tout ce qu'il jugeroit à propos en cette occasion. Ce Commandant aussi intelligent que brave, ne voyant pas que les Gallions pussent arriver si tost, & sçachant que s'il pouvoit envoyer de l'argent au Roy d'Espagne qui püst le mettre en estat d'ouvrir la Campagne, avant l'arrivée des Gallions, sçachant, dis-je, que s'il

reüssissoit dans ce dessein il rendroit un service considerable aux deux Rois, a trouvé moyen d'envoyer trois Fregates chargées d'argent, pour le seul compte du Roy d'Espagne, & elles sont heureusement arrivées à Cadix.

La Lettre qui suit vous apprendra une nouvelle d'importance.

A Colmar ce 22 Janvier

M. de Perry qui commande le Reguenaux, ayant des avis certains, que les ennemis faisoient mine de passer le Rhin quantité de provisions pour Philisbourg, a détaché nos Capitaines de Hauffards avec ses gens Hauffards, qui ont été en action

Ll iij

# 206 MARCHÉ

de Saint sic qui ayant passé en  
trouces des ennemis & se rendit en  
dessus du Vermes, on ayant appor-  
té cinq gros Bastimens tirez de  
cité par vingt cinq chevans, & trois  
autres petits Bastimens tirez par feu  
chacun, les joignit pendant la nuit  
y fit mettre le feu & comme les per-  
nons des chevans, & en firent seule-  
ment quelques uns avec du charbon  
né; il y avoit deff dans ces bar-  
reaux cent cinquante milliers de  
poudre, sept mille sacs de farine &  
d'avoine, & une infinité de mun-  
itions.

Mr le Maréchal de Villars  
ayant fait assembler plus de  
20 mille hommes d'Infanterie  
Les ennemis, qui ont esté allar-  
mez de cette nouvelle joncti-

# BOADARTI 407

voit une grande partie de leurs  
Troupes, camper sous Heibourge  
Heibourge, sans doute y pas plus  
le bon puy, et j'en est un pas  
de le dire, puisque si M. de V. le  
luis a resolu de donner le chan-  
ge au Ennemis, en faisant que  
que l'en est une considerable &  
l'affaire de mesme present en un  
si avancee, que l'on en doit  
avoir des nouvelles dans que-  
ques jours.

Vous voyez que nos affaires  
paroissent de sous costez dans  
une assez bonne situation, pour  
pouvoir attendre quelque chose  
d'avantageux à l'ouverture de  
la Campagne, à laquelle nous  
sommes beaucoup plus preparez  
que les Ennemis, nos Troupes  
estant assemblees en Allemagne.

## 408 MERCURE

dans le temps que l'on desireroit à Ratisbonne, sur les moyens d'avoir une Armée prête à marcher au 15. d'Avril, & dans le temps que la Hollande ne sçait pas encore si elle augmentera les Troupes, & que elle ne sçait pas non plus où elle prendra des fonds pour la Campagne prochaine, & que l'on a recours aux Miquelets de Catalogne, pour y augmenter l'Armée des Alliez.

Pendant qu'ils se donnent des mouvemens par tout, pour avoir des Troupes capables de soutenir la Campagne prochaine, les efforts des deux Rois, on se divertit à Versailles & à Marly, & pendant le dernier séjour de Marly, qui a duré dix jours, il

y a eu trois magnifiques Bals, en  
 habits serieux; & un autre Bal,  
 où il n'a esté permis d'entrer  
 qu'en habits de Masque. Je ne  
 vous dis rien des pierreries, &  
 des riches habits, qui ont brillé  
 dans ces Bals, où les meilleurs  
 Danseurs de France, & qui  
 n'avoient point dansé depuis  
 long temps, se sont fait admirer;  
 mais je vous parleray seulement  
 d'une galanterie toute spiri-  
 tuelle, dont le nom de celuy ou  
 de celle qui l'a faite m'est in-  
 connu. Il parut tout-à-coup  
 devant Madame la Duchesse de  
 Bourgogne, un Amour, qui s'é-  
 toit glissé parmy la foule, sans  
 estre appercû, & qui après avoir  
 mis un genouil en terre, presen-  
 ta à cette Princesse une Pomme

# 410 MERCURE

d'or, sur laquelle on lisoit  
la plus gracieuse, & la plus aimable  
Princesse de l'Univers. Cette  
Pomme d'or estoit accompagnée  
d'une Chanson, sur l'air de *For*  
*conde*, dont voicy les paroles.

*Le Berger Paris couronna*

*Jadis une immortelle*

*Et la pomme qu'il lui donna*

*Estoit pour la plus belle ;*

*Un Dieu, Princesse, dans ce jour*

*Vous rend le mesme hommage ;*

*Recevez ici de l'Amour*

*Cette Pomme pour gage.*

S

*Il vous la donne par mes mains*

*N'osant ici paroître,*

*Déguisé sous des traits humains,*

*Qui pourroit le connoître ?*

*Et vous sutt pourtant en tous lieux*

*A vos pas il s'attache,*

# GALENTIN 411

Et dans nos cœurs, Et dans vos yeux  
Quelquefois il se cache.

La Pomme d'or s'ouvroit, &  
il y avoit dedans un Bandeau de  
Mouffeline plié, & renoué d'un  
Ruban couleur de feu, avec  
deux petites aîles de Plumes  
blanches & couleur de feu, at-  
tachées par un pareil Ruban,  
avec ces mots & les vers suivans.

## L'AMOUR.

A la plus aimable Princesse du  
monde.

Jesuis Dieu des amours, des gra-  
ces & des ris

Et fut tant de Beutez qu'on voit  
sur paroître

C'est moi qui vous donne le Prix

# 412 MÉRÇURE

Le Dieu d'Amour doit s'y con-  
noître,

J'ai quitté mon Bandeau pour sçavoir de formais

Chaque instant à admirer tant de grâces nouvelles,

Et pour ne vous quitter jamais

J'ai moi-mesme coupé mes ailes.

Je ne puis mieux finir que par un article aussi galant que cely que vous venez de lire. Cependant je dois vous dire que ma mauvaise santé, & la perte de ma vûë, ne me permettant pas d'aller aux principales actions publiques, qui se font au commencement de chaque mois, & dont je me suis imposé une loy, de vous entretenir, je ne puis vous en parler que sur le rapport de ceux dont j'ay fait l'épreuve de

de la memoire en plusieurs occasions, & qui m'a toujours paru des plus heureuses; cependant, comme il paroît assez impossible que l'on puisse retenir tout ce qu'il y a de plus brillant dans les differens discours, qui se prononcent en moins d'une ou deux heures de temps, comme l'on fait, sur tout le jour que le Parlement rentre, le jour de l'ouverture des Audiances, & le jour des Mercuriales; & comme il peut arriver que ce que l'on m'en raporte ne soit pas toujours entièrement conforme à la verité, j'ay toujours observé de ne rien mettre dans les discours que j'ay raportez, qui ne pût estre digne d'un homme d'esprit, & zélé pour la jus-

*Janvier 1708. Mm*

## 414 MERCURE

rice, & qui par conséquent pût faire tort à sa réputation, quand il ne l'auroit pas entièrement prononcé, suivant qu'il est rapporté. Il y avoit beaucoup de ces discours dans ma dernière lettre, & j'en ne suis pas surpris que vous l'ayez trouvée si curieuse, puisque, contenant les nouvelles de deux mois entiers, elle estoit remplie d'un très-grand nombre d'articles, qui ont dû vous faire plaisir, ainsi qu'à tous ceux qui l'ont lûe. Je suis, Madame, vôtre, &c.

*A Paris, ce 31. Janvier, 1708.*

### APOSTILLE.

Par les dernières nouvelles d'Holande, les Etats sont convenus de lever le 100. denier,

# GALANT 415

qui a causé tant de contestations ; de manière que ce 100. denier réel sera levé cette année deux fois , de même qu'il l'a été en 1706. & dans les années précédentes depuis le commencement de cette guerre , sans y comprendre ce que les Villes ont toujours levé , & qui va à la valeur d'un autre 100. denier. Cependant , il manque encore à 30. millions de florins , pour remplir les fonds nécessaires pour la Campagne prochaine.

Il est arrivé à St. Malo , un vaisseau pour la Compagnie de l'Asiente , qui a apporté cent mille écus en argent.

LE LIBRAIRE AU LECTEUR.

L'Histoire du siège de Tou-

M. m ij.

# 416 MERCURE

lon ayant obligé l'Auteur de reculer le Mercure de Decembre d'un mois, cela a donné lieu à quelques Particuliers de dire que le Mercure étoit cessé, l'Auteur n'étant plus en état de le continuer; cependant, il a donné au commencement de Janvier, un Volume plus gros que les autres, puisqu'il contient les nouvelles du mois de Decembre, & celles du mois de Novembre. On trouve dans le titre de ce Volume, *Novembre, & Decembre*.

A V I S.

On distribuera le Mercure de Fevrier le Vendredy 2. de Mars.

# T A B L E.

<b>P</b> Relude dans lequel on trouve un Eloge du Roy prononcé par Mr l'Evêque d'Alais, à l'ouverture des Etats de Languedoc,	5
- Discours prononcé par le Pere le Jay, Jesuite, dans lequel il est parlé des affaires du Temps,	15
Theses soutenues contre la Cabale Judaïque & Chrestienne,	31
Premier Article des morts,	36
Premier Article des Mariages,	71
Letres écrites par un homme de qua- - tité âgé de près de cent dix ans,	85
Cartes données au public pendant - l'année dernière, par Mr de Fer,	99
Explication Physique & Mechanique - que des effets de la Suignée & de - la Boisson, dans la Cure des - maladies, &c.	101

# T A B L E.

<i>Benefices donnez par le Roy dans la derniers Promotion,</i>	106
<i>Compliment fait à Mr d'Aubigné, au nom du Chapitre de Rouen, par Mr de la Vove de Tourouvre, grand Archidiacre du même Cha- pitre,</i>	140
<i>Article oublié, en parlant le mois dernier du Testament de feu Mr l'Archevêque de Rouen,</i>	143
<i>Dernier ouvrage de feu Mr Toi- nard,</i>	147
<i>Second Article des Morts,</i>	151
<i>Faute qui s'est glissée dans le der- nier Mercure, dans l'Article de la mort de feu Mr le Comte d'Au- vergne,</i>	168
<i>Mr le Comte de Sagonne a esté nommé Intendant de Moulins. Il faut lire dans l'Article, Mou- lins, au lieu de Limosin,</i>	169

# T A B L E.

<i>Traité de l'Allemagne &amp; des Etats Souverains de l'Empire, donné au Public par Mr Moulart-Sanson,</i>	
<i>Seconde Edition de la Grece, divisée en plusieurs Cartes, avec une ex- plication Latine tirée des anciens Auteurs, par le même Geogra- phe,</i>	171
<i>Mr de Bionville est nommé par le Roy, Maire Alternatif - Mi- Triennal de Mets, avec les Ce- remonies qui ont esté observées en cette occasion,</i>	177
<i>Suite des Réjoissances faites pour la prise du Chasteau de Lerida,</i>	180
<i>Sennez, sur la prise du même Cha- teau,</i>	186
<i>Chanson sur le même sujet, sur l'air du Bransle de Mets.</i>	190
	196

# T A B L E.

<i>Ce qui s'est passé sur la route de S. A. R. Monsieur le Duc d'Orleans en revenant en France,</i>	209
<i>Épître en Vers, de Minerve, à Mr le Marquis de Chamillart;</i>	215
<i>Troisième article des morts</i>	227
<i>Détail très-exact de la feste donnée par le Roy, à Versailles: la veil- le de la feste des Rois,</i>	244
<i>Rejoüissances faites par la Reine Donataire d'Espagne,</i>	289
<i>Dons faits par le Roy,</i>	290
<i>Evêché donné par S. M.</i>	298
<i>Méprise faite dans le dernier Mer- cure, touchant le Don fait au Prieuré de la Charité sur Loire,</i>	idem.
<i>Second Article des Mariages,</i>	299
<i>Mesdames les Marquises de Cury &amp; de Seignelay sont présentées au Roy,</i>	323

# T A B L E.

<i>Bal masqué donné à Versailles,</i>	325
<i>Lettre de Bordeaux,</i>	330
<i>Nouvelle promotion de Marine, dans laquelle il est parlé de 23.</i>	338
<i>Officiers de ce Corps,</i>	338
<i>Vaisseaux ennemis pris par des Vaisseaux François pendant le mois de Decembre,</i>	358
<i>Prise de Morella,</i>	361
<i>Perte d'une partie du Regiment de Louvigny, moins considerable que les ennemis l'ont publié,</i>	364
<i>Situation generale des Affaires,</i>	365
<i>Article des Enigmes,</i>	399
<i>Seconde suite des Affaires d'Espa- gne,</i>	400
<i>Suite des Affaires d'Allemagne, Divertissement de Marly, pendant le dernier séjour que la Cour y a fait.</i>	408

# T A B L E.

<i>Article touchant les Discours prononcez aux ouvertures du Parlement,</i>	422
<i>Apostille, contenant les dernières Nouvelles d'Hollande,</i>	414
<i>Le Libraire au Lecteur,</i>	415
<i>Avis,</i>	416

---

*Avis pour placer les Figures.*

Les Jettons doivent regarder  
la page 144.

Handwritten text, possibly a signature or name, appearing as a scribble.

Handwritten text, possibly a name or title, appearing as a scribble.

5







